BERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 36 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 14 DECEMBRE 1967 PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.

Centennial of Canadian Confederation 1867 1967 Le Centenaire de la Confédération Canadienne

L'école du Sacré-Coeur, première école publique bilingue de Winnipeg?

Le 5 décembre dernier, les commissaires de l'Ecole Sacré-Coeur de Winnipeg présentaient un mémoire à la Commission scolaire de la ville lui demandant "d'intégrer l'Ecole Sacré-Coeur dans le système d'écoles publiques de la Division scolaire no 1 de Winnipeg".

Si cette proposition est acceptée, les fonds publics assureront à au moins 385 écoliers d'expression française ou anglaise de Winnipeg l'enseignement en français (selon les limites du bill 59) dans une atmosphère française.

Pour toutes fins pratiques, l'Ecole Sacré-Coeur deviendrait une école publique bilingue où non seulement l'enseignement serait donné en partie en français, mais également l'ambiance scolaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des classes, serait française.

Principaux motifs

Ce projet d'intégration fait valoir, en particulier, l'apport culturel dont il enrichirait le système scolaire public de la capitale du Manitoba. Il répondrait, en outre, à l'urgence de rapprochements linguistiques et culturels en vue de résoudre la crise d'unité nationale. Enfin, même à titre d'expérience, l'établissement d'une école vraiment bilingue, donnant l'enseignement (en partie du moins) en français dans une atmosphère francophone, constituerait, d'après les auteurs du mémoire, un projet de haute valeur et de longue portée.

Le mémoire estime que ce projet répond actuellement à une plus grande prise de conscience, dans le milieu anglophone, des avantages et des richesses du bilinguisme; que l'Ecole Sacré-Coeur, qui possède déjà des installations modernes et une longue expérience comme école bilingue, est toute désignée pour offrir l'enseignement bilingue à l'intérieur du système scolaire public de Winnipeg.

Certaines conditions

Le mémoire dit explicitement que l'offre ne vaut que si l'Ecole Sacré-Coeur (son nom pourrait changer) demeure une institution d'enseignement bilingue dans une atmosphère francophone.

Si cette condition est acceptée, la paroisse cédera son immeuble en bail à une société de laïques qui s'occupera elle-même de faire les transactions nécessaires avec les autorités scolaires de Winnipeg. La paroisse retient seulement le titre de la propriété qu'elle pourra vendre à la Commission scolaire si celle-ci désire l'acquérir de façon permanente.

Fondée en 1905

L'Ecole Sacré-Coeur, qui compte actuellement un édifice moderne construit en 1962 et un corps enseignant de 9 religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, de 2 institutrices laïques et d'un instructeur d'éducation physique à temps partiel, a été fondée comme école paroissiale bilingue le 16 octobre 1905. Elle donnait alors le "Cours commercial complet". Chaque élève devait faire une contribution mensuelle de cinquante sous.

Depuis une quinzaine d'années le nombre des élèves a été, en moyenne, de 275 par année. Bien que primordialement au service de la population catholique francophone de Winnipeg, l'Ecole Sacré-Coeur reçoit depuis 1964 de nombreux élèves de toutes confessions religieuses et de diverses origines ethniques: français, anglais, portugais, italiens, juifs, indiens, métis, allemands, polonais, ukrainiens, hongrois et espagnols, tous se voisinant en classe et en récréation dans une atmosphère qui s'efforce d'être française. Cette diversité se rencontre surtout parmi les élèves des premières années du cours élémentaire. Ils viennent à l'Ecole Sacré-Coeur dans le but premier d'y apprendre le français.

Le C.C.M.

Pas d'amalgation aux Credit Unions, et fonds de sécurité

A sa 21e réunion annuelle, tenue en l'hôtel Niakwa le 5 décembre dernier, le Conseil de la Coopération du Manitoba a adopté deux résolutions visant à assurer la survivance des Caisses Populaires de langue française au Manitoba.

Dans la première, il demande "que le Département des Services Coopératifs (Ministère de l'Agriculture — Gouvernement du Manitoba) accorde un fonds de sécurité aux Caisses Populaires canadiennes-françaises du Manitoba."

Dans le seconde, il s'oppose, du moins "pour le moment", à l'amalgamation du Conseil de la Coopération du Manitoba avec la "Credit Union League of Manitoba (1967) Ltd.", nonobstant l'attitude sympathique que les dirigeants de la C.U.L. entretiennent actuellement à l'endroit du groupe français.

Ordre du Mérite canadien

A la même occasion, les 108 représentants de 27 (des 32) Caisses Populaires membres du C.C.M. présentaient à leur président, M. P.-A. Frossais, ainsi qu'à M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, la médaille de l'Ordre du Mérite canadien que le gouvernement canadien leur accordait en reconnaissance des nombreux services qu'ils ont rendus à leurs concitoyens du Manitoba et du reste du pays par leur travail inlassable dans le mouvement coopératif.

L'on sait que M. l'abbé A. Couture a aidé, de façon spéciale, à fonder plusieurs caisses populaires, des coopératives de consommation et aussi des caisses d'épargne scolaire. En plus, il a composé un manuel sur les caisses qui a été répandu dans plusieurs provinces du pays.

M. Frossais s'est acquis une réputation dans le mouvement coopératif provincial et national. Inspecteur en chef des caisses pendant plus de vingt ans, il a prodigué partout ses conseils et ses encouragements. Il a composé un manuel de comptabilité à l'usage des officiers et des employés des caisses. En outre, il s'est activement intéressé à la formation des jeunes par les caisses scolaires. Il est membre actif du C.C.M. et de la Centrale des Caisses depuis leur fondation.

"Apathie sans précédent"

"J'avoue que je suis désappointé de la façon dont au moins la moitié de nos caisses populaires membres du C.C.M. ont agi au cours de l'année écoulée . . . Paresse, ignorance, indifférence, apathie? . . . Vous, les officiers et les membres de nos caisses populaires, vous souffrez d'une apathie sans précédent!" C'est en ces termes de profonde déception que M. P.-A. Frossais a conclu son rapport annuel de président du conseil d'administration du C.C.M.

Il a reproché en particulier aux officiers et aux membres des caisses de n'avoir, pour la majorité, donné aucune réponse à des questions majeures qu'ils devaient étudiées au cours de l'année: fonds de sécurité, méthodes d'administration, amalgamation, publicité.

Il a souhaité que les "officiers et les membres se réveillent et prennent plus d'intérêt dans le succès de leur caisse populaire et dans le maintien du français au Manitoba!"

"Plusieurs gérants des C.P. manquent de formation technique et pratique"

De son côté, M. René Toupin, secrétaire de la Centrale des Caisses, a déploré le déclin des caisses scolaires: seules 10 des 45 caisses scolaires fonctionnent bien présentement. Dans la majorité des cas, les parents et les instituteurs ou autres éducateurs ne donnent aucun appui à la caisse scolaire.

Quant aux réunions régionales groupant ensemble les officiers de plusieurs caisses, elles ont été très bien suivies dans les centres ruraux, mais en ville ce fut un échec!

Commentant sur les efforts répétés de la Centrale pour aider les gérants et les autres officiers à acquérir une formation technique et pratique, M. Toupin dut admettre que la plupart des gérants ne demandaient pas ces services que la Centrale met à leur disposition, avec comme résultat que les caisses végètent et ne donnent pas satisfaction à leurs membres.

Trophées des caisses

Conformément à la tradition, il y eut la remise des trophées aux caisses gagnantes des concours de l'épargne pour l'année 1966-67; la Caisse des SS. Martyrs-Canadiens, celui du concours des sociétaires; l'Ecole secondaire de Lorette et l'Ecole élémentaire de La Salle ont gagné le concours des caisses d'épargne scolaires.

Nouveaux officiers du C.C.M.

Le nouveau conseil d'administration du Conseil de la Coopération du Manitoba est composé de: MM. P.-A. Frossais, Eloi Gagnon, J.-A. Leclerc; et des nouveaux membres, MM. Germain Gosselin (St-Malo), Gilbert Mignot (St-Vital), Lucien George (Ste-Anne), élus pour trois ans; et Jacques Molicard, élu pour un an.

Mme Georges-P. Vanier a été élue au conseil d'administration de la Banque de Montréal au cours de la 150e assemblée annuelle de cette institution bancaire. L'élection de Mme Vanier a été communiquée par M. Arnold Hart, président du conseil d'administration de la Banque. Une vérification préliminaire indique que Mme Vanier serait la première femme à siéger au conseil d'administration d'une banque à charte canadienne.

Plus de 350 parents, étudiants et professeurs se réunissaient à l'école secondaire Gordon Bell de Winnipeg le lundi soir 4 décembre pour écouter un groupe de spécialistes leur parler de marijuana et LSD: ci-dessus de gauche à droite, Dr J. L. Ledger, psychiatre, M. Clive Bate, directeur exécutif du Children's Home de Winnipeg, M. Victor Wyatt, surintendant des écoles de la division de St-Vital, l'inspecteur E. J. J. Mahoney, de la Gendarmerie Royale, et M. D. A. Grey, directeur du Service des narcotiques au département fédéral de la Santé et du Bien-être. Au cours de cette soirée organisée par la Fédération manitobaine "Home and School & Parent-Teacher" avec l'appui des Associations de Professeurs et de Commissaires, il fut question de l'usage et de la vente de narcotiques dans le Grand-Winnipeg; de la responsabilité de la société adulte envers les jeunes qu'on ne sait ni comprendre ni aider et qui parfois, par esprit de révolte, se réfugient dans le monde "psychédélique" par l'usage de drogues; d'une campagne de renseignements auprès des étudiants pour les mettre au courant des dangers d'un tel usage, etc. Disons que ce fut une soirée de discussions-renseignements, mais qu'on n'y prit en fait aucune décision définitive. (Photo Winnipeg Tribune)



Grâce à un octroi substantiel de la Commission du Centenaire, d'Ottawa, par les bons soins de M. Nicholas Goldschmidt, le Cercle Molière a pu organiser une tournée en deux temps... à Edmonton et à Gravelbourg. La troupe a donc présenté "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas au collège St-Jean d'Edmonton le dimanche 10 décembre dernier: dans l'après-midi pour les étudiants, dans la soirée aux adultes. Ils joueront la même pièce le samedi soir 16 décembre prochain au collège Mathieu de Gravelbourg. La photo ci-dessus a été prise vendredi dernier à Winnipeg au moment où les voyageurs montaient en train, en route vers Edmonton: on y voit les comédiens, Mme Alphonse LaRivière, Mlles Carmelle LeGal, Danielle Colette et Diane Prince, MM. Gilles Guyot, Jacques Bernard, Claude Dorge et Jean-Louis Hébert (absent dans la photo, le magistrat Robert Trudel); l'équipe technique,MM. Alphonse LaRivière et Roland Dufault; et l'agent d'affaires, M. Louis Aubry. D'Edmonton ils revenaient à Winnipeg par avion. Le voyage à Gravelbourg se fera par autobus, aller et retour. (Photo Perrin du Manitoba)

Débat sur le séparatisme au Collège de St-Boniface

Le mercredi soir 6 décembre avait lieu au Collège de St-Boniface un événement unique en ces dernières années, soit un débat solennel sur un sujet brûlant: le séparatisme ou l'indépendance du Québec.

L'assistance formée des universitaires et d'un nombre appréciable de gens de l'extérieur écouta avec grande attention la joute oratoire. On applaudit aux mots d'esprit, on manifesta son humeur lors des déclarations fracassantes. La plupart tâchaient de se faire objectifs, quoique certains ne purent retenir leur émotion lors de déclarations touchant leurs positions établies; car il se trouve des tenants des deux camps au Collège de St-Boniface, Manitoba!

La modératrice, Mlle Louise Auger, présenta le sujet en termes symboliques et amusants, puis lança les orateurs au jeu: MM. Albert Dubé et Raymond Lafond, défenseurs du fédéralisme, MM. Martial Marcoux et Maurice Cormier, tenants de la thèse séparatiste.

La discussion s'ouvre par le discours de M. Dubé. Il prêche l'entité politique où l'ensemble n'est pas détruit et il semble insister particulièrement sur le "devoir" du citoyen canadien-français. C'est-à-dire, le service public doit l'emporter sur le gain personnel. Or cette attitude suggère le progrès et non le recul. Et si on se laisse aller au séparatisme, on risque une politique de recul. Le séparatiste considère les réalités du présent en s'appuyant sur des arguments du passé et il semble rejeter le "devoir" du Canadien français qui doit voir à l'épanouissement de la langue et de la culture canadienne-française sur un plan international. De plus, le Canada doit demeurer "la patrie". Or une division économique ne serait pas très profitable, c'est évident. M. Dubé termine sur un ton plutôt cynique en exposant l'apparente lâcheté du mouvement séparatiste.

M. Cormier prend la parole. Il doit justifier l'indépendance québécoise. L'indépendance est une question de principe, car elle veut conserver la dignité d'un peuple; c'est la liberté et le concept d'humanité qui entrent en jeu. La dispersion des groupes minoritaires canadiens-français rend l'égalité impossible. Le droit constitutionnel est purement théorique, car il considère tout l'ensemble canadien-français dans une lente assimilation destructrice. Alors, pourquoi lutter pour une "abstraction"? C'est le temps d'adopter la politique d'indépendance qui reflète le combat d'esprits lucides pour la liberté canadienne-française.

Or, M. Lafond ne semble trouver rien de sérieux dans "tout ce brouhaha"! Son discours est basé sur "le standard économique et la puissance matérielle du pays". Si le Canada est puissant, c'est dû à l'unité des efforts et à la coopération de groupes différents. Après avoir fourni cet exposé d'affirmations gratuites, M. Lafond juge qu'il est temps d'attaquer le séparatisme. "Le repli sur soi est un geste maladif", M. Lafond est convaincu: les problèmes canadiens-français n'intéressent qu'eux-mêmes, car ils n'ont pas su s'intégrer dans une perspective mondiale, internationale. Ce manque d'initiative peut s'expliquer par la faiblesse d'éducation dans le passé. Or, laissons tomber le passé et réveillons-nous à la situation actuelle; surtout, ayons plus de "guts" et moins de "gueule". M. Lafond reprend l'idée de "devoir" envers la patrie, cette "patrie dont nous sommes responsables". Il ne faut pas trouver une solution à la situation en ayant recours au séparatisme, car ce mouvement n'est que l'invention de rêveurs et de faux philosophes. Abandonnons "je me souviens" pour "je me réveille". Car les plaintifs sont incompétents et leur problème est d'ordre psychologique.

Cette dernière phrase laisse la parole à M. Marcoux. Contrairement aux orateurs précédents, M. Marcoux évite les badinages inutiles pour démontrer la distinction nette entre Canadiens français et anglais. Il souligne l'impossibilité d'entente entre ces deux "races", tant que l'une est considérée comme étant une minorité. Les Canadiens français ne veulent plus une identité minoritaire; ils ont décidé d'être maîtres chez eux. D'où les mouvements RIN et RN.

Les discours sont terminés. La modératrice annonce la discussion ouverte entre les panélistes. On a pu souligner quelques remarques intéressantes, sinon amusantes, qui ont trait aux discours précédents. M. Lafond affirme que le peuple n'a pas confiance dans le séparatisme. M. Marcoux répond habilement, disant que le mot "séparatisme" est une mauvaise conception de la situation, il s'agit plutôt d' "indépendance". C'est trop fort, et M. Dubé insiste que c'est le séparatisme qui est en cause. S'ensuit un orage de "tout de même" et M. Cormier intervient pour affirmer que le séparatisme est un bien relatif à la dignité humaine. M. Lafond se réveille et les "guts" sont lancés sur le tapis. Il prêche la prise de conscience en opposition à la révolte. A ce moment, M. Dubé déclare que le séparatisme est un pari perdu, et qu'il n'a aucune preuve d'actions positives de sa part. M. Cormier sent alors le besoin de revenir sur le point de la dignité humaine, mais M. Lafond est décidé d'avoir le dernier mot: l'économie canadienne démontre que les Canadiens français n'étaient pas assez instruits pour progresser dans ce domaine.

La modératrice intervient pour arrêter la discussion et elle annonce que les juges vont se retirer pour discuter des mérites du débat. Pendant l'absence des juges, on fait appel à l'auditoire. Les panélistes répondent à quelques questions et, peu après, les juges reviennent.

M. B. Pénisson s'avance pour présenter le jugement: le Père A. Surprenant, M. A. Gaborieau et lui-même ont considéré la forme et le fond du débat. Premièrement, la forme: le côté fédéraliste semble l'emporter grâce au vocabulaire et au ton ironique. Par contre, les séparatistes se sont servis d'un vocabulaire passionné, mais l'élocution était trop rapide. Ensuite, le fond: personne ne nous a vraiment convaincus. Les affirmations sont trop gratuites et on remarque qu'il y a eu peu de statistiques relatives au sujet. Les données restent à prouver et le débat n'est donc qu'un point de départ vers une étude des faits concrets.

Claude Boux

La Cité Desjardins

QUEBEC — L'Assurance-Vie Desjardins a inauguré le 5 décembre, à Lévis, un immeuble qui représente le premier élément d'un ensemble modulaire. Dans l'esprit des autorités de l'institution, cet édifice n'est que la première étape d'un tout pensé, destiné et prévenu en fonction des besoins et des exigences d'une marche avec le progrès.

Fondée par les Caisses populaires en 1948, l'Assurance-Vie Desjardins est devenue, selon les directeurs, la première institution d'assurance-vie canadienne-française quant à son volume d'assurance en vigueur. C'est ainsi qu'on met en relief le fait que ce volume d'assurance en vigueur qui était de $3,439,730 en 1950 a suivi une progression qui atteignait approximativement $2,050,000,000 le 30 novembre dernier.

"Une cité de l'assurance-vie"

C'est en s'appuyant sur ces chiffres que l'administration de l'Assurance-Vie Desjardins a pensé et créé — en prévision d'une progression constante de ses opérations — un complexe de cinq édifices qui, dominant les hauteurs de la rive sud, en face de Québec, deviendra dans quelques années une véritable "cité de l'assurance-vie" au Canada français.

Le premier immeuble, celui qui a été inauguré le 5 décembre — pourra loger jusqu'à 400 employés, le second pourra en recevoir 250 autres et le troisième, 50. En définitive, lorsque la "Cité de l'Assurance" sera construite, plus de 2,000 employés y travailleront.

De concert avec les architectes, les dirigeants de l'entreprise ont conçu des édifices libérés des clichés et du formalisme. Les lignes s'inspirent du module (source lointaine de la première forme d'habitation, que l'Expo a revalorisé avec Habitat 67), s'appuyant essentiellement sur des croisements géométriques de "verticales", "d'horizontales" ainsi que des jeux d'angles (particulièrement dans la salle des réunions).

Jeux d'angles et aussi jeux d'ombres que les architectes ont recherchés afin de mettre en relief et d'animer le plus possible la valeur du béton utilisé dans la construction de l'édifice.

"L'emploi du béton est une autre manifestation de la tendance de l'architecture moderne dans son retour aux sources, dit un communiqué préparé par le Service des relations publiques de l'Assurance-Vie Desjardins. C'est la simplicité de la ligne, la vérité du matériau.

"Elle est bien révolue en effet cette époque de structures recouvertes, "enveloppée" de décorations, "habillée" de pierre et de brique. C'est une architecture en "ossature" d'où se détachent à la fois les valeurs propres du matériau . . . les fibres, le tissu . . . éléments de vie, et l'animation du jeu des lignes imprimées dans le matériau lui-même."

Cette définition des lieux décrit bien l'atmosphère de confort, de facilité et de simplicité qui règne dans l'édifice où les employés sont déjà à l'oeuvre et travaillent à l'aide d'un matériel de bureau des plus moderne et perfectionné.

Les constructeurs de l'édifice affirment que l'abondante utilisation du matériau brut, notamment le béton, a contribué à ramener le coût de construction d'un tel édifice (cinq étages) passablement au-dessous de la moyenne du prix de revient d'édifices conventionnels.

Les relations France-Canada ne sont pas dans l'impasse

OTTAWA — Pour la seconde fois en autant de jours le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, abordait le 8 décembre la question des relations de notre pays avec la France. La veille à Montréal, M. Martin avait fait allusion à ce "conseiller régulier" du Canada, "à qui on ne demande jamais d'avis, mais qui nous en donne". Le 8 décembre, c'est avec sérénité qu'il a fait mention de nos relations avec la France.

Voici le texte de la déclaration de M. Paul Martin:

"Il ne fait aucun doute que les propos du général de Gaulle ont réveillé des antagonismes du passé qu'on s'empressait d'oublier et ont soulevé au Canada, et aussi dans l'opinion publique française, une tempête de protestations. Mais faut-il en conclure que nos relations avec la France se butent dorénavant à une impasse et qu'il faille abandonner notre effort d'obtenir l'aide de la France pour donner une dimension internationale à notre politique de bilinguisme et de biculturalisme?

"Je crois pour ma part que ces craintes ne sont pas justifiées. Il m'apparaît évident, au contraire, qu'il existe au Canada, tant chez les Canadiens de langue française que chez ceux de langue anglaise, un appui général à l'égard des deux points fondamentaux relevés par le premier ministre dans sa déclaration du 28 novembre en réponse au général de Gaulle. D'une part, il appartient aux Canadiens eux-mêmes d'élaborer entre eux, dans un esprit de coopération, les moyens susceptibles de résoudre les problèmes auxquels le Canada fait face à l'heure actuelle. D'autre part, le Canada conscient de son avenir et de ses besoins, n'a pas l'intention d'abandonner sa politique de rapprochement avec la France et le peuple français en vue d'établir une coopération plus étroite et plus étendue. En conséquence, le gouvernement fédéral souhaite avant tout que nos échanges avec la France connaîtront un nouvel essor aux deux niveaux de gouvernement, le fédéral et le provincial.

"Le gouvernement fédéral n'a jamais fait obstacle et ne s'objectera jamais aux rapports qui peuvent se développer entre la France et les provinces, notamment le Québec, en vertu des accords passés entre le Canada et la France. Il désire simplement prendre part au mouvement d'échanges entre les deux pays, pour donner ainsi plus de poids à sa politique nationale et pour compléter, augmenter même, le taux des échanges entre la France et les provinces. L'apport de la France à l'évolution canadienne est précieux pour nous tous et nous souhaitons seulement que cet apport s'étende au Canada entier et qu'il vise en particulier les régions ou les besoins sont les plus pressants.

"Je dois m'entretenir le 12 décembre à Bruxelles avec M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères de France. Il serait naturel si cet entretien touchait aux domaines de notre coopération et aux moyens susceptibles de l'accroître."

LONDRES — M. Harold Wilson a rejeté l'idée de gouvernements autonomes pour l'Ecosse et le pays de Galles, dans une réponse écrite à une requête de l'unique député nationaliste gallois aux Communes, M. Gwynfor Evans. Ce dernier demandait qu'un projet de loi en ce sens fût déposé en alléguant que 61 pour cent des Ecossais comme des Gallois désiraient avoir leur propre Parlement.

Les Etats généraux, écho en Chambre des Communes

OTTAWA — Pour la première fois depuis qu'il siège en Chambre des communes, le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a senti le besoin le 8 décembre d'offrir une cinglante réponse aux propos d'un député libéral, en l'occurrence M. Bryce Mackasay, député de Verdun.

Le mardi précédent, commentant la publication du rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme, M. Stanfield avait fait allusion en ces termes aux travaux des Etats généraux: "Récemment, disait-il, les Etats généraux se sont réunis. On peut se demander jusqu'à quel point ils étaient représentatifs, mais ils ont donné l'impression de grouper des gens sérieux, engagés dans une discussion sérieuse".

Le jeudi soir, au cours du débat sur le budget et dans un discours particulièrement virulent ponctué d'applaudissements et d'exclamations des libéraux, le député de Verdun, M. Mackasay, avait réussi à dire avant que le président ne l'interrompe: "Le député (en parlant de M. Stanfield) a dit une chose qui m'a surpris. Deux fois, il a parlé des Etats généraux de la province de Québec comme d'un groupe d'hommes sérieux qui discutent de problèmes sérieux. Ce sont ces mêmes Etats généraux qui ont refusé d'arborer le drapeau du Canada à leur conférence, l'autre fin de semaine. Tout ce que je puis conclure . . ."

Le député allait justement conclure lorsque le président mit fin au débat. Vendredi M. Stanfield accusa M. Mackasay d'avoir dénaturé ses propos et de vouloir faire de la politique partisane sur un sujet aussi délicat que celui de l'unité nationale. Il a mentionné que son parti refuserait d'en faire autant et qu'il avait cru que les libéraux seraient assez sages pour les imiter.

"La déclaration du député de Verdun (dont M. Stanfield a dit qu'il avait reçu du caucus la mission de l'attaquer) n'était pas justifiée et je ne pense pas qu'on puisse aller plus bas qu'en dénaturant pour des fins politiques des propos sur l'unité nationale."

"Bien que cette intervention soit très provocante, ajouta M. Stanfield, j'ai demandé aux députés conservateurs de ne pas contre-attaquer car il s'agit là d'un sujet beaucoup trop important. Je ne m'intéresse pas beaucoup au député de Verdun, mais j'exhorte mes amis d'en face à prendre la situation en main et de mettre fin à ce genre d'irresponsabilité.

Plus tard, M. Sharp vint à la rescousse de M. Mackasay en disant que nul député n'avait travaillé plus dru et avec plus de succès à la cause de l'unité nationale. "Je ne tolérerai pas, ajouta-t-il, qu'on accuse le député de Verdun de vouloir détériorer les relations entre Canadiens de langue française et de langue anglaise. C'est une accusation sans fondement et quoi qu'ait dit le député de Verdun, ce n'est pas ce qu'il cherchait à faire."



Le Club Kiwanis de St-Boniface—St-Vital vient de compléter l'aménagement de son Centre de Loisirs pour personnes âgées. Situé dans le nouveau Centre Culturel de St-Boniface, angle de la rue Des Meurons et de l'avenue de la Cathédrale, le cercle offre des activités récréatives, ainsi qu'un salon confortable, où les membres peuvent lire, regarder la télévision ou simplement causer. Le club sera ouvert à partir de midi jusqu'à 4 h. 30 du lundi au vendredi et est destiné à servir toute personne âgée de 65 ans ou plus, de la région de St-Boniface, Norwood et St-Vital. L'ouverture officielle aura lieu le dimanche 17 décembre prochain à 2 h. p.m. Ceux qui désirent devenir membres et le public en général sont invités à assister aux cérémonies et à faire l'inspection du Centre. Des membres du Club Kiwanis seront à la disposition des invités pour leur fournir des renseignements au sujet des conditions pour devenir membre et sur le programme établi pour le Centre.

Commentaires remis à plus tard

Depuis que le premier livre du rapport de la commission Laurendeau-Dunton, consacré aux "langues officielles" du pays, a été lancé publiquement par le premier ministre Pearson le 5 décembre, nous avons lu attentivement tout ce qu'ont publié les divers journaux de l'Est et de l'Ouest, pris de nombreuses notes, préparé un plan d'article éditorial, etc. Mais toujours dans l'attente du texte "français", car il convient de ne commenter sérieusement et personnellement qu'après avoir lu le texte même et non seulement ce que d'autres en disent.

Mais voilà, ce texte "français" n'est pas encore disponible ici au Manitoba. Erreur de l'imprimerie de la Reine qui n'a envoyé que le texte anglais de ce rapport où l'on prône pourtant l'égalité des deux langues officielles et qui se veut "une véritable planification linguistique" pour assurer dans les faits cette égalité.

Nous préférons donc remettre à plus tard nos commentaires sur le rapport, au lieu d'écrire au moyen de notes puisées dans les autres journaux. Au fond, nous adoptons l'attitude de certains grands chefs politiques de l'heure qui, eux aussi, jugent bon de ne confier leurs impressions et commentaires qu'après lecture attentive du texte même du rapport.

Toutefois, pour assouvir la fin de nos lecteurs, voici le texte des recommandations contenues dans ce premier livre qui sera suivi de neuf autres où les principes généraux trouveront de multiples applications concrètes dans maints domaines de la vie canadienne.

Les 14 recommandations

OTTAWA — Voici, au texte, les 14 recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme contenues dans le 1er volume de son rapport final déposé le 5 décembre aux Communes:

Nous recommandons:

1. Que l'anglais et le français soient formellement déclarés langues officielles du Parlement du Canada, des tribunaux fédéraux, du gouvernement fédéral et de l'administration fédérale.

2. Que les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario déclarent d'elles-mêmes qu'elles reconnaissent l'anglais et le français comme langues officielles, et qu'elles acceptent le régime linguistique découlant de cette déclaration.

3. Que toute province canadienne dont la minorité linguistique officielle atteindra ou dépassera 10 pour cent déclare qu'elle reconnait l'anglais et le français comme langues officielles et qu'elle accepte le régime linguistique découlant de cette déclaration.

4. Que les provinces autres que le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario reconnaissent l'usage du français et de l'anglais dans leurs assemblées législatives, et que ces provinces procurent à leurs minorités francophones les services appropriés en français.

5. Que des districts bilingues soient créés au Canada et que par voie de négociation, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial concerné fixent les limites exactes de chacun.

6. Toutefois, si les négociations entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province concernée étaient rompues avant la conclusion d'un accord, nous recommandons à l'un et à l'autre, chacun agissant de son côté, de déclarer sans délai officiellement bilingues les régions que chacun aura délimitées.

7. Nous recommandons la création d'un conseil de révision fédéral-provincial. Les principales fonctions de ce conseil seront: a) de désigner comme district bilingues, les régions ou la minorité officielle viendrait à atteindre le seuil de 10 pour cent; b) de rayer du nombre des districts bilingues, ceux où l'importance numérique de la minorité officielle aurait notablement décru.

8. Que les gouvernements provinciaux modifient la législation touchant les municipalités de manière à faire disparaître tout obstacle qui s'oppose à l'emploi de l'anglais et du français dans les administrations locales.

9. Nous recommandons, pour la région de la capitale fédérale:

a) Que soit pleinement reconnue, dans toute la région, l'égalité de statut des langues française et anglaise;

b) Qu'à tous les échelons de l'administration publique, les services soient accessibles dans les deux langues;

c) Que l'usage du français et de l'anglais soit permis dans les débats de tous les gouvernements locaux; que tous les règlements soient rédigés et publiés dans les deux langues; que tous les principaux documents publics soient accessibles dans les deux langues et que tous les services administratifs soient dispensés dans les deux langues;

d) Que tous les tribunaux acceptent que les plaidoiries soient faites en français ou en anglais et que les tribunaux de première instance puissent rendre la justice dans les deux langues;

e) Que l'enseignement soutenu par les pouvoirs publics soit aussi accessible en français qu'en anglais, et soit d'une égale qualité dans les deux langues;

f) Que les mesures nécessaires fassent l'objet de discussions et de négociations entre les deux gouvernements provinciaux concernés et le gouvernement fédéral.

10. Nous recommandons que soit reconnu dans les systèmes scolaires le droit des parents canadiens de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix; l'application concrète de ce principe sera fonction de la concentration démographique de la minorité.

11. Nous recommandons que le paragraphe qui suit devienne l'article 93a de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique:

Chaque province établira et soutiendra des écoles primaires et secondaires utilisant l'anglais comme unique langue d'enseignement et des écoles primaires et secondaires utilisant le français comme unique langue d'enseignement, dans les districts bilingues et les autres régions appropriées que déterminera la législation provinciale; mais aucun terme du présent article ne sera interprété comme interdisant les écoles où l'anglais et le français auraient une importance égale en tant que langues d'enseignement, ou celles qui pourraient dispenser l'enseignement dans une autre langue.

12. Nous recommandons l'adoption d'une nouvelle version de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui pourrait se lire comme suit:

a) L'anglais et le français sont les deux langues officielles du Canada.

b) Dans les Chambres du Parlement du Canada et dans celles de toutes les provinces, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des Chambres fédérales et des Chambres du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec, seront tenus dans ces deux langues; l'une ou l'autre pourra être utilisée dans les plaidoiries et les procédures devant tout tribunal créé en vertu du présent Acte, et devant toute cour supérieure du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec, ainsi que dans les documents qui en émaneront.

Les lois du Parlement du Canada et les lois des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec seront promulguées et publiées en anglais et en français.

c) Les dispositions du paragraphe B s'appliqueront à toute autre province où le nombre des personnes ayant l'anglais ou le français pour langue maternelle atteindra ou dépassera 10 pour cent de la population ou à toute province qui déclarera que l'anglais et le français sont ses langues officielles.

d) Dans toute province, dès que la population anglophone ou francophone d'une région administrative appropriée aura atteint une proportion importante, cette région sera constituée en district bilingue, et on adoptera des lois fédérales et provinciales stipulant que les services administratifs et judiciaires dans ce district seront assurés dans les deux langues officielles.

e) Aucune disposition du présent article ne sera interprétée comme réduisant ou restreignant l'emploi d'une autre langue, établie au Canada par une loi actuelle ou future par la coutume.

13. Nous recommandons: a) que le Parlement fédéral adopte une loi sur les langues officielles; b) que le gouverneur général en conseil désigne un commissaire général aux langues officielles chargé de veiller au respect du statut du français et de l'anglais au Canada.

14. Nous recommandons: a) que les Assemblées législatives des provinces officiellement bilingues adoptent une loi sur les langues officielles; b) que les provinces officiellement bilingues créent, chacune à ses propres fins, un poste équivalent à celui de commissaire fédéral aux langues officielles.

L'actuel article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est ainsi libellé:

Dans les Chambres du Parlement du Canada et de la législature du Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des Chambres susdites devront être tenus dans ces deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Canada établi en vertu de la présente loi ou devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émaneront.

Les lois du Parlement du Canada et de la législature du Québec devront être imprimées et publiées dans l'une et l'autre de ces langues.

En dix livres

OTTAWA — Si la commission Laureandeau-Dunton a consacré son premier livre aux "langues officielles", c'est que cette question lui semble "préalable", et ce même si elle ne permet pas de rejoindre certains des aspects les plus décisifs de la "crise" que traverse actuellement le Canada.

Le thème "des deux sociétés et des deux majorités", qui avait déjà été abordé dans le rapport préliminaire publié en février 1965, sera étudié progressivement — à partir d'une série de questions limitées — dans les tomes que publiera la commission d'ici la fin de 1968.

Dans l'avant-propos du premier livre publié le 5 décembre, les commissaires précisent:

"L'ampleur du mandat confié à la Commission est telle que, sous l'angle qui lui est propre, celle-ci aurait pu légitimement enquêter sur tous les aspects de la vie en société au Canada. Bien entendu, il a fallu se limiter. Les thèmes qui seront abordés restent nombreux: c'est pourquoi notre rapport comprendra un certain nombre de livres ou parties importantes; il s'agit donc de division intellectuelles. Un livre parfois occupera un volume entier, et parfois formera une partie d'un volume."

Après une "introduction générale" (contenue dans le premier livre), les commissaires doivent étudier:

— Les langues officielles — c'est le premier tome qui a été publié le 5 décembre.

— Le monde du travail, secteur public et secteur privé, ainsi que le statut socio-économique des Canadiens de diverses origines ethniques.

— L'éducation, dans ses rapports avec les langues officielles et les cultures.

— La capitale fédérale.

— Le Parlement, le Cabinet et la Cour suprême.

— Les associations libres.

— Les autres groupes ethniques et leur apport à l'enrichissement culturel du Canada.

— Les arts et les lettres.

— Les communications de masse.

A ces neuf livres viendra s'en ajouter un autre qui groupera les conclusions générales du rapport. Les commissaires soulignent eux-mêmes que l'unité ne pourra se révéler que peu à peu — mais que l'échelonnement du rapport permettra de donner à des questions importantes un relief qu'elles n'auraient pas eu autrement.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage ABC Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**

TARIF DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00 Etats-Unis: $5.00
Pays de l'Amérique du Sud: $5.50
Tous les autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Hommage de NBC aux Canadiens à l'occasion du Centenaire

NEW YORK — La National Academy of Television Arts and Sciences a rendu hommage au Canada et à sa télévision, à l'occasion du centenaire canadien.

Le programme télévisé faisait partie d'une série de trois émissions internationales et donnait une reproduction des plus grands succès de la télévision canadienne, avec un bref regard en arrière sur l'édification, l'opération et la diffusion de la télévision au Canada.

Le programme, qui s'intitulait: "Salut à la télévision canadienne", insistait sur les efforts de créativité du Canada, dans le documentaire, les sports et les émissions enfantines.

L'émission parlait également des Canadiens qui ont franchi la frontière pour paraître au petit écran américain, comme Lorne Greene, vedette de télévision d'Ottawa.

On remarquait les comédiens Johnny Wayne et Frank Shuster, de Toronto, Peter Jennings, d'Ottawa, du ABC-TV et l'acteur Hume Cronyn, né à London, Ontario.



Quelque 90 professeurs de français des divisions scolaires St-Boniface, Rivière-Seine et Rivière-Rouge ont profité d'une demi-journée de recyclage dans l'avant-midi du 6 décembre sous la triple direction de Miles Elise Comte (professeurs de 1ère et 2e années), Yolande Gendron (3e, 4e et 5e années) et Léonie Guyot (6e, 7e et 8e années). M. Marcel Lancelot, principal de l'école Provencher où eut lieu cette importante session de recyclage, était l'organisateur. Dans la photo prise dans son bureau au moment de la pause-café l'on voit, de gauche à droite, assises, Miles Huguette de Moissac, professeur de 1ère année à l'école Taché, Priscille Cormier, professeur de 8e année à l'école Taché, Léonie Guyot, vice-principale de l'école Provencher, la Rév. Sr Cécile Turenne, S.N.J.M., principale de l'école Marion, Miles Elise Comte, principale de l'école Taché, et Yolande Gendron, vice-principale de l'école Marion; à l'arrière, debout, M. Marcel Lancelot, principal de l'école Provencher. (Photo Perrin du Manitoba)

"Votre passage en Afrique sera comme une injection"

(L'article qui suit a été publié dans la revue "En Afrique" par le Père Emile Legault, c.s.c., qui relate les grandes lignes du message apporté par le cardinal Paul-Emile Léger lors de son voyage en terre africaine en décembre 1966. Le cardinal Léger a quitté Montréal le lundi 11 décembre dernier pour Dakar, Sénégal, via New York. A New York il monta dans un avion d'Air Afrique. Bien qu'il n'ait pas révélé dans quel pays il exercera définitivement son nouveau ministère missionnaire auprès des lépreux, on croit que ce sera dans un pays francophone de l'ouest du continent noir.)

Le cardinal Léger est allé là-bas et l'injection a été réciproque: les chrétientés noires étaient heureuses et tonifiées en recevant "un de ceux qui avaient élu le Pape", leur allégeance au Siège de Pierre s'en trouvait comme affermie. Le cardinal, de son côté, connaissait une joie sensible à prendre le pouls chrétien de ces communautés vivantes, ferventes comme aux premiers âges de l'Eglise.

Voici comment tout cela avait commencé. En lisant, un jour, une revue missionnaire, le cardinal apprenait que des lépreux, en Afrique, mouraient de faim littéralement. Rejetés par l'opinion, refoulés dans des havres de détresse, souvent incapables de cultiver la terre, ils devaient non seulement subir l'atroce maladie mais appeler, de leurs pauvres mains atrophiées, la nourriture indispensable... qui ne venait pas.

On connait la sensibilité du cardinal: dès cette minute, il décida de se pencher sur les lépreux, en alertant la générosité jamais défaillante de ses diocésains. "Fame Pereo" naissait; c'est à l'enseigne de la faim qui tue que s'organiserait un grand mouvement de charité en direction de l'Afrique.

Aux yeux du cardinal, la lèpre n'est pas une maladie ordinaire: elle a une dimension biblique. Si le Christ s'y est tant intéressé, au cours de son passage sur la terre, c'est, semble-t-il, parce qu'elle apparaît comme la synthèse terrible du mal qui est dans le monde, depuis la faute des origines. D'autres maladies sont pénibles, crucifiantes; celle-ci les surclasse toutes par son caractère dévastateur. Elle est l'humiliation suprême des corps; elle exténue à petit feu, elle provoque la répulsion, elle n'est pas acceptée par l'opinion. Les lépreux sont des hors-la-loi. Raison supplémentaire de s'y intéresser en obéissant à une impulsion pleinement surnaturelle. Comme lui disait une petite religieuse italienne tout entière donnée aux soins des lépreux, il faut voir le Christ derrière chacun de ces malades, autrement ... c'est impossible. Le cardinal a voulu visiter pratiquement toutes les léproseries (sauf une, trop éloignée) qu'il a aidées, grâce aux fonds souscrits lors des campagnes de "Fame Pereo". Il donnait sa main à baiser, il palpait les mains sans doigts, les visages tuméfiés; il voulait tant, à force de sympathie, apporter le réconfort du coeur. Et les lépreux souriaient, d'un pauvre sourire grimaçant, devant le grand homme blanc, venu de si loin pour connaître leur détresse et l'alléger.

Le Christ existe

Le plus émouvant des léproseries n'est pas le spectacle de la misère corporelle, de cette lente agonie d'hommes et de femmes d'aujourd'hui qui observent, à longueur de journée, leur personnelle destruction... Le plus émouvant, c'est la consécration des bons Samaritains que font des prêtres, des religieuses, des laïques auprès des lépreux. Ne cherchez pas une justification humaine à leur dévouement; elle n'existe pas. "Il faut voir le Christ derrière chacun de ces malades..." disait la petite religieuse italienne. Je suis sûr qu'une pensée de foi permanente les conduit tous et toutes, là-bas, et leur donne l'énorme courage qu'il faut pour recommencer, chaque matin, avec le sourire.

La petite Soeur Xaverius soigne les lépreux depuis dix-huit ans. Elle a connu, au départ, une terrible répulsion. Pendant des mois, elle a demandé au Seigneur le courage de tenir. C'est maintenant acquis: elle a surmonté ses allergies. Mais elle se sait condamnée: elle n'a pas contracté la lèpre, mais une impitoyable décalcification des os la détruit, chaque jour. Elle n'en a plus que pour deux ans de vie; elle le sait. Mais son entrain n'en est pas pour autant diminué: elle demeurera la providence vivante de ses amis, les lépreux, jusqu'au bout.

Des jeunes filles noires, des chrétiennes toute neuves, font bon marché des perspectives de mariage pour se consacrer au soin des lépreux, leurs frères endoloris.

Un abbé de Terwangne reprend, chaque matin, la route dans sa camionnette-dispensaire où il couche et célèbre la messe, pour aller vers les lépreux dispersés qu'il soigne au bord de la route: un homme consacré.

Une petite religieuse africaine, elle-même lépreuse, vit au milieu d'une léproserie: elle passe ses journées parmi ses compagnons et ses compagnes de l'innombrable misère. Elle est un rappel vivant de l'acceptation, par amour pour le Christ. Elle se fait catéchiste; elle donne un sens à la souffrance.

Si le Christ n'existait pas, le Christ qui a voulu devenir, sur la Croix, victime sanglante pour les péchés des hommes, après une agonie où il avait sué une sueur de sang, l'allégresse dans le dévouement de tous ces bons Samaritains serait inexplicable. Ils sont des coutumiers de la foi et de l'espérance. Ils et elles témoignent le Christ par toute leur vie. Ils et elles incarnent l'Evangile dans son contexte le plus âpre, dans sa pleine dimension d'absolu. Ils et elles sont des "absolus": "Tout ce que vous avez fait aux plus petits de ceux que j'aime... c'est à moi que vous l'avez fait".

L'accueil fait au cardinal

Un accueil triomphal. Pourtant, le cardinal ne se présentait pas comme un personnage. Il l'avait dit et répété: "Je ne viens pas vous apporter quelque chose; je viens recevoir". Il était sincère. Ce qui a conquis les foules, c'est sa simplicité et sa chaleur humaine. Il aura été le plus merveilleux ambassadeur de Rome (sans mandat officiel, il était tout de même, aux yeux des gens, un représentant du Vatican) et du Canada : un homme débonnaire qui entrait, d'emblée, dans le jeu et qui témoignait par tous ses gestes de sa joie véritable à rencontrer les humbles. Les Africains sont simples et spontanés; le cardinal a pris l'initiative de la cordialité, il n'en fallait pas plus pour conquérir les coeurs. Son passage dans les différentes missions avait été annoncé à l'avance : à chaque endroit, des foules se pressaient, venues parfois de très loin, à pied, comme les affluences de jadis, quand le Christ passait. C'était la première fois qu'un cardinal visitait la région. Et ce cardinal oubliait les rigueurs du protocole : il devenait le bon pasteur souriant et infatigable... oui. Le cardinal s'est consacré aux gens, littéralement. Depuis le petit matin jusqu'à la tombée des journées. Il avait décidé qu'il ne s'appartiendrait pas pendant un mois et il a tenu sa gageure. Il a célébré des pontificales, ordonné des prêtres africains, conféré des baptêmes d'adultes, fait des confirmations, béni une cathédrale en pleine brousse, posé la première pierre d'un petit séminaire, béni des dispensaires et une pouponnière érigés grâce à "Fame Pereo", il a adressé la parole tout près de cent fois, il a distribué des vêtements et des couvertures aux lépreux, il a pris des enfants dans ses bras qu'il embrassait comme un bon papa, il a gagné les coeurs. On parlera longtemps, là-bas, de la "grande visite" venue du Canada.

Collégialité en acte

Au cours de la deuxième session du Concile, on a beaucoup discuté de la collégialité de l'épiscopat. Entendez par là la responsabilité commune de tous les évêques du monde à l'égard de l'Eglise universelle. La question est restée en plan, en attendant la prochaine session. Il semble pourtant qu'une majorité se dessine en faveur de cette grande réalité de l'Eglise : ce serait bien aux Apôtres, collégialement pris, et à leurs successeurs, les évêques d'aujourd'hui, que s'adressait la parole du Christ: "Allez, enseignez toutes les nations..."

Sans préjuger des intentions du Concile, le cardinal a joué le jeu de la collégialité. Il a rencontré une quinzaine d'évêques d'Afrique, dont plusieurs Noirs, et il a échangé avec eux un baiser fraternel. Il n'était pas un étranger qui venait brouiller le paysage : il était l'un d'entre eux qui assumait avec eux une responsabilité d'Eglise. A la suite d'une ordination qu'il venait de conférer à des prêtres indigènes, il disait à l'évêque noir du diocèse: "Je me suis substitué à vous, un moment et je vous rends maintenant ces fils que je viens d'ordonner; mais ne craignez pas, ils sont bien légitimes : j'y ai mis tout mon coeur".

Il a laissé à chaque évêque un millier de dollars, pour aider à la pastorale du diocèse. Il n'était pas un intrus : par lui, c'est l'Eglise qui est à Montréal qui épaulait les différentes Eglises qui sont en Ouganda, au Rwanda, au Burundi, au Cameroun... L'Eglise totale est une grande concertation qui ne connait pas les frontières juridiques des Etats temporels.

Le cardinal plus "mordu" que jamais

Le cardinal est revenu d'Afrique plus "mordu" que jamais. Il a connu l'expérience d'une chrétienté en plein élan. C'est avec une ombre de nostalgie qu'il compare sa chrétienté montréalaise, où il doit faire une enquête sociologique pour connaître le nombre des baptisés démissionnaires, avec ces chrétientés d'Afrique, où des milliers de catéchumènes aspirent, au mépris de leurs fatigues et de leurs patiences, à la faveur du baptême.

Les pauvres sont évangélisés ... L'Afrique est actuellement une des terres d'élection de la grâce. Les âmes là-bas s'ouvrent à l'Evangile, parce qu'elles ne sont pas encore freinées, paralysées par le matérialisme et par l'orgueil. Notre chrétienté canadienne est un peu vieillie : elle a contre elle l'accoutumance. Il lui manque souvent le jaillissement printanier de la grâce, la ferveur des premières semailles. Quand il fait des projets pour accentuer une conspiration de charité au profit de l'Afrique, le cardinal n'oublie pas que toute générosité d'inspiration surnaturelle est une application de l'Evangile, le moyen de redonner à notre foi un dynamisme perdu. Il est allé en Afrique "pour recevoir", comme il disait; en donnant largement de leur superflu, les fidèles du cardinal seront sans doute, les obligés des Africains. Ils recevront... plus qu'ils ne donneront. Toute souffrance est implorante : la misère des lépreux, a un sens. Au moment où elle sollicite les coeurs, elle promet, en retour, la moisson des grâces de foi : souveraine récompense. Le cardinal a été bien inspiré de mettre son diocèse dans un climat de charité supplémentaire. Personne n'y perdra.

La Première Banque au Canada

Avec la parution du tome II de "La Première Banque au Canada", l'histoire fascinante et originale d'un aspect jusqu'ici insuffisamment connu du développement du Canada est maintenant complète.

L'ouvrage, qui retrace l'histoire de la Banque de Montréal au cours des 150 dernières années, fait la lumière sur de nombreux détails du passé national et campe le portrait de personnalités dont l'oeuvre risquait de sombrer dans l'oubli. Du point de vue historique, La Première Banque du Canada évoque avec vivacité le rôle que les banquiers, les hommes d'affaires, les commerçants, les bâtisseurs et divers autres hommes clairvoyants ont joué dans l'essor du Canada au cours des heures parfois difficiles des 150 dernières années.

L'ouvrage, écrit par Merrill Denison, historien réputé, spécialiste de l'histoire économique, sera sans doute accueilli aussi favorablement par la critique que le premier tome, l'année dernière; en effet, le tome II est peut-être plus envoûtant et mieux documenté encore que le premier. L'auteur y situe avec souplesse le déroulement des événements auxquels la Banque de Montréal a participé dans le cadre grandiose des péripéties de l'histoire nationale et internationale d'une époque particulièrement mouvementée.

Tous ceux qui s'intéressent au passé du Canada apprécieront particulièrement la lumière que cet ouvrage exceptionnel jette sur certains événements peu connus, et la verve avec laquelle Denison présente le rôle de la banque dans les grandes circonstances qui ont modelé les destinées du pays. Denison se surpasse quand il esquisse le portrait de certaines personnalités particulièrement marquantes du passé. Comme le premier tome, le nouveau volume sur La Première Banque au Canada est somptueusement illustré et contient, en planches hors-texte, 19 reproductions en couleur de peintures exécutées, sur commande spéciale, par divers artistes canadiens réputés. Elégamment relié et splendidement imprimé, le tome II de La Première Banque au Canada ajoute une documentation précieuse à la bibliothèque déjà abondante qui existe sur l'histoire du Canada.

Districts bilingues, pierre angulaire du régime proposé par le rapport BB

NDLR — La Commission Laurendeau - Dunton consacre plusieurs pages de son rapport à expliquer le régime des districts bilingues qu'elle recommande pour l'ensemble du pays. Voici quelques-uns des passages saillants à ce propos:

329. Nous nous sommes attachés jusqu'ici à décrire les régimes linguistiques au niveau fédéral et à celui des provinces. Leur mise en oeuvre, à l'échelle du Canada ou de chaque province concernée, affectera surtout les services centraux des gouvernements en cause et les relations des citoyens avec les organes de l'administration publique. Si nécessaires et si bénéfiques qu'elles soient, ces seules réformes ne suffiront pas à assurer une véritable égalité de chances aux deux langues officielles là où cette égalité est possible. Nous devons d'abord prévoir un ensemble de pratiques linguistiques qu'utiliseront les organismes fédéraux et provinciaux au sein des collectivités où sont dispensés leurs services. Nous devons en outre élaborer des règles et des normes d'action pour les commissions scolaires et autres institutions municipales.

330. Notre objectif sera, en conséquence, d'obtenir de tous les pouvoirs publics intéressés une action convergente afin que la minorité d'une région donnée reçoive des services dans sa langue. Car ce qui compte vraiment, ce n'est pas tant la reconnaissance d'un droit spécifique que la réorientation, sur le plan linguistique, d'un ensemble d'institutions relevant des trois niveaux de gouvernement. Leur action conjuguée modifiera sensiblement, dans un lieu bien délimité, les conditions de vie de la minorité.

331. Nous allons donc proposer la création de "districts bilingues", c'est-à-dire de zones spéciales à l'intérieur desquelles les compétences fédérale, provinciale et locales définiront et établiront un régime linguistique approprié. Ces districts seront des régions où la minorité officielle est assez importante pour justifier le genre de réorientation linguistique qui nous paraît souhaitable. Nous allons proposer que le cadre du district bilingue soit défini principalement par la consolidation des groupes de la minorité linguistique officielle. Ce cadre géographique répondra ainsi à des besoins linguistiques réels.

332. La consolidation parait nécessaire pour plusieurs raisons d'ordre pratique. Il est certain que les ressources humaines sont plus riches et plus diversifiées au sein d'une région homogène et assez vaste que dans une municipalité isolée. Il y aura en outre de bonnes raisons d'y grouper un grand nombre de services fédéraux, provinciaux et municipaux, pour y servir une minorité suffisamment importante. Dans le domaine scolaire en particulier, la nécessité et la possibilité de dispenser un enseignement secondaire dans la langue de la minorité sont bien plus grandes dans des régions comme l'Outaouais - Saint Laurent, en Ontario, ou le Nord et l'Est du Nouveau - Brunswick, qui sont françaises dans une forte proportion, que dans une paroisse rurale où la minorité française est isolée au sein d'une région de langue anglaise.

333. Le regroupement des minorités en districts bilingues s'impose aussi pour des motifs d'ordre psychologique. Dans les parties du pays où la minorité a une importance, non pas seulement locale, mais régionale, sa présence est bien mieux perçue par la majorité. Dans ces régions, il sera plus aisé, à l'ordinaire, de persuader la majorité de reconnaître la langue de la minorité que là où le fait minoritaire passe quasi inaperçu. Par ailleurs, la reconnaissance de sa langue au niveau régional aura une grande importance morale pour la minorité, qui se sentira ainsi mieux acceptée, mieux enracinée et plus vigoureuse. La reconnaissance de droits linguistiques clairs et indiscutables au-delà du territoire de la municipalité ou de la commission scolaire accroîtra la vitalité culturelle de la minorité.

334. Nous reconnaissons en principe l'utilité de recourir aux lignes de démarcation des divers gouvernements locaux actuels pour minimiser le risque de confusion et fournir une base à nos propositions concernant les responsabilités des administrations locales. Toutefois, comme la région habitée par une minorité linguistique s'étend, dans plusieurs cas, bien au-delà des circonscriptions administratives existantes, chacune devra être traitée comme un ensemble.

335. Le district bilingue n'est ni une nouvelle compétence ni, à proprement parler, une nouvelle structure administrative. Il visera plutôt à faire converger, au plan linguistique, des services émanant de compétences existantes. Notre but reste le même: être équitable à l'endroit des minorités de langue officielle et ne pas imposer aux majorités des obligations trop lourdes.

La délimitation des districts

336. Pour y parvenir dans une région donnée, nous allons nous demander quelles règles permettront de délimiter un district bilingue. Dans ce but, nous utiliserons la division de recensement comme unité statistique, car celle-ci nous permettra de découvrir les noyaux linguistiques, fût-ce de manière approximative. La division de recensement n'est pas, à proprement parler, une division administrative puisqu'elle ne sert qu'aux fins du recensement. Mais elle est plus sûre que beaucoup de divisions administratives parce que plus stable. En outre, l'une de ses raisons d'être c'est précisément de rendre compte de la composition linguistique du Canada. Elle permet donc de suivre localement, d'un recensement à l'autre, l'évolution de chaque groupe de langue officielle.

337. Mais quelles divisions de recensement devrons-nous retenir? Celles, évidemment, où vivent un nombre suffisant de minoritaires d'une langue officielle — que le recensement rejoint par la catégorie "langue maternelle". Nous suggérons, dans une première étape, que la proportion de 10% serve de critère pour déterminer les divisions de recensement à retenir. Sans être parfait, il permet de rejoindre la plupart des groupes minoritaires, tant anglophones que francophones.

338. Cinquante - quatre divisions de recensement satisfont au critère que nous proposons. Quarante-trois d'entre elles sont situées en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick; les autres se trouvent en Nouvelle-Ecosse (4), dans l'Ile-du-Prince-Edouard (1), au Manitoba (4), en Saskatchewan (1) et en Alberta (1). Si l'on examine bien la situation, on remarquera que, dans la plupart des cas, et surtout dans les trois provinces officiellement bilingues, ces divisions de recensement sont contiguës . . .

Le régime des districts bilingues

350. Ici encore, nous allons nous inspirer de l'exemple du Québec, où l'on peut dire que plusieurs des éléments du district bilingue existent déjà. Nous retrouverons quelques-uns des domaines déjà examinés dans l'étude des provinces bilingues, comme la justice et l'administration. Mais ici, au niveau des districts, les deux compétences, fédérale et provinciale, vont se rencontrer sur un même territoire; il s'y ajoutera une troisième dimension: celle du gouvernement qui est une émanation des provinces.

351. Au niveau des districts les gouvernements locaux sont seuls à exercer une fonction législative. On devra selon nous exiger des conseils municipaux et autres corps publics à caractère local, situés au sein d'un district bilingue, qu'ils permettent l'emploi des deux langues officielles dans leurs délibérations, et que leurs arrêtés et règlements soient rédigés et publiés en anglais et en français.

352. Dans le domaine judiciaire, il importe que partout au Canada les tribunaux situés au sein des districts bilingues acceptent que les plaidoyers soient faits en anglais ou en français, et fournissent au besoin, un service de traduction approprié. Ceci vise les tribunaux provinciaux aussi bien que fédéraux. Les tribunaux de première instance devront donc être dotés d'une capacité bilingue réelle. Tous les formulaires et tous les ordres de cour devront être rédigés dans les deux langues officielles. Des services sténographiques bilingues et des services d'interprétation devront y être disponibles, même s'il faut, pour y parvenir, recourir à des équipes mobiles. En outre, comme nous l'avons déjà vu dans notre étude des provinces bilingues, les cours d'appel devront offrir des services analogues.

353. Nous prévoyons que la création des districts entraînera d'importantes conséquences au plan administratif. Tous les bureaux provinciaux et fédéraux situés dans un district bilingue devront pouvoir, grâce à la composition de leur personnel, traiter en anglais et en français avec la population, que ce soit de vive voix ou par écrit. Ce n'est pas que tout le personnel doive être bilingue: un certain nombre d'employés bilingues suffiront pour assurer ces services. Ces employés pourront répondre aux lettres ou demandes de renseignements en anglais ou en français, selon le cas. Les formulaires, avis, communications, etc., seront bilingues ou facilement disponibles dans l'une et l'autre langue. La signalisation sera bilingue (ou, peut-être dans le cas des signaux routiers, pictographiques).

354. Dans les districts bilingues, les administrations locales dispenseront leurs services dans les deux langues officielles — qu'il s'agisse de communications orales ou écrites — selon les modalités définies dans les paragraphes qui précèdent. On accordera la priorité aux services qui entraînent un contact personnel: service social, hopitaux et police. Avec le temps, tous seront en état de remplir leurs fonctions auprès du citoyen anglophone ou francophone dans sa propre langue et, dans la mesure du possible, de comprendre sa culture

Plus de 400 personnes au Souper-Rencontre de l'AMMI

Dimanche dernier, le 10 décembre, eut lieu le Souper-Rencontre de l'AMMI au gymnase du Juniorat des Pères Oblats à St-Boniface. Cette année encore au-delà de 400 personnes prirent part à cette rencontre missionnaire.

De larges kiosques illustraient le thème de la Rencontre. Celui du centre représentait un immense champ de blé où l'on pouvait voir ici et là les portraits agrandis des missionnaires soutenus par les Equipes Missionnaires de l'AMMI: le Père Louis G. Magnan, missionnaire au Lesotho; les Pères Emery Mulaire, Jacques Lehay, Louis Jolicoeur, Aimé Aubin, missionnaires en Bolivie. Ceux-ci présentaient en même temps tous les missionnaires, prêtres, religieux, religieuses, et membres d'Instituts Séculiers. Au haut du kiosque on lisait ces mots du Sauveur: "La moison est abondante, peu nombreux sont les ouvriers".

Au coin gauche, en haut également, sur le bleu ciel qui faisait le fond de ce kiosque, on pouvait voir un large portrait du Père Paul Gorieu, de la Maison des Retraites Villa Maria, décédé récemment dans la force de l'âge. Il représentait ceux qui tombent à la tâche et qui ne sont pas remplacés très souvent. Ceux qui ont connu cet apôtre des laïcs et qui l'ont vu dans ce kiosque regarder cet immense champ de blé ont compris qu'il pensait à eux, à l'apostolat propre aux laïcs, qui n'est pas assez présent en mission à côté de celui propre au prêtre pour assurer l'avenement du régne d'amour que le Christ est venu établir sur terre. C'était aussi souligner que le prêtre, le missionnaire qu'il faut pour la moisson d'aujourd'hui, c'est le prêtre, le missionnaire qui sait accueillir son frère, qui sait lui faire confiance, qui sait dialoguer avec sérénité, franchise et amour.

Sur le parol gauche du kiosque on voyait un bonhomme confortablement assis en pyjama dans une chaise "lazy boy" et l'inscription: "Pourquoi reste-tu à rien faire, regarde la moisson". Sur la paroi de droite les membres des Equipes Missionnaires étaient représentés à l'oeuvre, apportant leur collaboration aux ouvriers de la moisson.

Le kiosque de gauche présentait en larges dimensions le portrait d'un pauvre lépreux surmonté de l'inscription: "Ce pauvre est ton frère", et au fond à droite s'allongeait une surface déserte sur laquelle apparaissait un arbre désséché et seul: miroir de la misère et de la solitude du pauvre. Ce pauvre ne sera pas évangélisé tant qu'on ne lui procurera pas un minimum de bien-être. Le ventre affamé n'a pas d'oreille, a-t-on dit, et c'est vrai. Ce pauvre était là pour faire réaliser aux laïcs de toute profession, de tout métier, le rôle indispensable qu'ils pourraient jouer en pays en voie de développement en allant non pas en riches, mais en serviteurs, aider ces frères de là-bas à s'aider eux-mêmes. C'est dans ce contexte que l'évangélisation aurait ses meilleures chances de succès.

Sur la parol gauche de ce kiosque on voyait un mur de pierres sur lequel était inscrit: "Refus d'aimer": sur celui de droite, une chaude poignée de main avec ces mots: "l'accueil du pauvre". Ainsi se trouvaient représentées les deux attitudes opposées qu'on rencontre à tel ou tel degré, face à la misère et à la solitude du pauvre.

Le kiosque de droite présentait un large dessin du Cardinal Léger près duquel s'élevait un grand édifice de la ville de Montréal reliée par l'océan à une hutte d'Afrique. Sur la paroi de gauche on lisait: "Des actes en plus des paroles", paroles mêmes du Cardinal dites pour réveiller la conscience de nombre de chrétiens bien établis et satisfaits de leur confort au sein d'une société opulente, alors que la plus grande partie de nos frères vivent dans la misère et souffrent de la faim. En se rendant comme simple missionnaire en Afrique, le Cardinal a voulu se faire la voix de ce pauvre, "mon frère", s'adresser aux gens de chez-nous et du monde du bien-être, attirer l'attention des ouvriers de toutes sortes pour aider ces frères abandonnés. Sur la paroi de droite on lisait: "Il a tout quitté, ses amis, le confort, pour aller là-bas". Le Cardinal disait dans une interview: Je m'en vais là-bas, c'est pour vous inviter d'y venir.

C'est dans ce contexte que s'est déroulé le programme de la soirée qui a suivi le souper. En présentant le sens de la soirée, M. Gérard Freynet, de Ste-Anne-des-Chênes, représentant de l'Equipe d'aide au P. Magnan, fit ressortir les trois sortes de vocations missionnaires: celle de certains qui sont appelés à quitter leur pays d'origine pour aller à l'étranger; celle de tout chrétien, où qu'il soit, qui doit être missionnaire dans son propre milieu de vie, de travail, de loisir; celle de tout chrétien qui doit collaborer à l'apostolat de ceux qui ont tout quitté pour aller à l'étranger.

M. et Mme Frank Woodley, couple missionnaire depuis sept ans et de retour d'Afrique, furent interviewés par M. et Mme René Mulaire, de St-Pierre-Jolys, représentants de l'Equipe d'aide au Père Mulaire. Le témoignage qu'ont donné M. et Mme Woodley a révélé à tous le mystère de l'appel de certains à la vocation missionnaire à l'étranger, l'esprit de foi exceptionnel de ce couple et leur amour du pauvre de là-bas. On peut employer les mots dont Mme Woodley s'est servie pour les membres de l'organisation "Mission Helpers" à laquelle ils appartiennent et les appliquer à eux: "C'est surprenant ce que des gens ordinaires peuvent faire d'extraordinaire là-bas". Le film présenté révéla pour sa part l'activité variée des laïcs qui vont ainsi aider en mission. Ce dernier nous montra la misère, les besoins immenses de nos frères de là-bas.

Un mini-rapport sur l'activité de l'AMMI (Association Missionnaire de Marie Immaculée) fut lu par Mme Léon Alary, de Winnipeg, représentant l'Equipe d'aide aux vocations missionnaires et au P. Aubin de Bolivie. Dans un premier point elle présenta le thème de l'année développé dans les rencontres régulières des membres des Equipes qui peuvent assister aux réunions et présenté en dernière page de la revue l'Ami du Foyer sous des titres comme ceux-ci: Etre miséricordieux, Etre à l'écoute, Etre accueillant, etc. Dans un deuxième point, elle montra l'efficacité de l'aide apportée par les Equipes Missionnaires de l'AMMI. Et l'assistance participa à quelques chants de Noël, accompagnée à l'orgue par Mme Henri Campagne et dirigée au micro par M. Gilles Mulaire.

Et ce fut le tour des Oblates Missionnaires (Institut Séculier qui groupe des jeunes filles vivant leur consécration à Dieu dans un style de vie laïque), et de leur jeune compagne noire, Mlle Patricia Clements, auteur de compositions et de mélodies genre "negro spiritual". Sur un fond de théâtre bleu très foncé et parsemé d'étoiles se détachait un groupe d'Oblates en robes de couleur turquoise sur lesquelles brillait un bouquet de corsage argenté; au milieu Mlle Clements en robe blanche. Mlle Clements exécuta quelques-unes de ses compositions: "Shout of joy" — "Cri de joie" qu'elle alterna de l'anglais au français; "I am waiting"; "Walk", en français: "Toi"; "Abba"; "God's love"; "Father"; As long as I love", en français: "Un monde d'amour". Le groupe exécuta aussi "Les Tout-petits" de Ginette Ravel. Mlle Clements et ses compagnes furent fortement et longuement applaudies. Pour la circonstance, un orchestre composé d'un Noir, M. Bob Leddie, tromboniste, de M. Melvin Young et M. Glen Brennan, deux Indiens du Petit Séminaire d'Otterburne, le premier tambourinant sur des "bongos", le second jouant de la guitare; au tambour W. Warner Gallard, et à l'orgue, Mlle Marcella Pelechaty, Oblate. On trouvera plusieurs des chants exécutés au Souper-Rencontre sur les disques de Mlle Patricia Clements, qui seront sur le marché d'ici Noël: un long-jeu en anglais paraîtra avec deux 45 tours en français. A en juger par la réception qu'ont eue les chants de Mlle Clements, il n'y a pas de doute que ses disques seront un succès.

Le R. P. Omer Robidoux, en l'absence du Père Arthur Lacerte, provincial des Oblats, se fit l'interprète de ce dernier. Il présentta les remerciements d'usage et exprima à l'assistance ce qui l'avait frappé dans le kiosque des blés.

Le R. P. Lomer Laplante, directeur de l'AMMI, remercia le Père Robidoux et plus spécifiquement les membres de l'AMMI et tous ceux qui ont rendu profitable et belle cette autre Rencontre missionnaire, et en particulier les invités du jour: M. et Mme Woodley, les Oblates Missionnaires et leur jeune compagne, Mlle Clements, qui a su mettre ses talents au service du Seigneur. Puis en quelques mots il souligna la véritable signification du kiosque du centre qui est un appel à tous pour une évangélisation d'aujourd'hui où sont présents laïcs et prêtres comme ouvriers de la moisson.

Un café suivit, qui permit à tous d'échanger leurs impressions et de fraterniser.

Cette magnifique rencontre a demandé la collaboration de plusieurs. Le directeur de l'AMMI et les responsables tiennent à remercier tout d'abord le supérieur du Juniorat, le Père Jean-Paul Isabelle, pour avoir mis le gymnase du Juniorat à la disposition de l'AMMI en cette occasion; les Pères qui ont apporté leur collaboration; et les Religieuses qui ont préparé le café. Ils veulent remercier aussi Mlle Yvette Gagnon, Oblate, et ses compagnes pour l'exécution artistique des kiosques; pour le transport de ces derniers le samedi et le lundi, MM. Noël et Marcel Jolicoeur, Melvin Young et Glen Brennan, Denis Champagne et Ernest Fontaine, Roland et Benoit Jolicoeur; pour le montage des kiosques, MM. Wilfrid Fortier, Jules Boisjoli et Henri Campagne.

Enfin un merci spécial de la part du directeur de l'AMMI et au nom de tous à M. Wilfrid Fortier, maître de cérémonies de la Rencontre, qui s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de dévouement, et aux responsables des Equipes: M. Norbert Pelland, M. Guy Mulaire, Mlle Gisèle Magnan, pour leur collaboration toujours appréciée et bienvenue.

La réunion annuelle des Anciens

Voici un aperçu sommaire de la réunion annuelle de l'Association des Anciens Elèves du Collège, tenue au collège le dimanche trois décembre. Ce compte rendu ne se veut pas exhaustif en raison de l'espace. Il vise à donner quelques détails de la réunion en plus de la composition du nouveau conseil d'administration.

Environ soixante anciens étaient présents dont LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et Antoine Hacault.

Les rapports du président, M. Laurent Gagné, et du trésorier, M. Georges Picton, furent présentés, après quoi s'ensuivit une discussion portant sur l'Association des Anciens. Lors de la présentation des résolutions, on approuva, notamment, une résolution demandant que le nouveau conseil d'administration des Anciens organise une soirée-gala pour l'année 1968.

Quinze membres furent élus au nouveau conseil d'administration pour l'année 1967-68. Il s'agit de MM. Laurent Gagné, Georges Druwé, Robert Painchaud, Dr Jean-Marie Huot, Emile Pelletier, Michel Monnin, Dr Georges Sabourin, Maurice April, Laurent Bisson, Guy Roy, l'abbé Hervé Dansereau, Mme Monique Hébert, Laurent Roy, Claude Bernier et Hubert Balcaen.

Les membres participants au colloque sur le collège étaient MM. Roland Couture et Alfred Monnin, ainsi que Son Exc. Mgr Antoine Hacault. M. Couture parla de la représentation du collège à l'extérieur. Il souligna qu'il y a des divergences profondes chez les Anciens eux-mêmes, en ce qui a trait à la représentation du collège à l'extérieur.

M. le juge Monnin répondit surtout aux questions posées par l'assistance. Il fit ressortir, entre autres, qu'il n'y a pas eu d'augmentation valable dans le nombre d'étudiants au cours universitaire ces dernières années et que cette baisse doit être reprise.

Mgr Antoine Hacault, recteur du collège, parla du collège depuis le changement d'administration. Son Excellence expliqua la collaboration qui existe entre le Petit Séminaire, le Juniorat et le Collège.

UNION NATIONALE FRANCAISE

Le vendredi soir 8 décembre, un groupe d'enfants des membres de l'Union Nationale Française offrirent une petite soirée récréative aux malades et aux vieillards de l'hôpital Taché en présentant un programme de chants, mimes, morceaux de musique, récitations, etc.

Ce même groupe d'enfants fera les frais du programme de divertissement à l'occasion du dépouillement de l'arbre de Noël de l'U.N.F. Cette fête aura lieu à 2 heures de l'après-midi, le dimanche 17 décembre, au Centre Culturel de St-Boniface où le Père Noël a rendez-vous avec tous les enfants de l'Union Nationale Française.

Notre soirée du Jour de l'An, commençant à 11 heures du soir, le 31 décembre, aura lieu à la salle St-Louis de France. On peut se procurer les billets chez M. Schmitt, tél.: 233-5692, ou chez M. J. Chabalier, tél.: 233-5786.

La traditionnelle fête des Rois sera organisée cette année tout spécialement à l'intention de nos membres. L'entrée sera gratuite sur présentation de la carte de membre. On choisira un Roi et une Reine. Donc, cordiale invitation à tous nos membres, anciens et nouveaux, à la soirée du samedi 6 janvier à la salle St-Louis de France.

Comité de publicité

Rapport hebdomadaire du "100 nons"

Vendredi soir dernier, le "100 nons" fut le paradis des artistes masculins. Le premier en liste, Marcel Gosselin, s'aventura sur l'estrade miniature, et au son de sa guitare interpréta une vieille chanson "bilingue": "La plume de ma tante est sur le bureau de mon oncle", et sans trop d'hésitation la salle répondit, à la surprise de Marcel. Ceci lui donna un point d'appui: il avait gagné son auditoire. Il nous présenta sa seconde chanson en disant ces mots: "Les gens les plus importants sont les plus oubliés: "Les Vieux". C'est cette chanson qui lui valut sa grande victoire comme chanteur lors de son dernier spectacle au "100 nons" avec Paul Dégagné. Donc, il se lance dans du Jacques Brel, ce grand compositeur, qui instruit en même temps qu'il émeut. Ensuite il s'installe sur son petit banc, en face de l'auditoire, tête levée vers le projecteur et nous interprète: "Un barbu sans barbe", d'Adamo, "Comme la guerre frappe le soldat, elle frappe aussi la famille", avec "Mère Douloureuse". Tout son spectacle se déroule sur son petit banc, et recrée les émotions devant les yeux de chacun fixés sur Marcel. Ensuite, une autre vieille chanson d'un chef-d'oeuvre américain qui s'intitule: "Tom Dooley", et les applaudissements n'ont pas cessé qu'il chante au son de sa guitare: "Un ami". Avec Marcel, s'envole le temps; il nous semble qu'on voudrait l'entendre davantage, mais le temps ne nous le permet pas.

Le maître de cérémonies se lève et nous annonce que le prochain chanteur est un grand six pieds; on sait sans plus d'information que c'est Paul Dégagné, qui, s'installant sur la scène, corrige le maître de cérémonies: "C'est 6 pieds, 6 pouces". Dès sa première chanson, il se met en train avec un éventail de gestes éblouissants: "Le jour où la pluie viendra" de Bécaud. Pendant qu'il interprète sa prochaine chanson, il s'initie au même jeu que Marcel, celui de s'installer sur un banc, mais n'y reste pas longtemps, car avec "Angélique" il se lève, et du bout du doigt, choisit son "Angélique", parmi l'auditoire. On le reconnait aussi à son grand geste prononcé du salut qui est familier à Gilles Vigneault. Ensuite vient "Crier ton nom", d'Adamo, et fait exactement ce que la chanson indique. Cette chanson est une, parmi d'autres, des plus singulières de son répertoire. Ce qu'il y a de remarquable chez Paul est qu'il entre dans sa chanson et oublie tout le reste: on l'éprouve dans "La Nuit", avec beaucoup de transpiration du chanteur, et de bravos de l'auditoire. La prochaine chanson n'est pas une chanson calme, pour lui permettre de se reposer, mais avec "Génération d'Aujourd'hui", on peut s'imaginer le rythme que par le titre. Un "encore" le ramène sur la scène avec Marcel Gosselin qui, cette fois, l'accompagne et chante une chanson qui est en tête de son répertoire, "Aline".

Le "100 nons", vendredi, a fait connaissance du meilleur débutant, Michel Robidoux. Ce type possède le truc de "double voix", c'est-à-dire qu'il a enregistré ses chansons sur bobines, et en même temps qu'il chante, on entend cette bobine qui l'accompagne. Il chante ses propres compositions et l'une qui s'intitule "Toi et Moi" mérite une mention. Cloué sur son siège par les applaudissements assourdissants, il brise son record comme débutant en interprétant une quatrième chanson. Il s'en excuse. Bravo Michel!

Les yeux fixés sur l'estrade, on attend ce personnage, l'ancienne voix du poste CKSB, le chanteur de la Boite à Chansons, le "Patriote" à Montréal, et le directeur et metteur en scène du Cercle Molière: "Jean-Guy Roy". Aux deux membres habituels de l'orchestre s'ajoute André Martin, "la voix du Ranch 1050 du poste CKSB", et le débutant Michel Robidoux. Il a interprété pour nous du Ferrat, du Ferland, du Dubois et du Jean-Guy Roy. Il triomphe dans deux chansons, l'une de Jean-Pierre Ferland, et fait un bond avec Jean Ferrat, ordonné par Gérald Allard avec "Nuit et Brouillard". Ensuite, aveuglé par le projecteur, il voulait dédier sa prochaine chanson, mais il ne peut pas. "Complainte à ton visage". "Une chanson plus sérieuse", dit Jean-Guy et tombe dans une chanson émouvante de Ferland: "Feignez de dormir". Ensuite, c'est le thème draguer, "Savez-vous ce que c'est que draguer, c'est racoler". En autre mot, c'est l'histoire d'une Boite de nuit à Montréal . . . "Pour rester dans l'esprit du concile, dit Jean-Guy (pour changer de sujet), il interprète sa propre composition "La Confession", qui va du comique à la politique, à la "pilule". Ensuite une chanson dédiée à l'aumônier du "100 nons", le Père A. Surprenant, S.J., "delerium tremens" — "Les Noces d'Or" de J. P. Ferland. Il nous plonge dans le pathétique ,avec yeux fixés. La chanson expliquée le mieux fut "J'ai souvenance". "Ce sont des souvenirs que Jean-Guy nous révèle; des coins chers de Montréal. Les coins qui ont existé, qui ont changé, et d'autres demeurent". La demi-heure est vite passée et deux "encores" le cloue sur la scène. On crie de l'auditoire, et Jean-Guy exécute l'ordre de "Marie la couche" — "Ce grand sport." Mille félicitations, Jean-Guy!

Réal Lévêque,
co-publicitaire.

Cours d'espagnol

Mme Hyacinthe Morassutti, qui enseigne depuis quelques années avec succès des cours de français au collège de St-Boniface, y lancera dès janvier prochain des cours d'espagnol pour les intéressés. On sait l'engouement qui régna dans le Grand-Winnipeg en faveur de cette langue durant les mois qui ont précédé les Jeux Panaméricains. Sans doute que cette ferveur n'est pas totalement éteinte.

Les cours auront lieu chaque vendredi soir au collège de St-Boniface. De même que Mme Morassutti se sert de la méthode "Voix et Images de France" pour son cours de français, ainsi elle emploiera la méthode "Voix et Images d'Espagne" pour son nouveau cours.



Le Concorde, le premier long-courrier supersonique, a été présenté officiellement à Toulouse, France, le 11 décembre. Air Canada doit prendre livraison de quatre avions de ce type en 1973-1974. Chacun de ces appareils, qui voleront à 1,450 milles à l'heure, coûtera environ $20,000,000, le double d'un jet ordinaire.

Chronique sportive

La tenue des Canadiens surprend les amateurs de hockey de l'Est et de l'Ouest!

par Jacques LEMOYNE

Si vous suivez le hockey et que vous écoutez les conversations de ceux qui, autour de vous, s'intéressent à ce sport, je suis prêt à parier que les Canadiens défraient au moins la moitié des conversations d'aujourd'hui. L'équipe de Toe Blake passe par une mauvaise période, disent les uns; les Canadiens sont finis, affirment les autres; ça ne peut pas durer disent les optimistes; où vont-ils, se demandent les pessimistes. Personne ne trouve la réponse: on affirme que le club vieillit, que Blake n'a plus la même autorité, que les joueurs ne sont plus désireux de remporter la victoire. Mais où est le malaise véritable? Le sénateur David Molson vient de déclarer que le hockey moderne avait évolué. D'accord, mais dans quel sens? Est-ce que c'est la présence des nouvelles équipes qui cause tant de maux de tête à Blake et à ses hommes? Ce n'est certainement pas l'âge avancé des joueurs qui les fait se comporter comme s'ils étaient continuellement fatigués.

Je n'ai pas d'explication à offrir. Je constate seulement que les Canadiens ont perdu leur rapidité et leur habileté à marquer des buts; ils sont faibles défensivement et ne semblent pas pouvoir trouver l'inspiration dont ils auront besoin pour se sortir de leur marasme. Mais je ne me prononce pas trop rapidement sur leur fin prochaine. On a dit que les blessures ont affaibli l'équipe mais les joueurs blessés reviennent un à un et on verra bien alors combien il faudra de temps au club pour rajuster son tir. Chose certaine, Blake ne semble pas désireux de se départir de ses joueurs. On ne parle plus d'échanges et il n'est pas question de retourner qui que ce soit aux Ligues mineures. C'est un spectre de moins à agiter en face des joueurs actuels, mais qui sait s'il ne serait pas efficace? Un petit voyage à Houston réveillerait peut-être ceux qui croient encore qu'on n'a qu'à jouer pour le Tricolore pour voir l'opposition se sauver. Cette époque est révolue et tant mieux.

Ted Watkins

Le joueur de football Ted Watkins a fait de nouveau la manchette des journaux. Mais cette fois ce n'est pas à la suite de ses exploits sur le terrain de football mais bien par suite de certaines déclarations qu'il vient de faire à la télévision. Watkins n'a pas été tendre pour ses anciens employeurs d'Ottawa qui lui ont préféré le jeune Margene Adkins! Watkins n'est pas aimable non plus pour Atkins qu'il traite de façon méprisante, tout en affirmant qu'il n'en veut à personne. Sur le chapitre de la discrimination raciale Watkins semble ignorer qu'il ne s'agit pas d'être un noir pour souffrir de discrimination: il suffit tout simplement d'être différent. Ce n'est pas la même chose, mais c'est quand même vrai. Il n'y a pas que les Blancs qui pratiquent la discrimination. On n'a qu'à penser à certains massacres au Congo, massacre de blancs qui n'avaient fait que du bien à ceux qui les ont tués. Je songe ici à certains missionnaires et médecins blancs qui ont oeuvré dans ces pays et qui ont été récompensés par une balle dans la tête!

Mais là où W... se trompe c'est quand il cr... seuls les noirs sont des victimes. Là où il se trompe c'est quand il attaque sans le vouloir, ce continent nord-américain qui lui a quand même restitué une liberté que, ni ses ancêtres immédiats, ni ses ancêtres lointains d'Afrique avaient connue avant. Il oublie que ce continent a assuré aux citoyens de races diverses un standard de vie dont il eut le premier à profiter et qu'aujourd'hui, au lieu de poursuivre une campagne de haine et de mépris, la majorité des nord-américains tentent de redonner justice aux noirs. Cela n'excuse pas les ignorants et les ânes savants qui font la moue devant un individu d'une autre couleur qu'eux; les imbéciles de cette espèce empoisonnent la vie de tout le monde, pas seulement celle des noirs. Parlez-en aux juifs, aux polonais, aux Canadiens français qui se sont fait dire assez souvent "speak white." La discrimination est l'héritage de l'ignorance et de la bêtise cultivée comme une vertu. Tant qu'il y aura des hommes il y aura de la discrimination. Ça n'excuse rien bien entendu, et ne justifie rien, mais ça aide un peu à comprendre, quand on veut s'en donner la peine.

La chasse

La saison de chasse est à peu près terminée, sauf pour le lièvre, le loup, et d'autres gibiers d'hiver. Chaque année, en lisant les statistiques des divers gouvernements provinciaux, je me demande s'il y aura encore du gros gibier dans notre pays dans 25 ans? Je lisais dernièrement un article décrivant le massacre des magnifiques ours blancs du nord! On vient les chasser en avion, on les poursuit avec des engins motorisés, on utilise des armes d'une précision dévastatrice et on appelle cela du sport. Les ours blancs sont à la veille de disparaître; les orignaux sont menacés dans l'est du pays où le chevreuil décline rapidement. Même le petit gibier est en voie d'extinction à cause des progrès de la science et de la rapidité avec laquelle les villes envahissent les campagnes. Le chevreuil vit au bord des forêts pour éviter le loup. Les petits boisés sont disparus et le chevreuil s'exile dans les grandes forêts où il ne trouve pas sa subsistance.

Les braconniers y sont aussi pour quelque chose et ils sont plus terribles que les loups, les renards et les coyottes. Il y en a partout, dans toutes les provinces, le long de tous les cours d'eau, près de tous les lacs. Ces gens sont à détruire une de nos plus belles richesses naturelles et il va falloir que d'ici cinq ans au plus tard les Gouvernements équipent des patrouilles très efficaces pour protéger et les chasseurs et pêcheurs sportifs et le grand public qui aime la nature et qui prend plaisir à suivre les ébats des animaux à l'état naturel. On a fait disparaitre le bison des plaines de l'Ouest, l'ours blanc s'en va lui aussi; les chèvres des Montagnes ça n'existe à peu près plus, et je ne parle pas des massacres des phoques! Est-ce là ce que nous voulons faire de ce magnifique héritage que la nature nous a donné?

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Equipe	G	P
Chez Huot	8	1
C.K.S.B.	8	1
Club Belge no 1	6	3
Marion	5	4
The Blues	5	4
Club Belge no 2	5	4
Western Paint	4	5
Canadiens de Naissance	3	6
Twin Cities Painting	3	6
Seals	3	6
Cercle Ouvrier	2	7
Medo-Land	2	7

Haute partie:
M. Ratte 211
Hautes 3 parties:
Dick Bayer 558
Haute partie d'équipe:
C.K.S.B. 898
Hautes 3 parties d'équipe:
Chez Huot 2471

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le mois de décembre avance à grands pas, et comme toujours il sera un mois de festivités et de réjouissances. Avec lui se terminera l'année du Centenaire et aussi la première moitié du terme chevaleresque. Beaucoup d'activités en arrière, des réussites et des faillites. Il faut donc accepter les épines comme les roses, si non, que deviendraient les mérites.

L'année 1968 nous arrivera d'un "bond", car il semble que le 6 janvier sera la meilleure fête des Rois encore vue: le "Banquet des Rois". Il y aura messe dans l'église Ste-Famille, suivie du plus succulent repas imaginable au Club St-Michel, rue Giroux. Puis, en dégustant un bon café, nous pourrons entendre un des meilleurs conférenciers qui nous entretiendra sur l'"âge critique" de l'homme et de la femme.

Le Père Murphy saura nous intéresser tous, quel que soit notre âge: jeunes et vieux, car ceci s'applique à tous.

Car Après-Tout

Au poste CBWFT

JEUDI 14 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Le Monde parallèle
10.00—Tirez au clair
10.30—Cinéma: "Scandale". Comédie policière, réalisée par René Le Hénaff, avec Odette Joyeux, Paul Meurisse et Jacqueline Pierreux.

VENDREDI 15 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Shérif aux 5 étoiles". Western réalisé par J.-L. Portille, avec Jeff Morow, Merry Anders, Jene Ross et Irish Canne.
10.15—Canada Express (C)
10.45—Masques et sortilèges de Venise (C)
11.00—Cinéma: "Trois heures pour tuer". Western réalisé par A. Werker, avec Dawn Andrews et Donna Reed.

SAMEDI 16 DECEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Long métrage: "Le justicier du Minnesota". Western de Sergio Corbucci, avec Cameron Mitchell, Georges Rivière, Diana Hartin, Anthoni Ross et Julio Pena.
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "La mégère apprivoisée". Comédie sentimentale d'Antoine Roman, avec Claudine Dupuis, Carmen Sevilla et Alberto Cosas.

DIMANCHE 17 DECEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.55—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 18 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les quatre saisons
6.55—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "La Belle Romaine". Drame de Luigi Zampa, avec Gina Lollobrigida, Daniel Gelin et Raymond Pellegrin.

MARDI 19 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Histoire d'une ville (diverses villes canadiennes) (C)
11.00—Ciné-Club: "Le Manuscrit trouvé à Saragosse" (Polonais, sous-titré). Aventures de W. J. Has, avec Z. Cybulski.

MERCREDI 20 DECEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robin fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.56—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

Chronique de CBWFT

Beaux Dimanches

Le 17 décembre, aux **Beaux Dimanches**, Radio-Canada présentera à ses téléspectateurs une heure de variétés suivie d'un hommage à Calixa Lavallée.

Vous verrez d'abord, de 8 h. à 9 h., une émission de chansons, de danse, de musique populaire, présentée sous le titre **Laissez dire, laissez faire.** Ce titre vous en rappelle sans doute un autre, celui d'une chanson de Gilbert Bécaud, qui s'intitule **Laissez faire, laissez dire.** C'est d'ailleurs ce refrain qui servira de thème d'ouverture à la première partie des **Beaux Dimanches,** cette semaine.

Laissez dire, laissez faire mettra en vedette les deux jeunes diseuses montréalaises Ginette Reno et Jocelyne Pascal; Nancy Hollowau, chanteuse noire; Lester Wilson, danseur de couleur; l'organiste Earl Grant et son trio; l'ensemble de jazz de Chico Hamilton; les danseurs de George Reick et le chef d'orchestre Michel Brouillette, à qui on a confié la direction musicale.

Laissez dire, laissez faire est une émission de Maurice Dubois.

A 9 heures, toujours dans le cadre des **Beaux Dimanches,** vous pourrez voir et entendre 60 minutes consacrées à Calixa Lavallée. Cette émission, qui se veut à la fois divertissante, comportera l'exécution de plusieurs oeuvres du compositeur. Elle veut aussi souligner le 125e anniversaire de naissance de l'auteur de l'hymne national du Canada.

Josphte Dufresne, pianiste; Denyse Parent et Réjane Cardinal, mezzo-sopranos; Paule Verschelden, soprano; Claude Corbeil, basse; Léonard Bilodeau et Gaston Germain, ténors, participeront à cette émission. Il y aura également les comédiens Huguette Oligny et Pierre Boucher qui agiront comme narrateurs. Signalons aussi la présence de Pierre Hétu qui dirigera l'orchestre et un choeur mixte de 30 voix. L'équipe comprend encore Léo Brisset (décors), Klaus Spieker et Yvon Laroche (dessins graphiques), Solange Legendre (costumes), ainsi que le réalisateur: Noël Gauvin.

C'est une émission riche en documentation que vous verrez aux **Beaux Dimanches,** cette semaine. De la documentation sur films tournés aux endroits même où vécut Lavallée, et de la documentation puisée dans les travaux de plusieurs historiens.

Tour de terre

Tour de terre, tour d'univers, tour de couleurs, **Tour de terre** en couleur sera désormais offert aux jeunes téléspectateurs du canal 3, ceci à compter du samedi 16 décembre, à 4 h. 30. Voilà pour une première bonne nouvelle.

Deuxième bonne nouvelle: Lise (LaSalle) et Jean (Besré) se proposent d'étendre leur **Tour de terre** hors des studios. En effet, ils se rendront, par exemple, à l'émetteur de télévision: question de savoir comment ça se passe entre le studio où se fabriquent les émissions et la maison où le petit écran reçoit les images. Ils iront aussi à l'école de l'automobile; Lise s'inscrira aux cours et apprendra comment fonctionne sa nouvelle voiture.

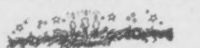
Mais, avec l'apprentissage de toutes ces "mécaniques", Lise et Jean ne délaisseront pas pour autant les autres belles, merveilleuses réalités terrestres. Ainsi, le samedi 16 décembre, l'émission sera entièrement consacrée à un ancien grand serviteur de l'homme: l'âne. La semaine suivante, les deux animateurs iront à la découverte du crocodile et de toute sa famille. Puis ce sera au tour de l'orange d'être de **Tour de terre.**

Chaque semaine, les tout-petits s'instruisent ainsi sur une foule de sujets, tout en s'amusant, grâce à Réjeanne Charpentier, auteur des textes; à François Morel et Pierre Brabant, qui composent la musique des chansons, et à Gilles Sénécal, réalisateur-producteur.

Signalons que **Tour de terre** est non seulement apprécié des jeunes Canadiens, mais aussi des enfants de la Suisse et de la Belgique, où les émissions sont également télévisées. Le réalisateur reçoit d'ailleurs un courrier volumineux venant d'outre-mer.

Nous offrons à tous nos amis et clients nos meilleurs souhaits pour un

Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année



FONTAINE & COMPAGNIE

165, avenue Provencher Tél.: 233-7425

Souhaits sincères

de JOYEUX NOËL et de BONNE ANNÉE

MARION BEAUTY NOOK

CORINNE DUFAULT, prop.

284, rue Marion Tél.: 233-6102

MEILLEURS SOUHAITS

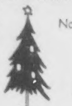
de Noël et de Bonne Année

à tous nos clients et amis

DAVID'S

Articles et Vêtements POUR HOMMES ET GARCONS

135, avenue Marion Tél.: 247-7550



Nous souhaitons à tous nos clients et amis

Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année

Guertin Implements

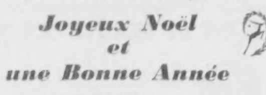
INSTRUMENTS ARATOIRES JOHN DEERE

Ste-Agathe Tél.: 29

Lot 149, chemin du périmètre, près chemin Ste-Anne

St-Vital Tél.: 256-4321

NOS MEILLEURS VOEUX pour un



Joyeux Noël et une Bonne Année

MECKLING FURS

146, avenue Provencher Tél.: CHapel 7-8182

A tous nos amis et clients

Souhaits cordiaux de Noël et du Nouvel An

L'ÉPICERIE ANDRÉ

189, rue La Vérendrye St-Boniface

Téléphone: 233-7837



A l'occasion de Noël et du Nouvel An

Nous offrons nos voeux à tous nos clients et amis

COUTURE MOTORS LTD.

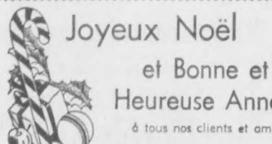
St-Joseph et Provencher Téléphone: CHapel 7-3955

Meilleurs voeux de *Joyeux Noël et de Bonne Année*

à tous nos clients et amis

Produits laitiers **MEDO-LAND**

376, rue Marion Tél.: 233-7114



Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis

THERRIEN'S SUPERETTE

Angle des rues Langevin et Notre-Dame

Téléphone: 233-7030



Meilleurs Voeux de Joyeux Noël et de Bonne Année

à tous nos clients et amis

St. Boniface Messenger Service

138, rue Aubert Tél.: 233-7285

Nos meilleurs souhaits

pour Noël et le Nouvel An

à tous nos clients et amis

Noé Rodrigue

EPICIER ET BOUCHER

433, chemin Ste-Marie Tél.: 233-7097

Joyeux Noël, Bonne Année

à tous nos clients et amis

Epicerie Mager

Bloc Versailles, 181, avenue Provencher

Tél.: CH 7-4101



À TOUS NOS AMIS ET CLIENTS . . .

Souhaits cordiaux de Noël et du Nouvel An

CHAPUT FRÈRES

300, rue Hamel Tél.: 233-7869

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

JOYEUX NOËL ET UNE HEUREUSE ANNÉE



MAURICE LABERGE

Vendeur d'automobiles

STATION-SERVICE "ROCO"

291, rue Archibald (à l'angle de la rue Plinguet)

Téléphone: 233-3919 Résidence: CEdar 3-1882

Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont favorisés de leur clientèle au cours de l'année et leur souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année.

EPICERIE PELLETIER

428, rue Aulneau Tél.: 233-7880

JOYEUX NOËL et BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

à tous nos amis et clients

M. et Mme L.-A. Collette

Boudin et Pâté de foie gras

586, rue Des Meurons Tél.: CHapel 7-7986

Joyeux Noël et Bonne Année

à tous nos amis et clients

IMPRIMERIE PRÉVOST

160½, avenue Provencher

St-Boniface



Nos meilleurs voeux de

NOËL ET DU NOUVEL AN

à tous nos amis et clients

ST. BONIFACE HARDWARE CO.

154, avenue Provencher Téléphone: 233-7043

Meilleurs voeux de Joyeux Noël et de Bonne, Heureuse Année

Rudy's Furniture

R. BILODEAU

860, rue Marion

Téléphones: 247-9074 — 247-3752

MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR

Les Filles de la Croix

Maison Provinciale,

271, rue Archibald, St-Boniface



Meilleurs Voeux

pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis

ED'S LUNCH

187, ave Provencher, St-Boniface

JOYEUX NOËL et Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis

ALOUETTE CAFÉ

Des Meurons et Yelle St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-9972

M. et Mme Raymond Gagnon

Joyeux Noël

à tous nos clients et amis

Pour tous vos imprimés

IMPRIMERIE LABELLE

Léo LABELLE, prop.

158, avenue Provencher Tél.: 233-7843

Voeux de JOYEUX NOËL et de NOUVEL AN

SHELL

MOUFLIER SHELL SERVICE

J.-G.-A. MOUFLIER, prop.

191, rue Goulet — St-Boniface

Bureau: 247-9315 Résidence: 247-9138



LA COMMISSION DE POLICE

ainsi que

LE CHEF ET LE PERSONNEL DE LA POLICE DE ST-BONIFACE

vous présentent

leurs voeux les plus sincères

DE BONHEUR ET DE PROSPÉRITÉ

à l'occasion

de Noël et du Nouvel An

Acceptez nos voeux de Joyeuses Fêtes



LES SOEURS GRISES

MAISON VICARIALE,

Hôpital général St-Boniface

A tous les citoyens de St-Boniface et à leurs familles, le Maire et les Echevins désirent exprimer ici leurs voeux les plus sincères de

Joyeux Noël

et de

Bonne et Heureuse Année

Ils les remercient de leur entière coopération durant l'année si prospère qui se termine et souhaitent, avec eux et pour eux, que nos gouvernants résolvent avec succès les problèmes si difficiles du rétablissement de la paix qui assombrissent l'horizon à l'heure actuelle et qui privent des millions de nos semblables des joies spirituelles et des plaisirs de Noël.

Son Honneur le Maire

Joseph-Philippe GUAY

MM. les échevins

Nelson McLEAN	Alexander MACKENZIE
Thomas-A. LONERGAN	Etienne COUTURE
Joseph-E. ST-HILAIRE	Michael LUDWICK
Donald Alfred HART	Edward TURNER
Curtis J. GEE	Harry Lorne SOFTLEY

A l'occasion de



Noël et du Nouvel An

Nous offrons nos voeux à tous nos clients et amis

CENTRE D'ACHATS MULAIRE

570, rue des Meurons

Saint-Boniface

Chronique de l'A.G.C.P.M.

Nouvelles

Parmi tous les pays du monde, le Canada compte la plus haute proportion de citoyens, soit 22 pour cent, qui sont membres de Caisses populaires ou de Credit Unions.

En Corée, il y avait deux Credit Unions en 1962, l'année où la Rév. Sr Mary Gabriella, des Maryknoll Sisters, fonda l'Institut d'Education Coopérative de Séoul. Aujourd'hui, après cinq ans, on en compte 150. Cependant il y a encore beaucoup à faire. Sur les 50 millions d'habitants, à peine deux pour cent, en sont membres.

Apprenons la Formule

Avez-vous un faible pour le "crédit facile"? Vous avez tout avantage à connaître la vérité sur le taux d'intérêt. Une fois renseignés vous voudrez sûrement, si vous ne l'êtes pas déjà, devenir membres de Caisse populaire.

La formule suivante dite formule des proportions constantes, est offerte comme étant reconnue la plus simple et généralement appliquée au calcul rapide du taux annuel d'intérêt simple en partant des données d'un contrat de financement. Cette formule peut servir à déterminer sans présenter de difficulté le taux d'intérêt simple pour un an sur les contrats de financement qui projettent des paiements mensuels égaux pour une période de neuf, douze, dix-huit mois ou plus.

La formule peut se décrire comme suit:

$$t = \frac{2pC}{M(n+1)}$$

t — le taux annuel de l'intérêt simple.

p — le nombre de paiements demandés par le contrat pour une année (ce chiffre sera toujours 12, si les paiements doivent être faits mensuellement; 4 si les paiements sont par trimestre ou 52 si les paiements sont hebdomadaires).

C — la charge totale du financement telle qu'indiquée en dolars sur le contrat.

M — le montant emprunté ou restant à payer.

n — le nombre de versements demandés par le contrat pour l'entière période du contrat. (Le paiement comptant initial étant exclus.)

Voici maintenant comment on peut se servir de la formule.

Jean achète une automobile au prix de $3,200 sur laquelle il paie un paiement comptant initial de $1,000 avec la balance payable en paiements mensuels égaux pour 24 mois. Le vendeur se réfère à sa liste de charges financières que lui fournit la compagnie de finance avec qui il fait affaires et un contrat est rapidement rédigé sur lequel est ajouté $265 au montant restant à payer, totalisant donc une somme de $2,465 remboursables en 24 paiements mensuels. Quel est donc le taux annuel d'intérêt? Servons-nous de la formule.

p — 12 (le nombre de versements dans une année).

C — $265.00 (le montant ajouté à la balance à payer comme charges de financement).

M — $2,200 ($3,200 moins $1,000 payé comme paiement initial à l'achat).

n — 24 (le nombre de paiements mensuels réclamés par le contrat).

Ce qui nous donne donc:

$$t = \frac{2 \times 12 \times \$265.}{\$2,200. \times (24+1)} \quad \frac{\$6,360.}{\$55,000.} = 11.56\%$$

Nous trouvons ainsi que le taux annuel de l'intérêt simple est 11.56 pour cent. Il faut toutefois mentionner que cette méthode dite des proportions constantes tend à enfler le taux réel que l'on pourrait trouver en se servant d'autres méthodes mathématiques. Les résultats sont donc approximatifs, mais assez justes quand même pour donner une bonne idée du taux d'intérêt annuel qui est demandé par les charges de financement ajoutées sur un contrat.

Sa valeur réside dans sa simplicité, permettant ainsi à tous de faire un calcul assez rapide avant de s'engager pour de bon en apposant sa signature sur un contrat de financement.

(La Revue Desjardins, février 1962)

Nouvelles locales

Félicitations à deux nouveaux directeurs au Conseil de la Coopération du Manitoba, MM. Jacques Molicard, secrétaire général de l'A.E.C.F.M., et Lucien George, gérant de la Caisse populaire de Ste-Anne-des-Chênes.

A la semaine prochaine.

L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba. — J.E.B.

Nouvelles de l'école Louis Riel

Compétition à l'Institut Louis Riel

Je ne vous laisserai pas languir: le trophée d'esprit d'école pour le mois de novembre a été gagné par la fameuse classe 211, XIe année; l'heureux professeur en question est le Frère Roger Carbotte. La compétition fut serrée mais cette classe sortit triomphante. Les élèves de 211 ont créé un branle-bas qui en a valu la peine. Ils se sont acharnés dans tous les domaines pour accumuler les points méritoires. Leur Volonté, Intérêt, Courage, Ténacité, Optimisme, Initiative, Résolution, Effort a épelé et remporté pour eux la VICTOIRE!

L'unique question écrite sur les fronts plisés des étudiants de l'Institut Louis Riel est maintenant: "La classe 211 maintiendra-t-elle le trophée? Quelle classe sera la deuxième à le mériter? . . . La danse de Noël sera l'occasion où votre curiosité sera satisfaite.

Lucille Morier, classe 206

Noël s'en vient à grands pas

De plus en plus la vie bouge à Louis Riel. La semaine dernière, les élèves apportèrent des boites de fruits et de légumes, et des conserves de viande afin de confectionner des mannes pour les pauvres de la ville de Saint-Boniface.

Maintenant, élèves et professeurs sont au grand travail pour préparer un spectacle de Noël qui sera présenté au public le 21 décembre au gymnase Notre-Dame. Tous sont invités à assister à notre grand gala de Noël.

Claudette Toupin, classe 211

Un ministre protestant triple sa mise de fonds

TORONTO — Un ministre protestant de Scarborough, en banlieue de Toronto, qui a voulu mettre à l'épreuve les talents financiers de sa congrégation, en espérant doubler sa mise de fonds, l'a en fait triplée.

En effet, le Révérend J. Arnold Foster a emprunté $1,000 de quatre membres de l'église Church of the Master, en juin dernier. Il a ensuite posté un billet de $2 à 500 familles, leur disant d'investir cet argent, et d'en faire rapport au bout de six mois.

Les investisseurs ont tenté leur chance dans diverses directions, allant de la vente de limonade sur le trottoir à celle des pâtisseries faites à la maison. Un homme a retourné $200 provenant de la vente d'un texte pour la télévision.

M. Foster, qui s'était inspiré de la parabole des talents, dans la bible, déclare:

"La partie argent de cette affaire n'était pas importante. La partie satisfaisante a été de ressentir l'impression d'avoir accompli quelque chose, ainsi que le sentiment d'unité communautaire, la participation familiale et la découverte de ce qu'est vraiment l'esprit d'administration".

HORAIRE DE PATINAGE PUBLIC du 14 au 20 décembre

Date	Bertrand	Maginot
Jeudi 14 décembre	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Vendredi 15 décembre	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Samedi 16 décembre	2 h. à 4 h. (2 h. à 3 h. — 10 ans et au-dessous seulement) 7 h. à 9 h. (8 h à 9 h. — adultes seulement)	Pas de patinage public
Dimanche 17 décembre	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h. 7 h. 30 à 9 h. 30	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h. 7 h. 30 à 9 h. 30 (8 h. 30 à 9 h. 30 — adultes seulement)
Lundi 18 décembre		4 h. à 5 h. 30
Mardi 19 décembre	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Mercredi 20 décembre	4 h. à 5 h. 30 6 h. à 8 h.	7 h. à 8 h. 30

Il n'y aura que quelques changements apportés au programme des arènes pendant les Fêtes. Les dimanches précédant Noël et le Jour de l'An, celles-ci seront ouvertes aux heures régulières, fermant leurs portes à 5 h. p.m. Elles seront fermées toute la journée le jour de Noël et le Jour de l'An.

"Boxing Day", il y aura une partie de hockey à l'arène Bertrand à 2 h. p.m. De 1 h. à 4 h. p.m., il y aura patinage public à l'arène Maginot.

Les 27, 28 et 29 décembre, il y aura patinage public aux deux arènes de 1 h. à 4 h. Ces jours-là, il n'y aura pas de patinage public de 4 h. à 5 h. 30. A part ces changements, les règlements réguliers seront appliqués.

J. Strutt,
directeur des loisirs.

Invitation à la Riposte

Monsieur le directeur,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.
Monsieur le directeur,

Ce fut un plaisir pour moi d'apprendre que vous acceptiez le projet que vous a soumis le Père Labossière, à savoir que j'écrive une colonne à toutes les deux semaines dans votre journal. Cela me sera agréable de collaborer avec vous. Merci bien.

Vous trouverez ci-inclus le premier de la série d'articles: Sexe en caoutchouc. Il pourrait paraître dans votre numéro de la semaine prochaine. Je vous ferais parvenir le second article dans le courant de la semaine suivante pour publication la semaine après.

J'ai choisi comme titre de ma colonne LA RIPOSTE. La Riposte est un jugement porté à l'occasion d'un fait (e.g. la poupée "Petit Frère"), d'une option (e.g. pour ou contre la peine capitale), etc. Faits et opinions sont tous occasions à une riposte.

J'espère que le présent article et le titre de ma colonne vous conviennent.

Bien à vous,

Georges Allaire,
St-Boniface, Man.

La poupée "Petit Frère"

Ce dont avaient été privées des générations d'enfants soumis jusqu'alors à l'obscurantisme parental, vient enfin de voir le jour. Semblable à bien d'autres de son genre, mais révolutionnairement différent, un nouvel être est apparu, portant en lui le salut de l'Humanité. Car par lui toute une jeunesse sera instruite d'une science qu'elle ignorait jusqu'alors, et ainsi la refonte de l'Humanité s'effectuera à sa base. C'est l'enfant qui, chez les hommes, détient la palme de l'ignorance. En engendrant donc la lumière à ce bas-fond de la Pensée humaine, comment ne pas croire alors en l'apparition nécessaire de toute une race de Surhommes?

Cet être nouveau offre toutes les apparences d'un garçonnet, mais il est autre, formidablement autre; il est poupée. "Petit Frère" a vu le jour en France, et ses répliques se répandent déjà dans le Nouveau Monde apportant avec elles ce qu'aucune poupée n'avait auparavant: des organes génitaux. Et c'est ainsi que toutes les gentilles petites filles pourront enfin s'attarder à ce problème qui hante tellement le monde adulte: la différenciation génitale des sexes.

Il est incontestable que sans cette vue pénétrante de ce que sont essentiellement les êtres humains, les enfants continueraient à jouer gaiement ensemble sans soupçonner tous les secrets que dissimulent les vêtements de leurs divers compagnons de jeu. Les garçonnets ignoreraient toujours le rapport nécessaire entre jouer de préférence aux blocs, aux petits soldats, aux voiturettes, et se tenir debout aux toilettes. Dans quelle détresse ils demeureraient en ne sachant pas que l'amour du père pour son épouse et ses enfants, son travail pour nourrir et vêtir sa famille, se synthétisent dans quelques pouces de chair stratégiquement disposée. De la même façon, l'instruction des fillettes serait négligée, en laissant celles-ci imiter leur mère dans sa vie banale de tous les jours, par les soins portés à la poupée, les jeux de ménage et du papa et de la maman, les confections de repas fictifs et le magasinage imaginaire. Jamais elles ne se préoccuperaient de l'équilibre passionnant de la vie génitale débordant dans les funestes mais combien palpitantes déviations orgiaques ou prudes que nous ressassent si brillamment les vagues successives de livres à l'étalage: "Connaissez-vous la femme?", "Les secrets de l'amour", "Comment éviter un malheur", "Dépistez l'infidèle", etc. Et c'est ainsi que la virilité et la féminité des hommes et femmes de l'avenir fut toujours compromise par l'inconscience où on les avait laissés, dans leur enfance, à l'égard du domaine d'intérêt prédominant que le monde adulte vient enfin de redécouvrir pleinement.

Le "Petit Frère" pourra maintenant remédier à cette situation intolérable. Et le jour est proche où sa "Petite Soeur" viendra lui prêter main-forte. Le jeu des poupées sera révolutionné par le réalisme éducationnel, et les poupées miracles assureront dès le berceau la formation salutaire d'enfants qui auraient autrement été réduits à la médiocrité. L'éveil aux questions sexuelles étant ainsi suscité à la source même de l'humain, nous pourrons alors construire un monde meilleur.

Serait-ce là l'opinion des adultes qui inventent, produisent, distribuent et achètent ces nouvelles poupées? Croient-ils avoir enfin trouvé l'essentiel de la poupée? D'ailleurs leur avis importe peu. Ces poupées n'auront probablement pas d'influence notable auprès d'enfants vivant dans l'atmosphère sereine d'un foyer équilibré. Mais sera-ce la préoccupation de parents équilibrés d'offrir à leur fillette une poupée douée de caractéristiques sans intérêt à cet ordre? Quant aux enfants vivant dans une atmosphère malsainte, on voit difficilement quel avantage ils tireront de l'innovation.

En fait, l'enfant s'attarde très peu aux causes de névroses. Il est simple et vit sainement. Il ignore la luxure comme l'alcoolisme, le mensonge, la méfiance. La fillette voit dans sa poupée un enfant qu'il faut choyer, habiller, laver, nourrir, endormir, changer, consoler, comme elle l'est elle-même pour sa maman. Ce n'est pas un bout de caoutchouc additionnel qui apportera une nouvelle perspective à sa poupée... sauf qu'il sera alors difficile de voir en elle la petite fille que toute petite fille souhaite y retrouver.

Ce qui peut nous laisser songeur, c'est que si le caoutchouc a pris la forme de sexe génital en vue d'un plus grand réalisme, qu'en sera-t-il lorsque nous en viendrons aux poupées "Grande Soeur" et "Cavalier"?

Georges Allaire

M. Edmond Teillet, gérant du Manitoba Theatre Centre

M. Albert D. Cohen, président du bureau de direction du Manitoba Theatre Centre, vient d'annoncer la nomination de M. Edmond Teillet au poste de gérant général du Centre théâtral. M. Teillet succède à M. William T. Wylie, qui assumera le même poste auprès de la Stratford Festival Company.

M. Teillet, qui fut directeur de la promotion pour les Jeux panaméricains et qui organisa et administra les bureaux de la presse pour les quelque onze cents journalistes présents, est né à Winnipeg. Avant son travail pour les Jeux, il était préposé à la réclame pour le poste de radio CKRC et gérant général de KCND-TV.

En annonçant la nomination, M. Cohen dit: "Nous sommes enchantés d'avoir avec nous à MTC, un homme possédant les capacités et l'expérience de M. Teillet. Nous sommes persuadés qu'il sera un digne successeur de M. Wylie et des autres qui ont tant contribué à faire connaître le MTC comme le "meilleur théâtre régional de l'Amérique du nord."

M. Teillet est entré en fonction le 4 décembre dernier.

Marié à Donna Dryden, M. Teillet est le père de trois filles. Il aime beaucoup le golf et le curling. Il prend une part active aux associations libérales et est membre du Club canadien et du Sales and Ad Club du grand Winnipeg.

Petit-neveu de Louis Riel, M. Teillet porte un intérêt particulier aux romans historiques et à l'histoire locale. Il est parfait bilingue.

Palmarès de CKSB

(décembre)

15 — Mon père est millionnaire (Les Mystiques)
1 — Le spectacle (Christophe)
2 — Parce que tu es noir (Jocelyne Pascal)
3 — Les bras d'acier (Les Gendarmes)
4 — Un Indien (Monique Brunet)
5 — La course (M 2 Ac)
6 — Je suis contre la guerre (Chantal Pary)
7 — Quelqu'un à aimer (Ginette Reno)
8 — Mao et moa (Nino Ferrer)
9 — Je me retracte (Nanette)
10 — Quand l'amour est là (Les Aristocrates)
11 — Les tout petits (Ginette Ravel)
12 — La musique (Nicoletta)
13 — Maria (Jean Ferrat)
14 — Hello Mister Brown (Petula Clark)
Révélation du mois: Chantal Pary

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681
Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
G. Manaigre	74
R. Fontaine	57
Arm. Jeanson	52
Art. Jeanson	51
T. Girard	50
H. Sala	49
D. Nolin	44
A. Girard	43

Le tir de dindes aura lieu le vendredi 22 décembre. Il paraît que les prix seront nombreux et que tous les joueurs seront des gagnants.

Rigoletto

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Joey Verhaeghe, de retour chez elle après un séjour de quinze jours à l'hôpital général de Winnipeg.

Félicitations à M. et Mme Basil Fitzmaurice (Lucienne Moriaux) à l'occasion de la naissance d'un fils le 11 décembre à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Les paroissiens de Ste-Amélie désirent exprimer leur sincère sympathie à M. l'abbé Charles Vachon, ancien curé, à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Brière, de St-Charles.

Félicitations aux étudiants de l'école St-Vincent de Paul qui se sont mérité des diplômes aux examens de français de l'A.E.C.F.M. M. l'abbé André Gervais, curé, leur présenta les diplômes après la messe du dimanche 4 décembre.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 6 décembre à la salle du presbytère. Elle débuta par la prière de la Ligue, cérémonie de la liturgie, communion spirituelle et cantique. La présidente dirigea la réunion à laquelle assistaient treize membres et deux religieuses.

La correspondance comprenait une carte de remerciement de M. l'abbé A. Gervais pour la coopération lors des réunions de catéchisme, ainsi qu'une lettre importante de Mme Spectch. Les rapports suivants furent donnés: financier, spirituel, liturgique, action sociale, recrutement, presse, goûter et éducation.

La présidente du comité d'action sociale s'occupera d'envoyer un bulletin à deux résidents du Foyer pour personnes âgées à Ste-Rose-du-Lac.

Une carte de sympathie devra être envoyée à l'ancien curé, M. l'abbé C. Vachon, à l'occasion du décès de sa soeur.

Mmes Alice Pinette et Amélie Soucy s'occuperont des cadeaux de Noël pour personnes alitées. Des boites de chocolats seront offertes aux institutrices de l'école St-Vincent de Paul en la fête de Noël.

Le nettoyage de l'église, ainsi que l'installation de la crèche de Noël, se feront le 21 décembre.

Des calendriers religieux ont été commandés.

Il fut proposé que la Ligue s'occupe des dépenses pour les nouveaux catéchismes, etc. On suggéra qu'une messe soit dite une fois par semaine vers 4 h. 45 p.m. Quelques nouveaux missels offerts comme cadeaux furent payés par la Ligue.

Un bouquet spirituel et un abonnement au "National Catholic Reporter" furent présentés comme cadeaux de Noël au directeur. Après avoir répondu aux questions posées, une étude sur la liturgie et la musique sacrée eut lieu.

Mme Hélène Vandenbosch clôtura l'assemblée. Le prix d'hôtesse offert par M. le Curé fut gagné par Mme Georgette Verhaeghe. Mme Aurore Pinette servit le goûter.

Transcona

Banquet de Noël

Le dimanche 10 décembre, à 6 h. 30, les membres des trois Ligues des Femmes Catholiques de Transcona, soit l'Assomption (Ligue ,française) Blessed Sacrament et St. Joseph the Worker (Ligues anglaises), se réunissaient au restaurant Regent pour un banquet de Noël.

Au centre de la salle décorée pour l'occasion, figurait un magnifique arbre de Noël garni de cadeaux pour tous. A la table d'honneur on remarquait MM. les abbés A. Fréchette (St. Joseph) et A.-J. St-Laurent (Assomption) et les présidentes de sections, Mmes H. Jetté, A. Clifford et A. Comeault. M. l'abbé O. Valcourt (Blessed Sacrament) était absent pour cause de maladie.

Le tout débuta par l'O Canada et le bénédicité en français et en anglais. Après le repas traditionnel à la dinde, les aumôniers adressèrent des mots d'encouragement et de félicitations aux quelque cent dames présentes pour leur travail constant et pour les services multiples que la Ligue rend aux paroisses.

Les artistes invitées, Mlles Chris Stephens, Jean et Lynda Baron, accompagnées à la guitare par M. A. Stephens, surent retenir l'attention de l'auditoire par leurs chants. Ces artistes étaient de la paroisse St. Joseph the Worker. L'échange de cadeaux fut suivi de chants et de cantiques de Noël et de quelques rondes de bingo.

Au cours de la soirée, on fit remarquer la présence de deux dames octogénaires, Mmes F. Dandenault et P. Barrett. Le prix d'entrée favorisa Mme T. Biganowski. Des mots de remerciement furent adressés aux membres du comité en charge de l'organisation: Mmes E. Grégoire, P.-E. Carrière, V. Forsythe, R. Brown, S. Barron et A. J. Barry.

Partie de cartes

La 4e et dernière partie de cartes d'une série, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption, aura lieu dimanche prochain 17 décembre, à 8 h. p.m., en la salle de l'école, 609, rue Leola à Transcona. L'entrée est de 50c et ceci comprend un goûter. Il y aura aussi quelques parties de bingo. Tous sont les bienvenus. Il y aura prix en argent, ainsi que le prix de la série.

Dans notre courrier . . .

20, rue du Massacre,
Chartres, France.

Messieurs,

Je voudrais savoir si vous seriez intéressés par la publication de ma vie de pionnier de l'Ouest canadien, rédigée par ma mère, grande écrivassière?

Tout au début de ce siècle, ma mère habitait New York. Parfois elle venait passer l'été avec moi sur mon ranch, non loin des Rocheuses, s'arrêtant à Ottawa pour rendre visite à Mme Wilfrid Laurier. Du reste, j'ai été moi-même en relation épistolaire avec ce grand homme d'état canadien, dont je conserve précieusement les lettres.

Ce manuscrit comprend les aventures et les tribulations, parfois pénibles, d'un pionnier sur les terres encore vierges des Territoires du Nord-Ouest, devenues l'Alberta de 1905.

Cet ouvrage, ma mère l'a soumis à plusieurs éminents intellectuels canadiens, tels le sénateur R. Dandurand, l'ambassadeur Désy et autres, qui l'ont trouvé très intéressant pour l'histoire du Canada.

Ma mère étant décédée, moi-même n'étant pas doué pour l'écriture, j'ai laissé dormir cet ouvrage dans une armoire, en espérant que parmi ma postérité un de mes petits-enfants ferait revivre cette épopée.

Il y a peu d'années, une de mes filles, née à Calgary et mariée près d'Edmonton, m'a envoyé "L'histoire des Français dans l'Ouest canadien" par Donatien Frémont, ouvrage intéressant et très documenté publié par votre presse, et dont j'ai rendu hommage à l'auteur en son temps, avec le regret de ne pas avoir rencontré là-bas cet historien, car nous avions connu ensemble de nombreux Français.

Je me trouvais à Winnipeg au moment du grand rush vers les mines d'or du Klondike. A ce moment Mgr Langevin m'avait envoyé à Ste-Rose-du-Lac, où j'ai rencontré le vicomte d'Aubigny, connaissant parfaitement l'anglais. Je lui avais rendu quelques services durant mon court séjour à Ste-Rose. Devenu Trappiste, il m'écrivait encore de St-Norbert à l'âge de 85 ans.

Depuis mon retour au pays natal en 1932, j'ai reçu de nombreuses lettres de félicitations d'éminents Canadiens pour le bon travail que j'avais accompli là-bas comme pionnier. Son Excellence N.-Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris, en m'écrivant me disait: "Je sais l'action civilisatrice que vous avez exercée au Canada, et tous mes compatriotes qui vous connaissent vous considèrent comme un des survivants de notre époque héroïque. C'est en leur nom que je vous rends hommages aujourd'hui, espérant vous revoir bientôt. C'est grâce à des pionniers comme vous que l'Ouest canadien est devenu l'une des régions les plus belles et riches du Canada".

Un ministre du gouvernement provincial de l'Alberta m'écrivait dans une de ses lettres en 1956: "The work you did in Alberta as a pioneer will always be appreciated in Alberta and Canada."

Pendant mon long séjour dans l'Ouest, j'ai eu de nombreux contacts avec les Révérends Pères Oblats, et presque tous les évêques et archevêques des missions catholiques. J'étais le seul Français à assister aux funérailles de Mgr Grouard, en mars 1931. Mgr Joussard, son Auxiliaire, est venu de Rome pour bénir mon mariage en France en 1911. Mgr Legal, évêque de St-Albert, Mgr Langevin, etc., je suis allé les voir dans leurs missions du Grand Nord. J'ai fait des affaires avec les Indiens, j'ai assisté à leurs danses du Soleil, supprimées depuis.

Je termine maintenant mes jours, hypnotisé par le souvenir de ces jours merveilleux de ma jeunesse passée dans ce beau pays de l'Ouest canadien, dont j'ai été citoyen pendant près de 40 années.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués,

A.-A.-J. Blériot.

N.D.L.R.—M. André Blériot a fêté en octobre dernier à Chartres, son 89e anniversaire de naissance.

Ste-Agathe

Exposition

Les élèves de la classe technique ont démontré leurs différents talents en fin de semaine dernière lors d'une exposition d'objets divers confectionnés par eux-mêmes: lampes, centres de table, niche à la Vierge, plateau, etc. Les parents étaient très fiers du travail fourni par leurs enfants.

et morale catholique Chirurgie nouvelle

CITE DU VATICAN — "La morale catholique ne s'opposera pas à l'application de nouvelles méthodes dans le domaine de la chirurgie, surtout lorsque ces méthodes tendent à prolonger la vie de l'homme ou à l'affranchir du mal", a écrit à propos des opérations de greffe de coeur en Afrique du Sud et aux Etats-Unis, le Père franciscain Gino Goncetti, dans "L'Osservatore Romano".

Le religieux rappelle que Pie XII, dans un discours de 1954, admettait le principe de la greffe sur le corps humain aux trois conditions suivantes: que la greffe soit urgente, le malade étant exposé au danger d'une mort certaine, que l'opération ait des possibilités de succès et qu'il y ait le consentement explicite ou implicite du patient.

"Il est superflu d'ajouter, conclut le Père Goncetti, que les expériences sur des personnes saines, mais soumises à une coercition, sont considérées comme intrinsèquement immorales".

Déclaration de principes transmise par l'ACELF

QUEBEC — Le président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, M. Léopold Garant, a transmis à l'information la déclaration de principes adoptée par les membres du Conseil d'administration lors de la réunion tenue à Montréal, le 1er décembre. Ce Conseil d'administration est composé de délégués de toutes les provinces du Canada, d'institutions et d'organismes de tous les niveaux d'enseignement ou d'éducation. Voici le texte de cette déclaration de principes:

1. L'Acelf est une association d'éducation vouée au maintien et au rayonnement de la langue et de la culture françaises au Canada. Son intérêt se manifeste à l'égard de tous les francophones du pays.

2. L'Acelf est un organisme culturel et éducatif, non un organisme politique.

En conséquence, l'Acelf croit opportun, dans la conjoncture actuelle, de faire la déclaration de principes qui suit:

a) L'Acelf accepte dans ses rangs des adeptes de toutes les options politiques admises par la loi;

b) Compte tenu du plan où s'exerce son action, l'Acelf ne s'estime pas présentement tenue d'exprimer une préférence pour une forme politique particulière, parmi celles qui sont actuellement préconisées par divers groupes;

c) L'Acelf se propose de continuer à jouer son rôle d'agent de liaison et de coordonnateur d'action à l'égard de tous les groupes francophones du Canada, en cherchant à tirer le meilleur parti possible de l'état politique existant, et elle suit avec intérêt l'évolution des idées dans les domaines culturel et constitutionnel.

Institut collégial St-Claude

Parade de Noël

Comme c'est la coutume à St-Claude, une parade a été organisée pour mettre encore un peu plus de vie dans les rues durant la période qui précède la fête de Noël.

Depuis quelques jours déjà, les maisons commençaient à s'habiller de leurs parures lumineuses. Durant ce temps, la population s'activait pour donner un spectacle aux tout-petits qui en ont été émerveillés, aux jeunes qui voyaient le résultat de la mise en commun de leurs travaux et aux plus âgés satisfaits de voir tout leur petit monde heureux et joyeux.

La température de ce 9 décembre n'a pas suivi la tradition et ce fut pour le mieux. Clémente sans exagération, elle a permis à tous les figurants de déambuler par les rues du village sans risquer de se frigorifier quelques parties.

Au nombre des chars allégoriques, on pouvait admirer des scènes champêtres et des illustrations folkloriques.

Le Père Noël trônait à la fin du cortège, trop bien emmitouflé pour le temps qu'il faisait. Il s'est dirigé vers la salle Radaz avec sa poche de cadeaux pour en faire une distribution à tous les enfants de la place. De plus grands enfants ont aussi tenu à voir le Père Noël de près, et pour cause. Après avoir rencontré individuellement toute cette marmaille, il est allé visiter tous les malades de l'hôpital. Un petit tour au couvent, puis le Père Noël est soudainement disparu, sans doute pour retourner au Pôle Nord refaire ses provisions.

Je me suis attardé sur ce personnage légendaire car il était incarné par quelqu'un de très bien connu de l'Institut Collégial St-Claude.

Et je m'attarderai aussi sur le char allégorique fabriqué par les étudiants de l'école secondaire.

Un coeur tout en fleurs monté sur une camionnette servait de décor et de cadre à la ravissante Diane Bellec, choisie "La Fée des Etoiles 1967". Assise à ses pieds, agissait comme suivante la mignonne Lise Martel.

Combien d'heures ont passé à la fabrication de ces fleurs et au montage de l'ensemble, nul n'en a tenu compte; mais les réunions agréables au cours desquelles garçons et filles discutaient de choses et d'autres ou bavardaient simplement tout en mettant à contribution la dextérité de leurs dix doigts, on ne saurait les oublier.

De ces sessions de travail surgissent souvent des idées pour des réalisations futures, et on apprend à se mieux connaître, ce qui est encore plus important. Trop souvent, on porte des jugements sur d'autres, jugements basés sur une connaissance imparfaite, parce que incomplète ou erronnée.

Ainsi les nombreuses heures passées à préparer une parade d'une heure ou plus sont considérées comme un capital investi puisqu'on en récoltera tôt ou tard les intérêts.

Une invitée

Nous avons été grandement honorés d'avoir parmi les nôtres une invitée d'honneur à la Boite à chansons divisionnaire de la Seine. Irène Olliviero s'est rendue sur "La terre des femmes" à St-Adolphe où elle a interprété "Je suis d'accord" de Françoise Hardy et "Parce que tu es noir" de Jocelyne Pascal. Elle était accompagnée à la guitare par M. Guy Boulianne, professeur d'éducation physique dans la Montagne.

Concours 28 jours

Organisé par la Société Radio-Canada, ce concours a pour but de découvrir d'abord de nouveaux talents parmi les jeunes canadiens-français et de donner une chance à quelques-uns d'entre eux de se faire connaître à travers le pays. En plus du voyage en Martinique, ce qui n'est pas à dédaigner non plus.

Les semi-finales pour le Manitoba auront lieu à St-Boniface le 7 janvier prochain. Les députées de St-Claude sont les suivantes: Evelyne et Marilyn Martel, Léa Delaquis, Irène Olliviero, Gisèle Philippot et Jacqueline Philippe. Bonne chance à toutes!

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

18 décembre
M. Noël Dionne, St-Boniface.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

36-919-36C.

Ouverture officielle de l'Aréna de La Broquerie

Le vendredi 15 décembre, à 5 h. de l'après-midi, M. Maitland Steinkopf, président de la Commission du Centenaire du Manitoba, ouvrira officiellement la nouvelle arène du centenaire de La Broquerie en coupant le ruban traditionnel. Une réception suivra et à 6 h. 30 il y aura banquet aux tourtières, puis à 9 h. une soirée sociale.

L'édifice de construction moderne remplacera celui qui avait été construit en 1953 et qui fut détruit par les flammes en août dernier. Il mesure 224 pieds par 110 pieds. La salle communautaire à l'avant compte 3,500 pieds carrés et servira pour des activitées sociales et des réceptions. Y sont compris, une cuisine, un bar, un vestiaire, un guichet pour billets et des salles de toilettes.

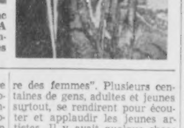
Au deuxième étage, au dessus de la salle se trouve des salles d'habillage pour les joueurs de hockey, une salle d'assemblée, un petit musée et une salle chauffée de 90 pieds par 10 peids donnant sur l'arène.

Ce centre communautaire complet vaudra environ $75,000, mais grâce au travail bénévole, n'en coûtera qu'environ $60,000. Un montant de $4,500 fut octroyé par la Commission du centenaire et jusqu'à date les autres sommes reçues proviennent de dons.

La Chambre de commerce de La Broquerie commença à préparer les plans de la nouvelle arène, comme projet du Centenaire, dès le mois de mars 1966. Ensuite un comité du Centenaire fut formé et lui confia l'exécution du projet. Ce comité se composait de: MM. Gérard Tétrault, président, et Louis Balcaen, secrétaire-trésorier; des directeurs, Georges Choiselat, Aimé Gauthier, Edouard Moquin, Wilfrid Turenne, J. L. Lord et Alphonse Fournier. Jusqu'au printemps dernier MM. J. A. Kirouac et Denis Nadeau faisaient aussi partie du comité mais durent s'en retirer pour des raisons personnelles.

Que les femmes gravent bien ceci dans leur mémoire; celui-là seul est digne de leur amour, qui les a jugées dignes de son respect. — Dumas Fils





La Boite à chansons du 8 décembre a remporté un franc succès à St-Adolphe, sous le thème de "Terre des Femmes". A droite l'on voit Mlle Irène Olivero, de St-Claude, l'invitée d'honneur. Ci-dessus un charmant trio de La Broquerie, trois artistes qui réjouirent les yeux et oreilles des spectateurs.

St-Adolphe

Diapositives

Le lundi soir 4 décembre, à 8 h. 30 p.m., l'ancien curé de St-Adolphe, M. l'abbé Pierre Raymond, se rendait à l'auditorium de l'école élémentaire pour montrer quelques centaines de diapositives prises lors de son voyage l'an dernier en Europe et surtout en Allemagne. L'abbé Raymond, par son goût de l'art européen, sut intéresser une centaine de personnes réunies à cette occasion. Une courte explication accompagnait chacune des images qui paraissaient sur l'écran. En somme, une soirée qui s'est montrée des plus intéressantes.

Hockey

Enfin, l'équipe de hockey de St-Adolphe s'est mis en marche le mardi soir 5 décembre. Après plusieurs pratiques, St-Adolphe rencontrait l'équipe supérieure du Collège de St-Boniface pour une partie d'exhibition. Alors que tous croyaient que le collège remporterait une victoire certaine, l'équipe de St-Adolphe dut surprendre quelques spectateurs. En effet, durant les deux premières périodes de joute, l'équipe de St-Adolphe ne jouait pas trop énergiquement pour donner une chance aux collégiens, sans doute ... Le collège ne réussit qu'à compter un but. Par contre, la dernière période fut totalement différente. Après une minute de joute, Jean LeGal déjouait le gardien du collège pour compter un but bien mérité pour l'équipe de St-Adolphe. Quelques minutes plus tard, la défense, Euclide Pelletier, lançait alors que Daniel Lagassé aveuglait le gardien de but du collège. Un deuxième but pour l'équipe de St-Adolphe. C'est ainsi que cette joute s'est terminée: St-Adolphe 2 — Collège 1.

Ce n'était qu'une partie d'exhibition; on verra ce que l'équipe de St-Adolphe pourra faire durant la saison. Le samedi 16 décembre aura lieu la première partie de ligue. Le chroniqueur se tiendra au courant des parties tout au long de l'hiver et en informera les lecteurs d "La Liberté et le Patriote".

Réunion de l'A.P.M.

Le mercredi 6 décembre, à 8 h. p.m., avait lieu la deuxième assemblée de l'Association de Parents et Maitres. Ce fut une assemblée tout à fait spéciale, car, ce soir-là, il s'agissait de distribuer les prix et diplômes mérités aux examens de français. Après que le président, M. J.-A. Leclerc, eut souhaité la bienvenue à tous et que Soeur André-Pauline, secrétaire, eut lu les minutes de la dernière réunion, le maitre de cérémonies, M. Albert Leclaire, demandait à M. Louis Aubry, trésorier de l'A.E.C.F.M., de bien vouloir distribuer les prix de français. Reçurent des prix: Gilbert Lagassé, Marc Lagassé, Claude Courchaine, Yves Roy, Robert Feney, Brigitte LeGal, Louise Lagassé, Micheline Brodeur, Liliane Comeault, Paulette Jubinville, Léo Bérard et Louise Théoret.

Ensuite, M. l'abbé J. Choiselat, curé, distribua les diplômes. Cette distribution était entrecoupée de chants, danses, pièces d'acrobatie et récitation de poèmes par les étudiants des écoles élémentaire et secondaire.

M. Louis LeGal, commissaire représentant St-Adolphe dans la Division Rivière-Seine, félicita tous les étudiants qui ont reçu des prix et diplômes et encouragea les adultes à suivre des cours du soir. Pour une petite paroisse comme St-Adolphe, beaucoup suivent des cours du soir, ce qui veut dire que les gens de St-Adolphe sont intéressés à l'éducation et qu'ils veulent garder leurs deux bonnes écoles. M. LeGal présenta ensuite l'invité d'honneur, M. Louis Aubry. Ce dernier fit connaitre le champ d'action de l'Association d'Education. Il fit ressortir la devise "Si on veut, on peut".

L'assemblée se termina par un goûter pendant lequel parents et maitres discutèrent.

Boite à chansons

C'est le vendredi 8 vendredi qu'avait lieu la première Boite à chansons à St-Adolphe. Le thème de cette soirée était "Terre des femmes". Plusieurs centaines de gens, adultes et jeunes surtout, se rendirent pour écouter et applaudir les jeunes artistes. Il y avait quelque chose pour tous les goûts: chants, danses et musique. En somme, ce fut une soirée des plus amusantes, laquelle restera gravée dans la mémoire de plusieurs.

Bazar

Enfin, la grande journée est arrivée. Il s'agit naturellement du 3 décembre, date importante pour tous les paroissiens de St-Adolphe, car ce jour-là avait lieu le bazar paroissial. Parents amis et connaissances répondirent à l'appel d'une façon tout à fait charitable. La preuve en est que le bazar a rapporté la somme nette de $1,932.84. Les organisateurs étaient enfin récompensés des longues heures qu'ils mirent à préparer cette journée.

N.-D.-de-Lourdes

Le Club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes vous invite tous cordialement au concert de Noël le mercredi 20 décembre, à 8 h. p.m. Le Père Noël, invité spécial, distribuera des bonbons aux enfants.

Aubigny

Paix et joie

Les milliers de lumières qui scintillent dans la localité incitent à l'esprit de Noël qui en est un de paix et de joie. C'est le voeu sincère que les membres de la Ligue des Femmes Catholiques souhaitent à tous et chacun.

Activités

Le 29 novembre, une assemblée scolaire importante avait lieu à Ste-Agathe. Deux réunions sportives, dirigées par les "Aces" d'Aubigny, furent aussi tenues. La première avait pour but l'organisation du Club de gouret, et la deuxième concernait le glaçage de la patinoire.

Le 3 novembre, les élèves des 7e et 8e années furent victorieux dans une partie de soccer qui eut lieu à St-Jean-Baptiste. Le 1er décembre, les professeurs et les commissaires de la Division scolaire Rivière-Rouge tenaient leur réunion annuelle. Le samedi 2 décembre avait lieu une soirée sociale en l'honneur de Mlle Henriette Combot et de M. Randy Thiesen.

Lors du concours d'amateurs organisé par les étudiants de l'Institut collégial de Ste-Agathe, qui eut lieu le 3 décembre, l'école de St-Malo remporta les trois prix.

Les élèves de l'école du village remercient la Rév. Mère provinciale des Filles de la Croix et le R. P. P. Dumaine, P.B., qui ont visité les classes.

Les élèves de 2e année ont reçu le sacrement de Pénitence pour la première fois. "Une rencontre avec le Seigneur", disent-ils.

Félicitations aux professeurs de la classe technique à Ste-Agathe, ainsi qu'aux cinq élèves d'Aubigny: Marcel Robert, Robert Chartier, Louise Ritchot, Paul Saurette et Paul Godard, qui ont exhibé leurs travaux lors de l'exposition qui eut lieu à Ste-Agathe.

Le vendredi 8 décembre, parents et amis se réunissaient à la demeure de Mme Edna Palud à l'occasion des fiançailles de Mlle Berthe Lavallée, de St-Jean-Bapitste, à M. Louis Palud. Félicitations.

Malades

Prompt rétablissement à MM. C. Robert, F. Guillou et Marcel Robert, hospitalisés à Morris, ainsi qu'à M. Adélard Robert et Mme Mélanise Nolette, patients à l'hôpital général St-Boniface.

Voyage

M. et Mme Yves Guillou et leur fille, Lisa, sont revenus enchantés de leur voyage dans l'Ouest. A Agassiz, C.-B., ils rendirent visite à leurs parents, MM. et Mmes H. Kerbrat et Robert Macpherson (Hélène Kerbrat). A Lethbridge ils s'arrêtèrent chez M. et Mme Wolfgang Otto (Angeline Kerbrat, ancienne institutrice à l'école Bourret de Silver Plains). A Regina ils visitèrent M. et Mme W. Houle (Marie Guillou). Les montagnes Rocheuses les ont grandement impressionnés.

St-Malo

Cours

Un cours de personnalité, demandé par un groupe de Canadiens français, a débuté le mardi 5 décembre à St-Malo. Ce cours sera donné par Mme Rita Lécuyer deux heures par semaine pendant dix semaines.

Caisse populaire

M. Denis Maynard, gérant, et M. Gilles Hébert, directeur de la Caisse populaire, ont assisté à la 21e réunion annuel du Conseil de la Coopération du Manitoba au Motel Niakwa le mardi 5 décembre. Les sociétaires de la Caisse populaire seront heureux d'apprendre que leur Caisse a remporté le trophée pour le Concours de l'épargne organisé par le C.C.C.

Patinoire

On peut maintenant jouir d'un bon système d'éclairage à la patinoire du village, qui est à la disposition des gens de la paroisse.

Nouveaux paroissiens

Bienvenue à M. et Mme Daniel Letain, ainsi qu'à M. et Mme Arthur Desmarais et leur famille.

Somerset, Man.

M. Philéas Boyer meurt à 93 ans

Le lundi 4 décembre est décédé, à l'âge de 93 ans, à l'hôpital Lorne Memorial de Swan Lake, M. Philéas Boyer, citoyen de Somerset.

M. Boyer, né le 30 mars 1874 à Lafontaine, Ontario, vint au Manitoba en 1898. Il épousa Mlle Amanda Labossière en 1900 et vécut à Somerset depuis. Il exerça plusieurs métiers au cours de sa vie, dont celui de pharmacien durant nombre d'années. Il fut toujours actif en de nombreuses entreprises: sportives, politiques et autres. Il avait un tempérament ardent qui en faisait le jovial bout-en-train de la plupart des réunions auxquelles il assistait. On aimait ce vieillard qui jusqu'à ces derniers mois savait encore chanter, giguer et discuter. Il prêtait naturellement flanc à des espiègleries et taquineries. Mais cet échange faisait l'agrément automatique du milieu. C'est un personnage vraiment pittoresque que Somerset vient de perdre.

Pendant environ 40 ans il fut un chantre régulier et ponctuel aux messes quotidiennes. Il chanta en 1902 la première messe de la paroisse de Somerset. De belles célébrations religieuses et familiales marquèrent leur 50e anniversaire de mariage en 1950 et leur jubilé de diamant en 1960. Son épouse le précéda dans la tombe en octobre 1964.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Clément, de Winnipeg; cinq filles, Mme F. Beauchamp (Maria), de Vassar, Estelle, de Somerset, Mme Léo Lambert (Georgette), de Brandon, Mmes Robert Rodvick (Yvette) et Léo Gaudry (Lucille), de Portland, Oregon, et plusieurs petits-enfants.

Les prières d'usage furent récitées par M. l'abbé Roland Bélanger, curé, le mercredi soir 6 décembre. Elles furent suivies par le chapelet des Filles d'Isabelle, ainsi que des Chevaliers de Colomb.

Le service funèbre eut lieu le jeudi 7 décembre. M. l'abbé Marc Boyer, de Verner, Ont., neveu du défunt, chanta la messe concélébrée avec le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., autre neveu. M. l'abbé Bélanger fit l'homélie. Le chant de la messe fut exécuté par la chorale de la paroisse. Mme O. Girouard touchait l'orgue. Etaient présents au choeur: MM. les abbés Simon Nivon et Lucien Roy, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, R. Prescott, curé de St-Léon, O. Moquin et G. Poitras, anciens curés de Somerset.

Les porteurs honoraires étaient MM. Gilbert et Donald Boyer, Charles Poirier, Roland Lafrenière, Célestin Labossière et Wilfrid Rheault; les porteurs actifs, MM. Léo, Fernand, Raynald, Paul et Emile Labossière et Eugène Lesage. MM. Maurille Rocan et Henri Labossière firent la quête. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Remerciements

Les membres de la famille Philéas Boyer désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, assistance aux prières et aux funérailles, ainsi que par toute autre marque de condoléances.

Haywood

Baptêmes

Le 10 décembre: Norbert-Denis-Emile, fils de M. et Mme Emile Robidoux. Parrain et marraine, Denis Robidoux et Claudette Piché, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 décembre: Sharlene Juanita Irene, fille de M. et Mme Roger McIvor, de Sanford. Parrain et marraine, Mitchell Favel et Patricia Poirier, cousins de l'enfant.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Roland Dubé, de retour chez elle après un séjour à l'hôpital.

Visiteurs

Mme Martha Letain, de Carman, a passé une semaine chez M. Richard Lapointe.

M. et Mme McIvor et leurs fils, Edward, Roger et George, et leurs familles, ainsi que Hermann et Annette, étaient en visite dans la localité.

Mme Bergeron, sa fille, Juliette, et sa famille, de Headingly, sont aussi venues dans la localité, dernièrement.

Voeux pré-fabriqués, cadeaux en tous genres

Une année vient qui pousse l'autre: adieu, 1967! bonjour, 1968! Comme le temps passe!

Une fois de plus, vous allez, de visite en visite, par vos cartes et vos lettres, redire et répéter les voeux traditionnels: "Bonne année, ma tante! A vos souhaits, cousin!"

Ne dédaignez pas ces souhaits; n'y voyez pas trop vite une corvée de pure politesse. En y mettant tout votre coeur, qu'ils soient l'expression de votre amitié chaleureuse, de votre désir de bonheur pour les autres, de votre sympathie... Y a-t-il aujourd'hui trop d'amour dans le monde? Profitez donc de l'an nouveau pour en semer autour de vous!

Méfiez-vous donc des banalités qu'on dit du bout des lèvres, des formules toutes faites, des voeux pré-fabriqués! A chacun, souhaitez, autant que possible, ce qu'il désire, ce dont il a besoin pour lui, sa famille, la tâche à laquelle il se donne! Inquiétez-vous de savoir ce qui lui fera plaisir, ce qu'il recherche, ce qu'il attend. Et souhaitez-le lui, simplement, de tout coeur! On peut toujours souhaiter quelque chose, ne fût-ce que la patience dans l'épreuve, le courage dans la peine. Pensez-y!

Pour tous, dans votre prière, souhaitez, en tous cas, l'essentiel, ce dont chacun a le plus urgent besoin, peut-être sans le savoir: l'amitié avec Dieu, sa Grâce en son âme et sa Paix dans le coeur!

* * *

Le temps des voeux est aussi celui des cadeaux. Choisissez-les bien! Surtout, offrez-les de bon coeur, sans aucune arrière-pensée.

Des psychologues de l'Université de Rugers, aux Etats-Unis, spécialistes du comportement humain, prétendent que les cadeaux sont, en général, peu désintéressés. Ils divisent ainsi les "cadeaux louches" en six catégories:

1. Le cadeau "surprise", offert en dernière minute pour embarrasser celui qui le reçoit: il n'aura pas le temps d'y répondre.

2. Le cadeau "offrande" à un supérieur pour en obtenir des faveurs.

3. Le cadeau "coupable" que les parents offrent à leurs enfants au lieu d'affection.

4. Le cadeau "extorsion" offert par des employés de bureau obligés de contribuer à une collecte.

5. Le cadeau "devoir" par obligation envers une personne qui nous est indifférente.

6. Le cadeau "chic" pour épater et jeter de la poudre aux yeux!

N'oubliez donc pas de faire de vos cadeaux, si modestes soient-ils, de véritables "cadeaux-amitié".

Mais le meilleur cadeau que l'on attend de vous c'est celui de votre amour même. Une affection, une sympathie, un amour larges, ouverts, prévenants, serviables. Ce cadeau-là, il faut l'offrir à tout le monde et tout au long de l'année. Répandez votre amour, même s'il vous en coûte parfois le sacrifice de quelques loisirs, de quelque argent, de vos antipathies, de vos préférences et de vos aises. Faites comme le Seigneur qui donne et qui se donne. Mieux: permettez-lui de donner et de se donner par vous! Il a besoin de vous pour témoigner à tous son Amour, sa tendresse...

CHANTECLER.

Dunrea

Va-et-vient

Le mardi 28 novembre M. l'abbé P. Morand, curé, se rendait à une réunion de prêtres à Brandon où, en plus d'avoir le plaisir de rencontrer des confrères, d'intéressantes discussions eurent lieu concernant les contributions financières pour le soutien de l'église, devoir sérieux auquel tout bon paroissien doit répondre dans la mesure de ses moyens. "Il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu!"

M. le Curé a éprouvé le grand bonheur de recevoir pendant quelques jours la visite de ses parents, venant de Técumseh, Ontario. Sa nièce, Mlle Cathy Cécile, qui s'était absentée pendant quelques semaines, après quelques touches de renouveau au presbytère, est de retour auprès de son oncle, qui reçut aussi la visite de son frère, M. l'abbé Edouard Morand, de Winnipeg.

Mme Maria Toutant est allée passer quelques jours à La Salle, chez M. et Mme Ernest Rochon, ainsi qu'à Winnipeg.

Fête de naissance

Le dimanche 3 décembre, Mme Marc Souyri fut l'objet d'une spéciale démonstration amicale de la part de parents et d'amis, à l'occasion de son 85e anniversaire de naissance. Toute joyeuse et légère comme à vingt ans, elle reçut tous et chacun avec son beau sourire habituel, but avec tous un bon vin français versé par son fils, Henri, reçut de nombreux et jolis cadeaux avec les souhaits d'usage, et après d'intéressantes causeries, elle partagea avec ses amis un bon goûter servi par sa fille, Mme Norbert Carney, aidée de quelques autres personnes. L'aimable grand-mère Souyri remercia gentiment tout le monde présent et donna rendez-vous à tous à la même date l'an prochain.

Réunion des jeunes

Comme il arrive tous les dimanches après-midi, les jeunes ont encore tenu leur réunion le 3 décembre à la salle paroissiale, avec M. et Mme A. Lavoie comme hôtes. Le groupe fut divisé en plusieurs secteurs et chacun devait donner son opinion sur l'usage des boissons alcooliques parmi la jeunesse. Ce qui donna lieu à une fort intéressante discussion entre eux, qui s'anima encore plus à l'arrivée de M. le Curé revenant de ses missions dominicales.

Ces réunions ne peuvent que faire du bien aux jeunes et les diriger avantageusement vers un avenir heureux.

Autre réunion

Le lundi soir 4 décembre, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de cette localité tenaient leur assemblée habituelle au presbytère. A l'issue de cette assemblée, le caporal P. Beaudette, chef des policiers de Killarney invité d'honneur, intéressa vivement les personnes présentes en une conférence d'envergure, traitant de l'éducation des enfants et de la jeunesse en général. L'excellent visiteur est bien placé pour se rendre compte de la nécessité d'une telle éducation dont les lacunes se font sentir de plus en plus un peu partout dans le monde. Il sut répondre avec tact et précision aux questions qui lui furent posées.

Le distingué visiteur avait été présenté par Mme Richard Rondeau et il fut remercié chaleureusement par Mme Gérard Bould avec instante invitation à revenir encore dans un avenir prochain.

Shower

Un joyeux groupe de dames et de demoiselles se sont donné rendez-vous à la demeure de M. et Mme Arthur Paradis, le jeudi soir 7 décembre, pour fêter leur jeune fille, Angéla, à l'occasion de son prochain mariage.

Une adresse fut lue en français par Mme A. Lavoie, et en anglais par une jeune amie, exprimant les regrets de voir s'éloigner de la famille paroissiale l'active et aimable Angéla, et lui exprimant les souhaits et voeux de toutes les personnes présentes.

De nombreux et jolis cadeaux lui furent présentés, puis la future épouse remercia gentiment ses nombreuses amies de ces démonstrations amicales. Après de joyeuses causeries, Mmes Norbert Carney et Henri Côté avec l'aide de quelques jeunes amies, servirent un copieux goûter qui termina la réunion.

N.-D.-de-Lourdes

Catéchèse

Le jeudi 30 novembre se réunissaient, à l'école élémentaire, les parents des élèves de première année pour discuter de catéchèse. Avec le concours de M. l'abbé L. Roy, curé, de Mlle Gisèle Laroche, titulaire, et de M. Roger Pantel, principal, la réunion fut des plus intéressantes d'après les réflexions entendues de part et d'autre.

La manière de présenter l'Enfant-Jésus, le Père Noël, le temps de l'Avent, les cadeaux, etc. aux tout-petits fut discutée dans un forum fort animé. Le tout se termina par la prière.

Presque toutes les familles étaient représentées. Pour les parents qui n'ont pu assister aux deux premières réunions, nous en aurons deux autres dans l'an nouveau. Faites-vous un devoir d'y assister. Ça en vaut vraiment la peine!

Comité de catéchèse

Bingo

Au bingo du dimanche 10 décembre, le gros lot de $500.00 fut gagné par Mlle Simone Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme W. Carswell, de Manitou. Les autres prix furent gagnés comme suit: $25.00, M. Albert Delaquis; $13.00, M. Gérald Préjet et Mme E. Black, de Carman; $10.00, Mmes Albert Augert, B. Knibbs, de Holland, Joseph Rémillard et M. Ridley, de Manitou, MM. Réal Augert, Louis Chabbert (fils), Auguste Saelens, de Swan Lake, et Jack McKenzie, de Carman; $5.00, Mmes Jean Brisson et Mel Murdy, de Manitou, MM. Guy Lesage, Jean Durand et J. Produick, de St-Claude; $4.00, Mmes Fernand Dupasquier, Laurent Tichit, Irène Fifi, M. Maws, de Swan Lake, et S. Swasie, de Manitou, et M. Claude Vuignier. Les prix d'entrée, $5.00 chacun, allèrent à Mme M. Maws, de Swan Lake, MM. Gérald Grift, de Cypress River, et Albert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le samedi 23 décembre, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $350.00.

Le comité remercie chaleureusement l'assistance nombreuse aux dernières soirées de bingo.

Concert

Le dimanche 17 décembre, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, aura lieu un concert organisé par les membres de la chorale de la paroisse. Tous sont bienvenus à ce grand concert qui promet d'être des plus intéressants.

Soirée sociale

Le vendredi 1er décembre eut lieu une soirée sociale en l'honneur de la Société de chasse et de pêche à l'occasion du centenaire. Plus de 200 personnes célébrèrent cet événement. L'orateur invité, M. Paul Murphy, rédacteur de "Wildlife Crusader", félicita l'exécutif local et présenta un prix centenaire pour protection de la faune à Bernard Comte, Eugène Coutant, Robert Robitaille et Hubert Comte.

Plus de cent dollars furent distribués en prix. Pour meilleures têtes de chevreuil: 1er prix, Laurent Girouard; 2e prix, George Geiget; 3e prix, Louis Brouzes. Pour la tête la plus uniforme, le prix alla à Marcel Comte; pour la plus petite tête, Maurice Fouasse. Jean-Louis Legouriérec gagna le prix pour le plus gros poisson.

Au cours de la soirée, un beau film sur la faune fut présenté. M. H. Comte, président de la Société de chasse et de pêche, au nom de tous les assistants, remercia M. et Mme Gildas Molgat de s'être rendus à cette fête où un grand nombre de personnes eurent l'occasion de les rencontrer.

Le comité et les membres de la Société tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette soirée qui fut une vraie réussite.

Pour ne laisser à vos invités que l'embarras du choix aux réceptions des Fêtes, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent de confectionner dès maintenant pain aux noix et aux canneberges (à gauche), pains aux cerises (à droite) et stollen autrichien (au centre), puis de les congeler. Vous direz alors adieu aux préparatifs de dernière minute.

Pain aux cerises

- 1 bocal (6 onces) de cerises au marasquin, en demies
- ¾ tasse de lait
- ½ tasse de noix hachées
- 2 tasses de farine tout usage tamisée
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- ⅛ c. à thé de sel
- 1 oeuf
- ¾ tasse de sucre
- 2 c. à table de beurre fondu

Egoutter les cerises et ajouter suffisamment de lait au jus pour obtenir 1 tasse. Enrober cerises et noix de ¼ tasse de farine. Tamiser reste de farine, poudre à pâte et sel. Battre oeufs et sucre jusqu'à consistance épaisse et mousseuse; y incorporer les ingrédients secs en alternant avec le liquide et ajouter le beurre. Incorporer cerises et noix. Verser dans un moule graissé de 9 pouces x 4 et cuire à 325°F, environ 60 minutes. Trancher et tartiner de beurre. Note: Si désiré, cuire dans 3 boîtes à poudre à pâte de 5 pouces de hauteur à 325°F, 35 à 40 minutes.

Pain aux noix et aux canneberges

- 1 tasse de canneberges, en demies
- ¼ tasse de sucre
- 3 tasses de farine tout usage tamisée
- 4 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- ¾ tasse de sucre
- 1 c. à table de zeste d'orange râpé
- ½ tasse de noix hachées
- 1 oeuf battu
- ¾ tasse de lait
- ¼ tasse de jus d'orange
- ¼ tasse de beurre fondu

Mêler canneberges et ¼ tasse de sucre. Tamiser les ingrédients secs et brasser pour humecter, puis incorporer les canneberges. Verser dans un moule de 9 pouces x 5 et cuire à 350°F, 65 à 70 minutes. Trancher et tartiner de beurre.

Stollen autrichien

- ½ tasse de lait chaud
- ½ tasse d'eau
- ¼ tasse de sucre
- ¼ tasse de beurre
- 1½ c. à thé de sel
- 1 c. à thé de sucre
- ¼ tasse d'eau tiède
- 1 enveloppe de levure rapide
- 2 oeufs battus
- 4½ à 5 tasses de farine tout usage tamisée
- 1½ tasse de raisins secs, épépinés
- 1 tasse d'écorces confites en dés
- ½ tasse de cerises confites, hachées
- ½ tasse d'amandes mondées, hachées
- 1 c. à table de zeste de citron râpé
- beurre fondu
- sucre et cannelle

Glace

- 2 tasses de sucre à glacer tamisé
- 1 c. à table de jus de citron
- 2 c. à table de lait
- cerises confites
- amandes

Mêler lait, eau, sucre, beurre et sel. Refroidir. Dissoudre 1 c. à thé de sucre dans l'eau tiède, saupoudrer de levure et laisser reposer 10 minutes. Mêler préparation au lait, levure et oeufs. Incorporer graduellement à 2 tasses de farine. Ajouter fruits, zeste et suffisamment de farine pour obtenir une pâte molle. Renverser sur une planche farinée et pétrir environ 10 minutes. Façonner en boule, placer dans un bol graissé et badigeonner de beurre. Couvrir et laisser doubler de volume dans un endroit chaud (85°F), environ 1 heure. Enfoncer le poing dans la pâte, diviser en 2 et abaisser en ovale de 12 pouces x 8. Badigeonner de beurre, saupoudrer de sucre et de cannelle. Plier en 2, sceller les bords et placer sur une plaque à biscuits graissée. Couvrir et laisser à nouveau doubler de volume. Cuire à 350°F, 35 à 40 minutes. Refroidir. Mêler sucre, jus et lait. En glacer le stollen tiède et décorer de cerises et d'amandes.

St-Pierre

L.F.C.

Le mercredi 22 novembre, plus de 70 dames de la paroisse assistaient à une conférence donnée par Sr Annette Fredette. Le sujet en était: "La psychologie des adolescents". La conférencière fut présentée par Mme Léandre Dupuis. Elle sut immédiatement nous intéresser vivement en nous expliquant l'adolescent d'aujourd'hui: le mode de vie qui l'entoure, ses problèmes et son bel idéal. Elle sut particulièrement nous démontrer comment nous, les mamans, devons nous appliquer à comprendre le jeune, à excuser ses gaucheries et surtout à l'aimer pour lui. Nous avons tendance à vouloir en faire immédiatement un être parfait sans comprendre qu'il est en train d'apprendre à devenir adulte.

Sr Annette, qui a une grande expérience auprès des jeunes à cause des innombrables confidences qu'elle reçoit d'eux, nous donna plusieurs conseils et sut répondre aux nombreuses questions que les dames lui posèrent.

Mme Jean-Louis Forgues remercia, au nom des dames présentes, Sr Annette Fredette, pour avoir si gentiment accepté de nous parler et aussi de l'avoir fait avec autant de compétence et d'humour.

Le souhait général de l'assemblée fut qu'une conférence semblable se répète et cette fois pour tous les parents.

Activités sociales

Depuis quelques semaines, le comité des activités sociales, sous la responsabilité de Mme Raoul Hébert, avait demandé des jouets usagés qui seraient remis aux enfants du Pavillon St-Amant du Sanatorium. En peu de temps, un nombre imposant de jouets de toutes sortes: camions, petits trains, blocs de couleurs, animaux de peluche et de plastique et plus de 25 poupées toutes habillées nous arrivaient de toute part.

Lundi soir dernier, 4 décembre, un autobus scolaire emmenait 35 dames visiter ce pavillon et remettre en même temps les jouets. Les dames furent heureuses de constater avec quelle propreté et quels soins minutieux ces petits sont entourés. Les religieuses furent très bonnes de nous faire visiter tous les étages et de nous expliquer le travail qu'elles accomplissent, ainsi que les nombreux dons et l'aide bénévole qu'elles reçoivent. Nous étions des plus à l'aise puisque nous étions reçues par une ancienne paroissienne de St-Pierre, Sr Hélène Hébert, s.g.m.

Merci au comité qui a organisé ce projet et félicitations pour le beau succès.

La prochaine rencontre mensuelle aura lieu ce jeudi 14 décembre pour toutes les dames de la paroisse qui désirent se renseigner sur divers sujets d'actualité, se récréer, chanter ensemble et découvrir de vraies amitiés.

Au plaisir de vous voir!

EN SASKATCHEWAN

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil aura lieu le lundi soir 18 décembre, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Remerciements

Remerciements à tous ceux qui ont aidé à faire un grand succès de notre soirée danse-cabaret, le 24 novembre. Merci aussi à ceux des autres Conseils qui ont bien voulu rehausser cette soirée de leur présence.

Remerciements à tous ceux qui ont assisté à la messe commémorative pour les frères défunts.

Remerciements à tous nos frères chevaliers qui ont assisté et pris part au service commémoratif du Conseil Mgr Janssen no 4959, le 9 novembre.

Félicitations

Félicitations à nos quatre nouveaux initiés au premier degré, les frères Laurent Coupal, Guy Duperreault, Elie Fortier et Fred Richter. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Condoléances

Au frère Irénée Collette, à l'occasion de la mort de son père; au frère Albert Hamelin, à l'occasion de la mort de sa mère; au frère Rolland Lefebvre, à l'occasion de la mort de sa grand-mère; au frère Adrien Bouvier, à l'occasion de la mort de son oncle.

Voeux de Noël et du Nouvel An

Joyeux Noël et Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous nos lecteurs. Que la paix et le bonheur soient avec vous en la Sainte Saison de Noël et durant toute l'année nouvelle.

P. K.

Debden

Soirée paroissiale

La soirée paroissiale qui eut lieu le dimanche 26 novembre a rapporté la somme de $630.55.

Les institutrices et leurs élèves de la 2e à la 6e année n'ont pas épargné leur travail pour la préparation de saynètes, chants et récitations qui furent des mieux réussis. M. Walter Miles et quelques membres de la chorale ont aussi fait leur part de chants.

M. Damase Arcand fut l'heureux gagnant du billet de $50.00 de la loterie.

Çà et là

M. et Mme Ferdinand Grenier, de Prince-Albert, M. et Mme Gérard Grenier, de Marcelin, M. et Mme Florian Robin, de Leask, ainsi que M. et Mme Antonio Cyr, de Prince-Albert, ont visité leurs parents.

M. et Mme Emile Couture et Mme Léo Couture sont allés faire un voyage au Québec.

Bienvenue à MM. Paul et Léo Lafond et leurs familles, qui sont les nouveaux propriétaires du garage "Norwest Motors".

Plus de soixante couples suivent le cours "Mariage et Bonheur" donné par M. l'abbé Roland Gaudet, curé de Duck Lake. Tous en sont enchantés.

Bellegarde

Çà et là

Récemment, le R. F. Roger Bouley, supérieur provincial des Frères du Sacré-Coeur à Ottawa, visitait les Frères de Bellegarde et de Storthoaks. La belle température lui a permis de se détendre avant d'entreprendre sa visite des autres maisons des Frères en Ontario.

Mme Eugène Cop et son fils, Albert, accompagnés de Mme Alphonse Aimé, se sont rendus à Winnipeg pour visiter leur tante malade, Mme Albertine Carbotte.

MM. et Mmes Armand Blézy et Albert Martin assistèrent aux noces de leur cousine, Lorraine Russel, fille de M. et Mme Antoine Russel, en Alberta.

Prompt rétablissement à M. Vital Tinant, qui est hospitalisé depuis un certain temps.

Mme Maurice George et M. Gérard George sont de retour à leur foyer après un séjour à l'hôpital.

Parmi les nombreuses réunions des différentes associations qui eurent lieu chaque semaine, celle de l'Association de Parents et Maîtres du jeudi 30 novembre réunissait un bon nombre de parents.

Après la prière d'usage, il y eut travail en équipe, suivi d'une causerie sur "L'initiation à la prière" par le R. F. Lortie. Soeurs Marie-Alexandre et Bernadette-Sophie donnèrent des explications sur l'Avent et Noël, puis il y eut discussion. Une prière clôtura la réunion.

Un bingo de dindes et de prix en argent, au profit de la patinoire, aura lieu le 17 décembre dans la salle paroissiale.

Willow-Bunch

Décès

M. Josaphat Jacques, frère de Mme Philias Gosselin, autrefois de Willow-Bunch, est décédé le 18 novembre à Montréal.

Mme Conrad Légaré, autrefois de Willow-Bunch, est décédé le 25 novembre à Montréal, à l'âge de 89 ans.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Çà et là

Mme Philippe Cayer fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia où elle a subi une opération dernièrement.

M. et Mme Marcel Dionne ont conduit leur jeune fils à l'hôpital de Regina.

Sont allés à Moose Jaw et Regina: M. Roméo Martin, Mmes Léo Fitzpatrick et Aurèle Lapointe.

M. et Mme Jean Bourdages eurent la joyeuse surprise de la visite de leurs six enfants et de leur époux ou épouse, dont les noms suivent, à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage le 25 novembre: MM. et Mmes Léonard Bourdages et André Philippon, de Willow-Bunch, Bill McGinn, Omer Tessier et Robert Bourdages, de Regina, et Raymond Fafard, de Scouth Lake. Etaient aussi présents: leur petite-fille, Mme Patrick Fafard, et son mari, de Saskatoon, et une nièce, Mlle Irène Dosch, de Regina.

Mme Marie Joyal est allée visiter ses quatre petits-fils, tous étudiants à l'école de Prince-Albert. Elle était accompagnée de Mmes Gertrude Benoit et Rose Balaux et de M. Constant Lévesque. Ils se rendirent ensemble à Prud'homme.

M. Martial Joyal est parti récemment pour Fort St. John où il va travailler durant les mois d'hiver.

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital tinrent leur assemblée annuelle le 22 novembre. Les élections du nouvel exécutif donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme B. Bassette; vice-présidente, Mme G. Lalonde; secrétaire-trésorière, Mme Gisèle Bruneau; comité des achats, Mlle Orice Elliott et Mme Ronald Cayer. Des bonbons, pour une valeur de $90.00, furent vendus jusqu'à date.

M. et Mme Jos. Pelé et leur fille, Gisèle, ainsi que M. et Mme Michel Bonneau, allèrent à Moose Jaw et Regina, le 29 novembre, pour affaires.

M. et Mme René Couture, de Ferland, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme L. Couture.

Mme Jeannine Beausoleil, de Moose Jaw, a passé quelque temps à Willow-Bunch pour affaires.

M. David Heppner a acheté la pharmacie Rexall à Assiniboia où son épouse et leurs deux enfants sont allés le rejoindre le 30 novembre.

Mme Pamela Therrien, après avoir passé quelques semaines chez ses enfants en Ontario et à Moose Jaw, est revenue chez elle, la semaine dernière.

St.-Front

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Lionel Quessy à l'occasion de la naissance de leur deuxième enfant, un fils, le 18 novembre à l'hôpital de Saskatoon.

Les personnes de l'extérieur qui assistèrent, le 18 novembre, au mariage de M. Julien Le Strat à Mlle Elaine Danielson sont: MM. et Mmes Denis Quessy, de Yorkton, Eugène Baduik, de Humboldt, Arthur J. Plummer et Verie Tarasoff, de Saskatoon, et Howard Schemenauer, de Lake Lenore, ainsi que Mlle Yvette Le Strat, de Saskatoon.

M. Alphonse Syrenne et Mlle Alvine Moisan, tous deux de Saskatoon, passèrent une fin de semaine chez leurs parents, Mme Leda Syrenne et M. et Mme Paul Moisan.

Le 19 novembre, Mme André Le Strat et son fils, le R. P. Gérard Le Strat, visitèrent leur belle-soeur et tante, la Rév. Sr Marie-Aline, à Périgord, ainsi que leur fille et soeur, la Rév. Sr André-Marie, de Saskatoon, qui y était en visite.

Mlle Louise Bertoncini, de Humboldt, ainsi que M. Clément Bertoncini et ses soeurs, Françoise et Anita, et Mlle Jeanne Moisan, tous de St-Brieux, passèrent une fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Louis-H. Bertoncini et Emilien Moisan.

MM. Emile et Lucien Dufault, de Vermillion Bay, visitèrent, dernièrement, leurs cousins de la localité.

M. et Mme P.-H. Proulx partirent le 25 novembre afin de passer quelque temps à Bellsite, Man., où ils visitèrent leurs cousins, M. et Mme Leitner (née Lorette Scott), et leur famille, ainsi que les familles Plamondon et Beaudry.

M. et Mme Julien Le Strat, de St-Brieux, passèrent la fin de semaine du 24 novembre chez leurs parents, M. et Mme André Le Strat, à St-Front, et M. et Mme Harvey Danielson, à Archerwill.

M. et Mme Alex. Dufault, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 24 novembre chez M. et Mme Jérémie Dufault.

Mme Aline Thévenot et son fils, Norman, passèrent la fin de semaine du 25 novembre chez MM. et Mmes Gilles Chiasson et Marius Syrenne, à Saskatoon.

Prompt rétablissement à MM. F.-Xavier Bouchard, Auguste Syrenne et Ludovic Le Strat, qui sont tous les trois patients à l'hôpital de Spalding.

M. Aurèle Syrenne, qui avait trouvé du travail à Hudson Bay, est maintenant revenu dans sa famille.

Le 27 novembre, M. l'abbé U. Dubois, accompagné de M. et Mme Emilien Moisan, se rendit à Saskatoon où M. et Mme Moisan visitèrent la soeur de Mme Moisan, patiente à l'hôpital de l'Université.

M. Horace Syrenne vendit sa terre à M. Kurt Weber et demeure maintenant dans la ville de Saskatoon.

M. et Mme Gérard Hurion et leurs trois enfants visitèrent dernièrement leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Luyben (née Hélène Kue), à Lac La Rouge.

M. et Mme Paul Dubreuil visitèrent M. et Mme Fernand Hurion, à Choiceland.

M. Luc Montes, employé à Lestock, visita, le 30 novembre, ses parents, M. et Mme Florian Montes.

M. Henri Quessy, de Saskatoon, visita, le 1er décembre, M. et Mme Laurent Plamondon.

M. Victor-A. Lavallée, instituteur, passa la fin de semaine du 2 décembre chez son frère, Paul, à Saskatoon.

M. et Mme Roland Gatin, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 2 décembre chez Mme F.-Xavier Bouchard et M. et Mme Emile Samson. Ils visitèrent leur père et beau-père, M. F.-X. Bouchard, à l'hôpital de Spalding.

M. et Mme Paul Fortin et leurs trois filles, Odile, Phyllis et Louella, visitèrent, le 2 décembre, M. et Mme Howard Schemenauer et leurs deux enfants, à Lac Lenore.

M. et Mme Marcel Syrenne, de Midale, ainsi que MM. Alphonse et Horace Syrenne, tous deux de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 2 décembre chez Mme Léda Syrenne et visitèrent M. Auguste Syrenne, patient à l'hôpital de Spalding.

Réunion

Les Dames de Ste-Anne tinrent leur réunion mensuelle le 26 novembre à la demeure de Mme Yvonne Bussière. Une invitée, seize membres et M. l'abbé U. Dubois étaient présents. Ce dernier présenta des diapositives de son voyage en Europe et à l'Expo.

Ensuite, la secrétaire lut le procès-verbal de la précédente réunion. Dû à l'heure avancée, les discussions furent remises à la prochaine réunion. La collecte rapporta la somme de $1.60. La charmante hôtesse, aidée de sa fille, Mme Alice Baril, et de sa nièce, Mme Yvette Le Strat, servit un délicieux goûter.

La prochaine réunion aura lieu le 21 janvier 1968 à la demeure de Mme Thérèse Bertoncini.

Zenon Park

Faits divers

En novembre, quelques transactions immobilières ont eu lieu au village: M. Roch Fortier a fait l'acquisition d'une demeure qui appartenait à Mme Victoire Lareau sur la 1ère rue ouest; M. Etienne Potié a acheté, également sur la 1ère rue ouest, une maison très moderne dont le propriétaire était M. Raymond Poulin; ce dernier et sa famille se sont installés dans une autre maison assez moderne près de la cour à bois que M. Poulin possède sur la 1ère rue est; la gérance du magasin coopératif du village est actuellement entre les mains de M. et Mme Léo Poulin qui ont souvent l'aide de deux de leurs fils, étudiants à l'école secondaire de la localité.

Il y a quelque temps avait lieu, à la résidence de Mme Jean Courteau, une réunion des Dames Auxiliaires à l'occasion du départ de Mme Victoire Lareau qui va demeurer à Prince-Albert où réside son fils, Maurice. Egalement, à cause de ce départ, une autre réunion fut tenue à la résidence de Mme Octave Vigeant où assistaient plusieurs dames.

A la salle paroissiale, le dimanche 3 décembre, des explications sur le nouveau catéchisme et l'action catholique furent données par les religieuses. La Rév. Sr Maria, Fille de la Providence, fut la principale conférencière et ses commentaires furent de plus appréciés par l'assistance de plus de 300 personnes.

La communauté des Soeurs de Notre-Dame d'Evron, qui dirige l'enseignement aux classes des écoles du village, recevait ces jours derniers la visite de leur Mère provinciale, de Trochu, Alberta, et de Soeur Angélina, supérieure d'un couvent à Edmonton, Alberta, et qui fut institutrice et supérieure au couvent de la localité pendant près de 30 années. Soeur Augustine les accompagnait.

L'hôpital Notre-Dame de l'Assomption, dirigé par les religieuses de Notre-Dame de Chambriac, a toujours un bon nombre de patients, venant même de districts environnants et qui apprécient les soins donnés par le personnel.

Il y a quelque temps, le Conseil local des Chevaliers de Colomb donnait un souper servi par les hommes à la salle paroissiale. Les recettes nettes furent de $324.00 et serviront aux oeuvres du Conseil.

Une vente de pâtisseries avec loterie de gâteaux, sous le patronage des Dames Auxiliaires et sous la direction de M. et Mme Gérard Chabot, avait lieu récemment à l'hôtel de la localité et rapporta la somme de $194.00 qui servira à l'achat d'un cardiographe pour l'hôpital du village.

Dimanche dernier avait lieu, dans la salle du Club de curling, une réunion des membres des clubs mineurs qui participent aux joutes de hockey qui seront jouées bientôt à l'arène de la localité. Les membres du club senior assistaient aussi à la réunion.

Deux édifices d'une assez vaste grandeur ont récemment été construits sur la propriété du chemin de fer Canadien National et serviront à l'aménagement des engrais de deux différentes compagnies. Ces engrais sont en usage depuis deux ans sur toutes les terres du district avec résultats satisfaisants.

Décès de M. Emile Louis, pionnier de Wauchope

WAUCHOPE — Le mardi 5 décembre s'éteignit, à la suite de souffrances acceptées avec paix et résignation, M. Emile Louis, âgé de 86 ans.

Né à Tournay, Belgique, le 28 septembre 1881, de Hyacinthe Louis et de Virginie Mahy, M. Louis épousa Mlle Ida Audistère en 1902 et arriva au Canada en 1920. Son épouse le précéda dans la tombe le 4 novembre 1922 et lui laissa cinq filles à élever. Grand chrétien et homme d'une grande humilité, il accepta son épreuve et sut élever sa famille dans la crainte de Dieu, ce qui lui mérita une religieuse qui est actuellement en Belgique.

Vétéran de la première grande guerre, M. Louis fut agriculteur dans la paroisse pendant 4 ans et travailla ensuite pour les religieuses et au presbytère pendant plusieurs années. Il déménagea ensuite à St-Joseph, Manitoba, avec M. l'abbé Garand et travailla à l'ombre du clocher pendant quelques années et au couvent des religieuses de Letellier pour quelque temps. En 1951 il revint à Wauchope pour demeurer chez ses enfants qu'il visitait tour à tour. Il se retira à l'hospice Ste-Jeanne d'Arc à St-Hubert en 1958 et y demeura jusqu'à il y a un mois alors qu'on le déménagea au Mont Ste-Marie à Weyburn où il mourut entouré de huit religieuses qui remplaçaient sa fille religieuse.

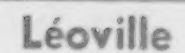
Le défunt laisse dans le deuil cinq filles, Mme Alex. Kenler (Julia), de Parkman, Mme Lucien Sylvestre (Joséphine), de Wauchope, Mme Joseph Gaudet (Régine), de Redvers, Mme Charles Renard (Jeanne), de Fortier, Man., et la Rév. Sr Marie-Emile (Suzanne), de Belgique; une soeur plus âgée que lui, Mme Félicie Deglain, de Belgique, ainsi que 25 petits-enfants et 52 arrière-petits-enfants, les gâtés de leur Pépé comme tous l'appelaient.

La dépouille mortelle fut exposée le mercredi 6 décembre à l'église paroissiale où des prières furent récitées. La messe de Requiem fut concélébrée le jeudi 7 décembre, à 11 h., par M. l'abbé P. E. Finnin avec MM. les abbés L. Kubash, de Manor, et M. George, de Storthoaks. Les porteurs furent MM. Jean et Paul Gaudet, Louis et André Sylvestre, René et Marcel Kenler, tous petits-enfants du défunt. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial, tout près de la petite église de Wauchope.

Remerciements

La famille Louis désire remercier, par la voie du journal, M. l'abbé Finnin, les religieuses de St-Hubert, Weyburn et Allda, le choeur de chant, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui ont servi le dîner après l'enterrement et tous ceux qui ont offert des messes et des témoignages de sympathie lors du décès de M. Emile Louis.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a dépensé $7,369.80 lors de la visite du président de Gaulle au Québec en juillet dernier. En réponse à une question, M. John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre, a déclaré aux Communes qu'il y avait encore "quelques petites factures" à payer.



Léoville

Deux décès

Le 18 novembre avait lieu l'enterrement de Mme Marie-Rose Perron, veuve de Cléophas Perron. Mme Perron, anciennement de Léoville, était, depuis quelques mois, retirée à Shell Lake où elle est décédée à l'âge de 89 ans. Deux frères lui survivent.

Le 29 novembre, une autre messe de funérailles était célébrée dans l'église paroissiale pour le repos de l'âme de Roland Chabot, né et élevé à Léoville, et décédé à l'hôpital de Calgary des suites d'un accident survenu dans les pipelines où il était employé. Roland était âgé de 24 ans. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Chabot, une soeur et un frère, de Saskatoon, et trois frères à Léoville. Les porteurs étaient ses anciens compagnons de classe: René Henri, Ernest Denis, Emile Lavallée, Arthur Larrivée, Gérard et Léo Parent. La famille Chabot remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie.

Réunion

Les dimanches soir 26 novembre et 3 décembre, un groupe de parents se réunissaient à l'école pour repenser ensemble les bienfaits du sacrement de Pénitence et pour préparer les enfants à leur première confession. Les discussions étaient intéressantes et très fructueuses.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Roch St-Jacques, de Coderre, et M. et Mme Lionel Lemire, de Val Marie, ont visité leurs parents, M. et Mme Joseph Morin, dernièrement.

M. et Mme Arthur Tessier et leur famille, de Swift Current, ont visité M. et Mme Georges Lacasse, dimanche dernier.

M. et Mme Bob Angus et leurs fils et Mme Céline Douville, de Hazenmore et de Ponteix respectivement, ont rendu visite à M. et Mme Médelger Chabot, le 8 décembre.

M. Georges Couture, de Detroit, a visité ses parents au cours de la première semaine de décembre.

Le vendredi soir 8 décembre, M. l'abbé Roger Ducharme, curé, se rendait à Willow-Bunch où il assistait à l'ordination d'un de ses anciens servants de messe, le R. P. Roger Benoit, trappiste au monastère Notre-Dame des Prairies à St-Norbert, Man. Il a été ordonné par Mgr Henri Légaré, O.M.I.

M. et Mme Gilles Boisvert sont allés à Vancouver afin d'assister au mariage du jeune frère de M. Boisvert, Jean-Louis. Son père est hospitalisé à Kincaid.

M. et Mme Marcel Lemire, de Coalhurst, Alberta, ont visité la famille Paul Morin, ainsi que Mme Fernand Bouvier (Monique), qui passa quelques jours chez ses parents.

M. et Mme Paul Massé sont allés dans l'Alberta en fin de semaine.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Emile L'Heureux et leur fils, Louis, ont déménagé dans l'ancien couvent des Soeurs de l'Enfant Jésus qui fut transformé en un foyer pour vieillards.

Le 19 novembre, MM. Henri L'Heureux et Maurille Corbeil ont été initiés au 3e degré des Chevaliers de Colomb. Le samedi 25 novembre, sont devenus Grands Chevaliers: MM. Steve Sulatisky, Denis Esquirol et Louis Blanchette. La cérémonie eut lieu au collège St-Thomas de North Battleford. Félicitations à tous.

M. et Mme Armand Cadrain sont revenus d'un voyage d'une couple de semaines en Colombie-Britannique.

MM. Edmond Gagné et Dassise Héon sont partis vers les pays chauds pour éviter la température rigoureuse des hivers du nord.

M. et Mme Prestupa ont passé une semaine au presbytère.

MM. et Mmes Joseph Bru et Albéric St-Amant ont passé une fin de semaine à Edmonton.

M. et Mme Alcide Thibeault, de Falher, Alberta, sont en visite chez leurs cousins et cousines, les familles Arcand et St-Amant.

Mme Jos. L'Heureux est de retour chez elle après avoir été patiente au nouvel hôpital d'Edam.

M. Gilbert L'Heureux a eu la malchance de se fracturer le pied.

Du 3 au 10 décembre, le R. P. J. Gaudet prêcha une retraite en anglais à Meota.

En fin de semaine, M. et Mme Louis Blanchette accompagnèrent leurs fils, Lionel et Bernard, et leurs épouses à Edmonton.

Sont venus passer quelques jours de vacances dans leurs foyers: Joseph St-Amant, du collège Notre-Dame de St-Louis, Roland Blanchette, Hubert Esquirol et Thérèse Esquirol, de Saskatoon, et Louise Baillargeon, de Winnipeg.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Roger Ferron à l'occasion de la naissance d'une fille le 11 octobre à North Battleford. Elle fut baptisée par le R. P. A. Mercure sous les noms de Mary Andrea. Les parrain et marraine furent M. et Mme Roland Lavigne.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.



Q. — Mon amie et moi nous fiancerons prochainement. Je dispose d'un certain montant d'argent pour l'achat de la bague de fiançailles. Comment m'arranger pour faire faire le choix à mon amie sans qu'elle se mette et me mette dans l'embarras en choisissant soit trop ou pas assez cher?

Vingt-et-un ans

R. — Afin que tout ce passe avec discrétion, rendez-vous chez le bijoutier de votre choix et demandez-lui de vous montrer ce qu'il peut vous offrir pour le montant que vous voulez dépenser. Il étalera devant vous, sur coussin de velours, un certain nombre de bagues. Vous lui donnerez votre opinion, puis prendrez un rendez-vous pour venir faire le choix définitif avec votre amie. Le bijoutier présentera les bagues et elle pourra choisir sans scrupule celle qu'elle préfère et vous serez heureux tous les deux.

☆ ☆ ☆

Q. — On dit qu'il est très difficile d'obtenir des prêts hypothécaires afin d'acheter une ancienne maison. Est-ce vrai? Nous aimerions acheter une maison que nous connaissons très bien, qui est en excellent état, et de l'avis de mon mari, de construction beaucoup plus solide que ce qu'on offre ces temps-ci. Nous avons un assez bon montant à payer comptant, mais il en faut plus et nous ne savons pas où en obtenir. Pourriez-vous nous donner un conseil? Merci. — **Heureux, mais pas riches**

R. — Le principal c'est bien d'être heureux, n'est-ce pas? Pour votre problème, vous pouvez consulter la Caisse populaire de votre région, ou la Central Mortgage & Housing Corporation, angle sud-ouest, avenue Portage et rue Home à Winnipeg, ou encore votre avocat pourrait peut-être trouver un de ses clients qui aurait de l'argent à vous prêter privément à un taux assez raisonnable. Que votre mari soit bien sûr de la solidité et de l'étanchéité de cette maison avant de risquer votre argent. Il serait peut-être bon qu'il demande avis à un expert en construction avant d'agir définitivement, à moins qu'il ne le soit lui-même. Bonne chance et continuez d'être heureux.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de personnes se croyant cultivées et bien élevées et qui cherchent toujours à impressionner les autres par leur "grande intelligence" et leurs grands mots? Dans notre groupe d'amis il y a de ces gens et franchement, nous les trouvons bien fatigants. Certains ne veulent plus les inviter à nos petites réunions, car ils prétendent qu'ils les gâtent. Y aurait-il un moyen de leur laisser entendre gentiment que nous n'apprécions pas ce genre de conduite et surtout de conversation? Ils ne sont pourtant pas méchants, seulement orgueilleux et ennuyants. Merci.

Ennuyés

R. — Je ne crois pas qu'il y ait de manière gentille de faire comprendre à vos amis qu'au lieu de faire une bonne impression par leur propos, c'est le contraire qui se produit. Ce serait plutôt un traitement de choc qu'il leur faudrait et qui sait s'il réussirait. Plusieurs possèdent maintenant un magnétophone. Vous pourriez peut-être vous en procurer un pour la prochaine soirée à laquelle ces gens assisteront. Sans qu'ils s'en rendent compte, vous enregistrerez leur conversation pédante, quitte à la leur faire entendre soit le soir même devant les autres invités ou plus tard en particulier. On me dit que ce système produit des effets sensationnels... Si ces gens cherchent tellement à éblouir par leur grand savoir, c'est peut-être qu'ils souffrent d'un complexe d'infériorité. Les gens réellement supérieurs, cultivés et bien élevés n'éprouvent pas le besoin de s'afficher, ils sont généralement très humbles et laissent aux autres le plaisir de découvrir leurs qualités. Si vos amis sont intelligents et qu'ils s'entendent tels qu'ils sont, ils se corrigeront. Sinon, vous les perdrez comme amis et vous ne serez plus ennuyés. Quelques remarques sarcastiques telles que "tous ne sont pas aussi cultivés... intelligents... instruits, etc., que vous'" serviraient peut-être à les éclairer et seraient moins radicales que l'usage du magnétophone, mais sûrement, quelqu'un de votre groupe a dû en faire usage à certaines occasions? Si personne ne l'a fait, ce serait bon d'essayer.

LOUISE

Saint-Front

Mariage Frank-Hervé

Dans l'église de St-Front, toute décorée pour la circonstance, avait lieu un échange d'anneaux lorsque le 2 septembre M. l'abbé C.-E. Charest a béni l'union nuptiale de Mlle Irène Hervé, fille de M. et Mme Arsène Hervé, à M. Edward August Frank, de Quill Lake.

La mariée fit son entrée au bras de M. Emile Boire. Elle était charmante dans sa longue robe de taffetas recouverte de dentelle et tulle, avec corsage garni de pierres du Rhin et longues manches se terminant en pointes de lis. Son voile court et bouffant, décoré d'appliques de dentelle, était retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Annette Boire et Georgette Moyen, amies de la mariée, et la bouquetière, Laurie Anne Shearer, étaient toutes trois vêtues de longues robes bleues en poult-de-soie et leurs coiffures étaient de même tissu et de même couleur que les robes. Elles portaient de petits bouquets de fleurs bleues.

Les garçons d'honneur furent MM. Roger Thévenot et Kurt Weber, amis des mariés. Le jeune Gary Tomchyshen portait les anneaux. MM. Norman Thévenot et Peter Tomchyshen agissaient comme huissiers.

Mme Emile Boire avait choisi pour l'occasion une robe en brocart bleu avec accessoires blancs. Son bouquet de corsage était composé de roses roses. La mère du marié était ravissante dans une robe de dentelle bleue avec manteau trois quarts et accessoires blancs. Des roses roses formaient le bouquet de corsage.

Une réception eut lieu au sous-sol de l'église paroissiale où les Dames de Ste-Anne servirent un souper à la dinde à 86 invités. Au centre de la table d'honneur se trouvait un joli gâteau à trois étages. M. Lucien Richard était maître de cérémonies, et M. Norman Thévenot proposa le toast à la mariée auquel le marié répondit par quelques mots bien appropriés. Mlle Annette Plamondon s'occupait du livre des invités. Une soirée dansante eut lieu dans la salle de Quill Lake où tous s'amusèrent.

Pour le voyage de noces dans le nord de la Saskatchewan, la mariée avait choisi un ensemble de dentelle bleue, accessoires blancs et fleur rose au corsage. M. et Mme Edward Frank demeurent à Saskatoon.

Immense océan sous la Sibérie

MOSCOU — Les savants soviétiques ont déterminé qu'un vaste océan "artésien", peut-être le plus grand de ce genre dans le monde, et contenant près de 300 trillions de mètres cubes, s'étend sous la Sibérie occidentale, annonce l'agence Tass.

La température de cet océan serait de 110 degrés et comme il s'étend jusqu'à l'extrême-nord, le problème se pose de son utilisation pour le chauffage des villes septentrionales de l'URSS. Les savants sibériens travaillent actuellement à divers projets en ce sens.

St-Hubert

Funérailles de Mme A. Dumonceaux

Le 20 octobre, dans l'église de Whitewood, de nombreux parents et amis assistèrent aux funérailles de Mme Arthur Dumonceaux, décédée subitement à Regina le 18 octobre. M. l'abbé E. Toupin célébra la messe de Requiem. M. l'abbé D. Dorion, de Langenberg, prenait place au choeur.

Mme Dumonceaux (Geneviève Saive) naquit en France le 4 janvier 1897. Elle arrivait au Canada avec ses parents en 1903. Le 5 novembre 1925, elle épousait M. Arthur Dumonceaux et ils s'établirent sur une ferme dans le district de Golden Plain dans la paroisse de St-Hubert. En 1963 ils laissèrent la ferme pour se retirer à Whitewood. Mme Dumonceaux avait toujours été un membre actif des Dames d'Autel.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Raphaël, de Balgonie, André, de Colombie-Britannique, et Sylvain, sur la ferme paternelle; deux filles, Mme Solange Mercer et Mme Monique Riel, de Winnipeg; neuf petits-enfants; trois soeurs, Mme Ledressay, de Regina, Mme Quennelle, de Hartney, Man., et Mme Gobeil, d'Otterburne, Man.; trois frères, Joseph, de Regina, Lucien et Antonin, en France.

Les porteurs étaient MM. Paul et Hervé Dumonceaux, Léon Beaujot, Arsène Smeets, Edouard et Laurent Jeannot.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Whitewood servirent un goûter après les prières près de la dépouille mortelle la veille des funérailles.

La présence aux funérailles de nombreux parents et amis de Regina, Edmonton, Winnipeg, Hartney, Otterburne, Montmartre, Langenberg et des villages environnants était un témoignage de sympathie envers la famille éprouvée.

M. Arthur Dumonceaux demeure chez ses fille et gendre, M. et Mme G. Mercer, à Winnipeg.

Concert

Le 3 décembre, un concert de variétés réunissait un grand nombre de personnes à la salle paroissiale. Le tout fut grandement applaudi. Il y eut musique, chants, danses, sketches, monologue et un défilé de modes.

M. C. Bachtold, maître de cérémonies, remercia, à la fin du programme, toutes les personnes présentes et adressa des remerciements spéciaux au Old Time Fiddlers de Wapella. M. l'abbé Toupin remercia les participants pour leur réussite et l'assistance pour avoir contribué à une soirée aussi divertissante, espérant que ces soirées se répètent de temps à autre pour le plaisir de tous.

Cette soirée était organisée par les Dames d'Autel. Mme Eileen Jeannot se fit l'interprète de la société pour adresser des remerciements à tous.

Partie de cartes

Dû au mauvais temps, il n'y eut que 8 tables de joueurs lors de la partie de cartes du 26 novembre. M. et Mme E. Paquin, de Whitewood, furent les gagnants des premiers prix. Ceux de consolation échurent à Mlle Marie Dartige et au jeune Lionel Brûlé.

Les dames servirent un délicieux goûter et l'on continua à se divertir pendant une heure.

Chronique de CFRG

Le "Fait français" au Canada, et en ce qui nous concerne dans les provinces de l'Ouest, est devenu un fait incontestable.

Le lundi 1er décembre: inauguration du poste CBFU-FM à Vancouver. Le réseau français de Radio-Canada s'étend maintenant de l'Atlantique au Pacifique. C'est donc un "Fait" accompli. Un autre "Fait" est le rapport de la Commission Laurendeau-Dunton. Dans son ensemble, le rapport est favorable aux minorités françaises. Il préconise l'application intégrale du bilinguisme aux provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Quant aux autres provinces qui comptent une minorité francophone de 10 pour cent et plus de leur population, le rapport recommande un enseignement du français plus répandu et des mesures devant permettre aux groupes importants de minoritaires de bénéficier d'un enseignement plus étoffé du français dans les écoles. Cela intéresse surtout la région de Gravelbourg - Assiniboia autrement dit la région qui forme à peu près le diocèse de Gravelbourg, et considérée comme la minorité la plus importante de la Saskatchewan. Tout cela évidemment dépendra des modalités d'application et aussi de la volonté des principaux intéressés.

Nous vivons une époque très intéressante, à savoir que: ce qui était mauvais voilà quelques années, ou ce qui était refusé, est mieux accepté maintenant.

Les idées changent et en premier lieu les idées préconçues, à l'encontre des idées vraies pour lesquelles nous luttons depuis toujours, qui elles demeurent intangibles et finissent par s'imposer.

On constate trop souvent hélas, que dans notre milieu intoxiqué par une foule de sophismes, être de son temps est très bien noté dans le fond, ça n'a rien de nouveau. Et être avant son temps est très mal noté, ça encore, c'est moins nouveau. Dansons en rond que diable! Pourquoi danser autrement? Bouchez-vous les oreilles et regardez danser, c'est tout bonnement ridicule, et notre monde absurde tourne et continue de tourner. Ainsi, le rapport de la Commission B-B est un éléphant blanc, a dit M. Diefenbaker.

Encore une idée préconçue! L'éléphant blanc est un animal sacré, l'éléphant comme la plupart des animaux est doué d'une certaine intelligence qu'il soit blanc ou gris. Heureusement que les animaux ne sont pas aussi intelligents que les hommes, ils seraient aussi ridicules!

M. M.

Prince-Albert

Festival

Le collège de Prince-Albert vous invite à assister au Festival français de Noël qui aura lieu à l'auditorium des Soeurs de la Présentation de Marie le dimanche 17 décembre, à 2 h. 30 p.m. Venez écouter et chanter les belles chansons de Noël. Venez passer un bel après-midi avec vos parents et amis. Il y aura des chanteurs de Domremy, de St-Louis, de l'Institut des Filles de la Providence et de l'Académie des Soeurs de la Présentation de Marie de Prince-Albert, ainsi que des districts environnants. Bienvenue à tous et Joyeux Noël.

Willow-Bunch

Le lundi 20 novembre, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Joseph Charbonneau (née Alice Pelletier), de St-Gabriel-de-Brandon, Qué., autrefois de Willow-Bunch, Sask., où elle demeura 32 ans. En plus de son mari, elle laisse dans le deuil cinq enfants: Marie-Ange (Mme Pascal Lalonde), de Calgary, Alta, France (Mme J.-O. Caron), de Montréal, Qué., Marcel, de Los Angeles, Cal., Jeannine (Mme Alex. Bathurst), de Rosemère, Qué., et Simon, de Toronto, Ont., ainsi que douze petits-enfants.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1,00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 36

A LOUER — 220, rue Hill, Norwood. Logis non meublé: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur. Garage si désiré. 35-913-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée. Entrée et salle de bain privées. Pour homme avec bonnes références. Signaler: 233-0697. 35-906-T.F.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Logis: 4 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur inclus. Libre présentement. Signaler: 233-2817. 36-918-36C.

A VENDRE ou A LOUER — Rue De la Morenie. Maison de rapport avec 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 532, rue St-Jean-Baptiste. 36-870-T.F.

A VENDRE — Région d'Altamont, quart de section, 150 acres en culture. Un des meilleurs quarts de la région. Appeler Scott Realty Ltd., 1113, Henderson Hy., Winnipeg, 339-1991, le soir 334-7650. 33-897-36C.

A VENDRE — $2,500 ou à louer $35 par mois, Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage huile, eau à pression, réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 35-905-38C.

A VENDRE — Chevrolet S. S. 65. 2 portes, toit rigide, sièges baquets, "consul", etc. $2,395. Signaler: 256-0203. 36-917-36C.

A VENDRE
St-Boniface, 372, rue Desautels. Maison: 10 pièces dont 3 composent logis privé. $2,000 comptant. Balance: termes. Appeler: le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457. 14-638-T.F.

ON DESIRE
Les services d'un homme — peu importe l'âge — pour contacter des institutions religieuses dans le Québec. La personne que nous cherchons doit être honnête, débrouillarde et d'apparence respectable. Cet emploi durera de janvier à la fin d'avril 1968. Ecrire à Boîte 916, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-916-36C.

ON DEMANDE
Demoiselle ou femme bilingue avec connaissance de dactylographie et de tenue de livres pour répondre au téléphone et capable de prendre soin du bureau pendant l'absence du propriétaire. S'adresser à Boîte 922, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 36-922-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX
pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F

CHANTS ET DISQUES DE NOEL. Méthodes instrumentales — Musique classique, populaire — Instruments rythmiques — Métronomes — Flûtes — Autoharpes — Pianos électriques portatifs. MUSIC CENTRE, 45, rue William, Ottawa, Ont. Professeurs et musiciens, commandes par correspondance. 33-892-36C.

SPECIAL ST-NORBERT
Bungalow convenant à chef d'entreprise, situé dans centre de district résidentiel. Près église et écoles catholiques. 1,300 pieds carrés, plus garage attenant et votre parc privé. Extérieur: brique, patio à l'avant avec rampe en fer forgé. Cheminée ouverte dans grand salon. Cuisine magnifique, commodités encastrées, salle à manger avec portes-patio donnant sur parc privé. D'autres commodités qui valent la peine d'être vues. Termes excellents. Environ $5,000 comptant. Considérait échange. Appeler Mrs. Joyce Friesen: 253-9234, ou Scott Realty: 247-4828. 34-902-37C.

Décès

Mme M.-J. Pinsonneault

Mme Marie-Jeanne Pinsonneault, (née Roy) épouse de feu Dieudonné Pinsonneault, est décédée quelques heures après avoir été transportée d'urgence à l'hôpital de la Miséricorde où elle succombait d'une crise cardiaque le 1er décembre, à l'âge de 84 ans et 8 mois. Elle habitait au 263, rue Balmoral à Winnipeg. Elle était autrefois de Ste-Agathe. Elle vit le jour à Whitemouth le 16 avril 1883 et y fut baptisée 3 mois plus tard par le R. P. Allard, O.M.I. C'est à cette occasion que le Père Allard célébrait dans la maison paternelle de Théophile Roy la première messe qui fut dite dans cette localité.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Mordue Bros Ltd., angle Broadway et Edmonton à Winnipeg. Le service a été chanté en la paroisse de Ste-Agathe le 5 décembre, à 7 h. 30 p.m. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Couture, assisté des neveux de la défunte, MM. les abbés David et Raymond Roy. Les porteurs étaient des petits-fils, Roger et Jean Pinsonneault, ainsi que Kenneth Lofto, Tony Mioza, Emery Charbonneau et Harold Rochon.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils et belles-filles, Hubert (Marie-Anna Fontaine) et Henri (Stella Rewaski), de Ste-Agathe, Edouard, qui résidait avec sa mère au moment de sa mort, et le docteur Wilfrid (Carmelle Gauthier), de Roseau, Minnesota, E.-U.; une soeur, Mme Jim Pretti (Laura), de Berkeley, Californie; deux frères, John, de Calgary, Alberta, et Hubert, de Kelowna, C.-B.; une belle-soeur, Mme Evelina Roy; 13 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de Ste-Agathe.

Remerciements

La famille Pinsonneault remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit por offrandes de messes, tribus floraux, télégrammes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, lors de son récent deuil, ainsi que pour les offrandes pour le "Memorial Coronary Care Unit for the Roseau Area Hospital, de Roseau, Minn.

Billet du jeudi

De Monseigneur Maheux à Pierre Baillargeon

La Société royale aura en plus que sa part de deuils, dans son secteur de littérature française.

Après Léo-Paul Desrosiers, qui en fut ou n'en était plus, Donatien Frémont, passé à la retraite, on apprend la mort prématurée de Pierre Baillargeon, qui avait à peine 51 ans, et celle de Monseigneur Arthur Maheux, que l'on ne voyait plus, parce que sa santé laissait à désirer et qu'il en avait 83.

Alors que Baillargeon paraissait renfermé, se livrait peu, regardait autour de lui d'un oeil sceptique, Monseigneur Maheux était partout à la fois, se montrait d'une activité fébrile, était fort discuté et s'en moquait.

Ils étaient au fond, chacun à sa manière, des humoristes. Ce qui était plus apparent chez le premier, qui pratiquait l'humour à froid, tandis que l'autre se contentait d'être sans trop paraître.

Ils avaient chacun une façon différente d'affronter la vie et le monde, l'un y cherchant des raisons de penser et de rire, l'autre poursuivant son chemin sans se préoccuper du qu'endira-t-on.

* * *

Pierre Baillargeon, pas très connu, n'essayait pas d'attirer l'attention.

Il était un solitaire et en souffrait, mais il n'eût pas levé un doigt pour se donner l'air d'une vedette.

Il savait mieux le français que la plupart, l'écrivait avec peine, parce qu'il avait conscience de ses difficultés et se faisait un objectif de les vaincre, ne sacrifiant pas à la facilité.

Il disait avec raison: "A côté du travail que demande une page, tout autre semble aisé".

Sévère pour les autres et lui-même, il ne lui arrivait pas souvent d'être content de son travail, ni de celui d'autrui, ni des Canadiens français ses congénères, auxquels il reprochait de se contenter de peu, dans l'ordre de la réflexion, de la pensée, des choses supérieures confinant à l'idéalisme.

Il voyait en ceux qui montaient des victimes de l'argent, de la prospérité, du confort, qui amolissent les hommes au lieu de les tremper.

Il était une sorte de pessimiste doublé d'un moraliste, et son humour se teinta peu à peu d'indulgence, remplaçant l'amertume, à mesure qu'il avançait en âge.

Il vécut longtemps en France, sans pour cela oublier son pays, et il revint au Canada pour regretter la France qui lui avait été hospitalière.

Plus considérable qu'on ne le croit, mais peu tapageuse, son oeuvre comprend des livres aussi significatifs que les **Médisances de Claude Perrin, Commerce, Le Scandale est nécessaire,** où on le découvre quand on sait lire.

* * *

L'abbé Maheux, plus tard Monseigneur Maheux, était différent et d'une autre génération.

Il enseigna longtemps au petit séminaire de Québec et à l'Université Laval, et il se cantonna en histoire, comme en sociologie frisant la politique, dans ce qu'on pourrait appeler la seconde partie de sa longue carrière.

Maintes attitudes lui furent reprochées, qui peut-être trahissaient un penchant vers les milieux anglo-canadiens, mais il essaya d'y jouer un rôle de conciliateur et d'honnête collaborateur, plutôt que de donner dans le compromis spéculatif ou opportuniste.

Il voulait une meilleure entente entre les deux nations à l'origine du pays, mais il ne renia les siens nulle part, ni ne donna prise à ceux qui voulaient voir en lui une manière de transfuge.

Il croyait qu'il faut se mêler aux citoyens parlant anglais, pour les mieux connaître, les amener à se rendre compte de l'existence d'une minorité française auprès d'eux, dont ils ignorèrent trop longtemps la valeur humaine et culturelle.

Il fut, de 1958 à 1960, premier président de langue française de l'**Alliance canadienne,** organisme visant à une meilleure compréhension entre majorité et minorité ethniques.

Ses principales oeuvres existent en français et en anglais: **Nos Débuts sous le régime anglais, French Canada and Britain, Pourquoi sommes-nous divisés? What keeps us apart? Problems of Canadian Unity.**

L'Illettré

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

L'Association des Parents et Maitres a convoqué une réunion des paroissiens le mardi 12 décembre, à 8 h., à laquelle les membres de la Commission Scolaire du Sacré-Coeur étaient présents. Le projet de l'Ecole, tel que présenté à la Division no 1 de Winnipeg, a été évalué.

Centennial Wind-Up

C'est le nom donné à la soirée qui aura lieu le samedi soir 30 décembre dans la salle de l'école. Comme nous vous l'avons déjà annoncé, l'orchestre de Carmen Larosa se fera un plaisir de faire danser les assistants de 8 h. 30 à minuit; un repas sera alors servi.

Le nombre des billets est limité et pour vous réserver une place il faudrait appeler sans tarder M. Don D'Avignon, 790, avenue William (téléphone 772-5871). Ces billets se vendent $3.50 chacun et les rafraichissements sont à vos frais.

Encore une fois, tous sont cordialement bienvenus.

Jardin dédié à la mémoire de Margaret Hood à East Kildonan

La ville de East Kildonan ouvrira un nouveau parc l'année prochaine. Un groupe d'amis et de connaissances de Mme Margaret Laidlaw Hood, décédée il y a quelques mois, aimerait honoré la mémoire de cette jeune femme bien connue de Winnipeg surtout, mais de toute la province et dont la renommée s'étendait à travers le Canada entier. Il s'agirait de recueillir des fonds pour la construction d'un jardin dans le nouveau parc, portant le nom de Margaret Laidlaw Hood Memorial Garden.

Sa grandeur dépendrait de son coût et des argents perçus. Une fois terminé, la commission des parcs de East Kildonan se chargerait de son entretien.

Tous ceux qui ont connu Margaret Laidlaw Hood, soit comme rédactrice de la page féminine de la Winnipeg Tribune, commentatrice de modes, orateur sans cesse en demande auprès des organisations féminines surtout, mais à l'occasion chez celles des messieurs, commentatrice à la radio, membre de sa chorale, chanteuse de chansons écossaises ou dans les nombreuses activités civiques et communautaires auxquelles elle prit une part active, se rappellent qu'elle donnait toujours beaucoup d'elle-même, de sa joie de vivre et c'est en souvenir de cela qu'ils veulent honorer sa mémoire de cette façon.

Elle habitait East Kildonan et aimait tant ce coin pittoresque qu'on a suggéré ce geste. Toute personne qui désirerait contribuer à ce fonds pourrait adresser sa contribution au Margaret Laidlaw Hood Memorial Fund, 75, Kingston Row, Winnipeg, Manitoba.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour les grades 5 et 6 dans une école de la ville. Expérience préférée. S'adresser à la Commission Scolaire, 597, avenue Bannatyne. Téléphone: 774-5863. 34-904-36C.

Avis aux créanciers

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE FEU MARY-JANE PINSONNAULT, de la Cité de Winnipeg, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées aux bureaux des soussignés à Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 11 janvier 1968.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 7e jour de décembre 1967.

MARCOUX, DUREAULT ET ASSOCIES, Avocats.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

36-921-36P.